S 3050

PARIS, Université Faculté de médecine

Séance publ. de la Faculté de médecine de Paris.

— 5 novbre 1778. —

4.

SÉANCE PUBLIQUE,

TENUE

PAR LA FACULTÉ

DE MÉDECINE

EN L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

Eloges de



Ch. Ravel

SÉANCE PUBLIQUE,

TENUE

PAR LA FACULTÉ

DE MÉDECINE

EN L'UNIVERSITÉ DE PARIS,

Dans les Écoles extérieures de la Sorbonne, le 5 Novembre 1778.



A PARIS,

Chez QUILLAU, Imprimeur-Libraire de la Faculté de Médecine de Paris, rue du Fouare, près la Place Maubert.

M. DCC. LXXIX.

1779.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE



DISCOURS

DE M. DES-ESSARTZ,

DOYEN DE LA FACULTÉ,

A L'OUVERTURE

DE LA SÉANCE PUBLIQUE.

MESSIEURS,

SI quelque Compagnie ſçavante, ouvrant pour la premiere fois ſon ſanctuaire à tous les Citoyens indiſtinctement, peut ſe diſpenſer de les inſtruire de ſon origine, de ſes travaux, de leur rapport avec le bonheur public, aucune n'a ce droit plus légitimement que la Faculté de Médecine.

Partie eſſentielle de l'Univerſité, ſon origine ſe confond avec celle de cette Mere commune des Lettres, des Sciences & des beaux Arts. Elle ne préſente point les titres de ſon exiſtence & de ſes fonctions, parce que dès ſa naiſſance, dont l'époque ſe perd dans l'obſcurité des ſiecles, ſes droits ont été confondus avec ceux des grands Corps qui forment l'Etat, & qu'alors ce n'étoit point ſur des titres écrits, mais ſur des ſervices réels & généralement ſentis que les Corps aſſuroient leur établiſſement.

Elle n'eſt pas non plus dans le cas de ſe glorifier d'avoir eu d'illuſtres Fondateurs dont les bienfaits aient aidé ſes premiers efforts & qui partagent avec elle la gloire & le mérite de ſes ſervices. Ne devant rien qu'à elle-même, car les ſeuls dons qu'elle ait jamais reçus, c'eſt de ſes enfans qu'elle les a reçus, elle s'eſt fondée par ſes propres travaux. De ſes propres revenus, c'eſt-à-dire de celui de ſes Membres, elle a bâti, elle a ouvert des Ecoles, elle a entretenu une Bibliotheque, des Profeſſeurs pour toutes les parties de la Médecine; en un mot, elle s'eſt faite elle-même la premiere Ecole de Médecine, non-ſeulement de la France, mais de l'Europe & du monde entier.

Cette gloire, née de la célébrité de ſon enſeignement, n'eſt pas la ſeule qui la diſtingue. La pureté de ſa doctrine, ſon empreſſement à en étendre les bienfaits ſur toute l'humanité, ſoit en la publiant dans les différens Ecrits de ſes Docteurs & de ſes Diſciples, ſoit par la ſévérité de ſon inſpection ſur tous les Ouvrages relatifs à l'art de guérir, ſoit par ſa juſte défiance de toutes les nouveautés, ſoit par la multiplicité & le déſintéreſſement de ſes travaux, par le dévouement de ſes Membres au ſoulagement des malheureux, ſans diſtinction de rang ni de fortune: tels ſont, MESSIEURS, nos titres, dont le temps a augmenté la valeur loin de la diminuer; tels ſont nos droits à l'eſtime & à la reconnoiſſance de la Nation.

C'eſt, il eſt vrai, aujourd'hui pour la premiere fois que nous paroiſſons ſous un extérieur & avec un langage étrangers à notre inſtitution. C'eſt après une exiſtence toujours active, toujours bienfaiſante depuis plus de ſix ſiecles, que nous offrons les premiers détails de nos travaux.

Seroit-il poſſible, MESSIEURS, que faute de s'être annoncée avec faſte, la Faculté de Médecine de Paris eût été jugée indigne de paroître au grand jour, que de ſon ſilence ou plutôt de ſon attachement à ſes modeſtes uſages & exercices intérieurs, on eût conclu qu'elle ne pouvoit rien produire qui méritât les regards & l'attention des Sçavans de ce ſiecle; que de ſon indifférence pour une publicité, qui n'ajoute rien à la réalité de ſes travaux, on eût oſé faire ſortir ce reproche odieux, qu'eſclave de ſes formes & de ſon jargon, elle ne pouvoit & ne pourroit jamais étendre les limites de l'art de guérir, que les progrès de la Médecine étoient au-deſſus de ſes forces, & même incompatibles avec ſa conſtitution, qui la condamne à reſter enſevelie dans la pouſſiere de ſes Ecoles?

Quelque faux que ſoit ce jugement, quelqu'injuſtes que ſoient ces reproches, il faut en convenir, s'ils exiſtent, ils ne doivent que foiblement étonner. En effet, ne voyons-nous pas, & cette erreur eſt celle de tous les ſiécles, que la promeſſe hautement répétée de faire du bien équivaut au bienfait lui-même, ſi elle ne le ſurpaſſe; que la bienfaiſance, timide & ennemie de l'éclat, n'eſt pas apperçue; que celui, qui ne ſe loue pas, eſt bienheureux, s'il n'eſt pas blâmé & troublé dans la reſpectable obſcurité dont il s'enveloppe pour jouir tranquillement du plaiſir de bien faire.

Que cette douce occupation des ames vertueuſes ait toujours été celle de la Faculté de Médecine de Paris; que depuis ſa formation juſqu'à ce moment même elle n'ait jamais ceſſé de rendre les ſervices les plus ſignalés, nous ne diſons pas aux Particuliers par les ſecours que ſes Membres leur portent dans leurs maladies, mais à tous les ordres des Citoyens dans cette Capitale & dans les Provinces, & à tout l'Etat, c'eſt une vérité que le temps ni l'envie ne pourront jamais affoiblir.

Les actions des grands Corps ne ſont connues que par les monumens qu'ils érigent, ou par l'hiſtoire qu'ils publient. Uniquement ſenſible à ce qui eſt véritablement utile, la Faculté de Médecine n'a érigé des monumens qu'à l'inſtruction de ſes Eleves, pas un ſeul au faſte ni à la vanité. Contente de faire le bien, elle n'a point fatigué la voix de la

renommée du ſoin de le publier; elle a ſeulement conſigné dans ſes annales les grands traits non moins deſtinés à l'Hiſtoire de la Nation qu'à la ſienne propre.

Dans la crainte d'abuſer de votre bienveillance, MESSIEURS, nous n'ouvrirons point ces annales pour vous y montrer la Faculté toujours occupée à perfectionner l'enſeignement, à multiplier les Maîtres à meſure que les objets & les rapports des connoiſſances ſe multiplioient, ne puiſant que dans ſon propre fonds les moyens néceſſaires pour épurer les ſources de la vraie Médecine, arrachant aux mains de l'ignorance ou de la cupidité les Ouvrages immortels d'Hippocrate, de Galien & des autres Médecins Grecs, en un mot, reſſuſcitant ces grands Maîtres de l'Art, & rendant à l'Europe la vraie Médecine, celle qu'approuve la Nature, celle qui fut toujours la nôtre, qui toujours nous diſtingua, & que cependant l'on ne rougit pas, depuis quelques années, de préſenter comme une nouveauté ſalutaire qu'il feroit important d'établir.

A chaque page de ces annales, vous verriez la Faculté, attentive aux moindres découvertes, ne rien négliger de ce qui pouvoit accélérer les progrès de l'Art, accueillir les expériences, les obſervations de tous les pays, mais auſſi, toujours en garde contre les preſtiges de la nouveauté, ſe garantir de la ſéduction qui, quoique momentanée, n'a que trop ſouvent ſubſtitué à l'étude de la vraie Médecine l'erreur des ſyſtêmes ; frappée des productions merveilleuſes de la Chymie, ſe faire une loi d'en recueillir les procédés, de les répéter, d'en étudier les réſultats; mais arrêtée dans le jugement de leurs effets par cette regle de ſa conduite toujours ſaintement obſervée, *ſalus populi ſuprema lex eſto*, elle aima mieux s'expoſer au reproche d'une timidité exceſſive, ou même à des reproches plus offenſans, que de paroître tolérer des remedes incertains, des méthodes dangereuſes. Auſſi, jamais on ne l'a vue adopter un remede nouveau avant qu'une expérience éclairée l'eût légitimé, en lui imprimant le ſceau de ſon approbation.

Cette conduite ſévere lui a ſouvent ſuſcité des ennemis puiſſamment protégés, & qui, par leurs intrigues & les ſecours d'une faveur ſurpriſe, ſembloient devoir ſe maintenir dans des uſurpations notoires & le

pouvoir qu'ils s'étoient arrogé de fouler aux pieds les loix les plus ſages, dictées pour le ſalut des peuples. Vous la verriez inébranlable au milieu de ces orages, & toujours triomphante, parce que l'intérêt qui la faiſoit combattre, la conſervation de ſes concitoyens, pouvoit bien être déguiſé un moment aux yeux du Prince & des Magiſtrats; mais toujours la vérité a arraché le maſque dont ſe couvroit l'impoſture, & a rendu à l'humanité des droits ſacrifiés à l'ambition de dominer ou à une vile ſpéculation de fortune.

En vain l'ignorance & la mauvaiſe foi ont mis tout en uſage pour empoiſonner cette conduite de la Faculté de Médecine, pour en faire un objet de ridicule, un prétexte à de noires calomnies. Elles n'ont pu flétrir ſa gloire, parce qu'elles n'ont pu faire que cette ſage lenteur à admettre les remedes & les projets nouveaux n'ait pas ſauvé du tombeau un grand nombre de victimes ou de la nature néceſſairement dangéreuſe du remede, ou de ſa mauvaiſe préparation, ou de la témérité de ceux qui l'adminiſtroient avec un enthouſiaſme dont, hélas! nous ne voyons encore aujourd'hui que de trop fréquens exemples.

Du ſein même des contradictions que cette Compagnie a eues à eſſuyer, elle a recueilli l'éloge le plus flatteur, la preuve la plus certaine de la ſageſſe, de l'utilité & de la légitimité de ſes défenſes, l'approbation conſtante du premier Tribunal de la Nation.

Que le Public, la plupart des Magiſtrats eux-mêmes & les Chefs de l'Adminiſtration ignorent quelquefois l'importance des ſervices que la Faculté de Médecine a rendus & ne ceſſe de rendre en combattant le charlataniſme, en réprimant, autant qu'il eſt en elle, ſon audace meurtriere, en implorant ſans relâche l'exécution des loix, qui ſeule maintient la pureté de la doctrine & la ſûreté de la pratique! nous aurions tort d'en être étonnés & de nous en plaindre. Ces ſervices ſont réels, mais ils ſont ſecrets: ils ſauvent des millions d'hommes chaque année, mais ils les ſauvent ſans éclat: celui même qui jouit du bienfait l'ignore: la Faculté ne le publie pas; il lui ſuffit de bien faire chaque jour, de redoubler de zele & de ſoin pour aſſurer le ſalut & le bonheur des Peuples. Cette occupation lui eſt plus chere.

Depuis long-temps elle jouit dans le ſilence de la douce ſatisfaction d'avoir délivré cette Capitale des retours trop fréquens d'une peſte qui, avant ce ſiecle, lui enlevoit un grand nombre de ſes habitans. Non contente de députer à chaque fois pluſieurs de ſes Membes pour porter des ſecours prompts & efficaces aux infortunés frappés de ce fléau, & de les dédommager elle-même du ſacrifice, qu'ils faiſoient à la patrie, de leur temps, de leur ſanté & de leur vie, elle a recherché les cauſes de cette contagion, les a démontrées aux Magiſtrats & a indiqué à leur prudence les moyens préſervatifs. Les ſuccès les plus heureux ont ſuivi l'exécution de ſes préceptes.

Si la Faculté de Théologie de Paris eſt regardée avec juſtice comme un Concile toujours ſubſiſtant, digne d'être la lumiere des Evêques & des Souverains Pontifes, la Faculté de Médecine de Paris a joui d'un honneur auſſi mérité. Dans tous les ſiecles elle a été le conſeil des Provinces, des Villes du Royaume, & même des Nations voiſines en proie aux fureurs des épidémies & des épizooties. C'eſt dans ſon ſein, je m'explique, ce n'eſt pas ſeulement dans les conſeils particuliers de ſes Membres, mais c'eſt dans le Comité qu'elle nommoit à chaque réquiſition, & dont elle éclairoit les déciſions, que les Magiſtrats, les Chefs des Provinces, le Gouvernement lui-même ont toujours trouvé les regles de la conduite qu'ils avoient à tenir pour arrêter la contagion & faire ceſſer la mortalité.

Que ne m'eſt-il permis, MESSIEURS, de vous rappeller les principaux événemens où la Faculté de Médecine a goûté dans les travaux les plus pénibles la ſeule récompenſe digne d'elle, celle d'être utile ſans être à charge ni au Peuple, ni au Gouvernement.

Vous n'apprendriez pas ſans ſurpriſe qu'en 1520 elle fut conſultée & répondit ſur le danger à craindre de la fumée du charbon de terre. L'Adminiſtration de la Ville, dont le premier ſoin eſt de veiller à la conſervation des Citoyens, lui fait aujourd'hui la même demande au ſujet des pompes à feu que les ſieurs Perier doivent établir auprès de Chaillot.

En 1554, elle annonça aux Magiſtrats combien il étoit dangereux de

laiſſer ſubſiſter le cimetiere de l'Hôtel-Dieu dans le quartier de la rue Saint-Denis, où il étoit, au milieu de pluſieurs habitations, & conſeilla de le porter bien au-delà des limites de cette Ville: elle déſigna l'Iſle des Cignes. Les principes lumineux dont elle appuya ſon conſeil avaient également pour objet l'établiſſement des cimetieres hors des Villes en général, la défenſe d'inhumer dans les Egliſes, la néceſſité d'entretenir la pureté de l'air dans les priſons, les hôpitaux & les ſalles de Spectacles, qui, pluſieurs fois, dans les temps de peſte, ont été fermées, à ſa réquiſition.

En 1599, elle conſeilla de rétablir les fontaines publiques, non-ſeulement pour diſtribuer une boiſſon indiſpenſable dans les quartiers de cette Ville, qui s'aggrandiſſoit chaque jour, mais pour procurer la propreté des rues, des égoûts, & favoriſer la ſalubrité de l'air.

A différentes époques de ce ſiecle & des précédens, elle a excité la ſollicitude & la ſévérité des Magiſtrats ſur le danger des mixtions vénéneuſes dans les vins des Cabaretiers & des Vignerons voiſins de cette Capitale, dans les préparations en ſucre pour les deſſerts, contre l'uſage des uſtenſiles de plomb & de cuivre: elle a éclairé leur vigilance alarmée ſur l'emploi de pluſieurs denrées, ſur l'uſage des huîtres, ſur celui de la levure qu'employoient les Boulangers pour faire le pain; ſur celui des farines ou ſubſtances farineuſes différentes de celles que fourniſſent les bleds; ſur l'uſage des liqueurs fermentées, tirées du cidre, du poiré & de la biere, ſur les moyens employés pour la purification & la raffinerie du ſucre; ſur l'huile de pavots, dite improprement huile d'œillet, & ſur les inhumations trop précipitées, dont les ſuites cruelles font frémir. En un mot, ſur tout ce qui intéreſſe la ſanté & la vie des Citoyens, la ſageſſe des Magiſtrats n'a connu d'autre Tribunal que celui de la Faculté, qui jamais n'a trompé leur eſpoir.

Combien une fonction auſſi honorable, auſſi précieuſe pour des Médecins citoyens n'a-t-elle pas entretenu, échauffé cette noble émulation, qui toujours a diſtingué notre Compagnie & la rendue vraiement digne de la confiance de la Nation! Ces expreſſions ne ſont pas trop fortes: vous en conviendrez, MESSIEURS, lorſque vous verrez cette premiere

Faculté de Médecine du Royaume, juſtement jalouſe de ſes droits & de ſa diſcipline, accorder gratuitement à un étranger le titre & les honneurs de Docteur-Régent (Jean de l'Eſtelle), par cela ſeul qu'il s'étoit dévoué au ſervice des peſtiférés; envoyer, à ſes frais, ſes Membres viſiter les malades; donner dans ſes Ecoles des conſultations gratuites, & même diſtribuer aux pauvres les médicamens néceſſaires pour leur guériſon; députer deux de ſes Docteurs pour aller, avec d'autres Médecins de la Province, remplir les devoirs les plus dangereux de leur état auprès des malheureux habitans de Marſeille; en envoyer quatre, ſous la direction de ſon Chef, au ſecours des Matelots de Breſt. La mort de leurs Confreres expirans dans leurs bras, généreuſes victimes de leurs obligations & de leur zele, ne rallentit point leur ardeur, rien ne les arrête; ils volent d'une Province, où ceſſe la contagion, vers une autre qui en reſſent les atteintes. Les animaux même partagent leurs études, leurs veilles, parce que les animaux contribuent au bonheur des hommes.

Quel autre motif que l'amour du bonheur public a pu en 1745 déterminer le Doyen & douze Membres de la Faculté à parcourir chaque jour, pendant quatre mois, tous les fauxbourgs & la banlieue de Paris pour y voir & ſecourir les beſtiaux que moiſſonnoit une cruelle contagion, & ſe rendre tous les ſoirs auprès des Chefs du Parlement pour les informer de leurs ſuccès?

Quel autre motif ſeroit aſſez puiſſant pour engager tous ceux que la Compagnie charge de l'examen des queſtions qui lui ſont propoſées, ſoit relativement à l'adminiſtration générale, ſoit pour l'inſtruction & l'avantage des Particuliers, à faire à leurs dépens, ſans eſpérer ni avoir lieu d'eſpérer aucune indemnité, les voyages, les recherches, les expériences néceſſaires pour connoître la vérité, dévoiler l'impoſture & apprécier l'utilité de chaque demande ſur la grande regle du bien public? Nous pourrions vous rappeller ce chef-d'œuvre de l'analyſe chymique, le travail de ſes Commiſſaires ſur l'eau de la riviere d'Yvette, qu'un illuſtre patriote, M. de Parcieux, propoſoit d'amener à Paris; celui en faveur des Enfans-Trouvés de l'Hôpital d'Aix; celui en faveur des habitans de Morlaix; celui relativement aux allarmes qu'on avoit in-

juſtement

juſtement répandues contre l'uſage des pommes de terre & contre le voiſinage des atteliers où l'on diſtille l'eau-forte. Et combien d'autres faits n'aurois-je pas à vous citer ! tous témoignages authentiques du plus noble déſintéreſſement, vertu qui ne s'eſt pas démentie depuis ſix ſiecles dans notre Faculté, & dont aucun exemple ne ſera capable de la faire repentir. Mais je m'apperçois que j'anticipe ſur l'objet principal de cette Aſſemblée. Mon zèle, en mettant ſous vos yeux une légere eſquiſſe des travaux de la Faculté, ſera pleinement récompenſé ſi vous en avez recueilli cette juſte conviction que toujours elle a mérité l'eſtime & la reconnoiſſance de ſes concitoyens, quoiqu'elle n'ait point mandié ces ſentimens en annonçant ce qu'elle étoit en état de faire, ce qu'elle avoit deſſein de faire, quoiqu'elle ne les ait pas exigés en publiant le tableau de ce qu'elle avoit fait.

Tranquille dans le ſilence modeſte qu'elle s'étoit impoſé depuis ſa naiſſance, elle étoit heureuſe du bien qu'elle faiſoit. Elle n'a deſiré que d'unir ſes travaux avec ceux des Facultés, des Colleges de Médecine & des Médecins répandus dans le Royaume, en établiſſant avec eux une communication réciproque, une correſpondance ſuivie de recherches & d'obſervations : elle les y a invités par une lettre circulaire. Nous devons au plus grand nombre des Corps de Médecine des remercîmens ſinceres de l'empreſſement qu'ils ont témoigné. Si le ſuccès n'a pas répondu à leur promeſſe, nous ne pouvons l'imputer qu'à un genre d'obſtacles au-deſſus du pouvoir des uns & des autres. Un regard favorable du Gouvernement peut ſeul diſſiper ces obſtacles, & la bienfaiſance de notre auguſte Monarque nous permet de l'eſpérer.

Honorée à ſes yeux par le concert de ſes Membres, récompenſée par la nobleſſe & l'utilité de ſes établiſſemens, la Faculté n'eût jamais abandonné ſes uſages antiques & reſpectables, elle n'eût pas renoncé au plaiſir qu'elle goûtoit avec les vrais bienfaiteurs de l'humanité, celui de n'être pas même remerciée, ſi l'un de ſes enfans, M. Malouin, n'eût conçu le généreux projet de lui faire une loi de ſe montrer telle qu'elle eſt, &, par-là, d'épargner à la Nation une erreur & une injuſtice.

Inſtruit par une fréquentation aſſidue de nos Aſſemblées pendant plus

de vingt-cinq ans combien ſont grands les ſervices que la Faculté rend chaque jour à l'humanité, par la réunion de ſes Membres dans ces Aſſemblées deſtinées ou à donner des ſecours aux malades qui viennent les implorer, ou à s'éclairer mutuellement ſur les maladies régnantes, épidémiques & autres, ſur les nouvelles découvertes, les obſervations que préſente une pratique journaliere dans cette Ville immenſe, il a penſé qu'une communication plus étendue de ces lumieres étoit d'une obligation ſacrée, & il n'a pas héſité à croire qu'en montrant à une Compagnie, que ſon ame bienfaiſante ne pouvoit méconnoître, un nouveau moyen de faire du bien, ce motif, toujours puiſſant ſur elle, lui feroit ſacrifier ſa répugnance conſtante pour un éclat extérieur, que jamais elle n'a ambitionné.

C'eſt dans cette intention, qui lui aſſure un droit bien légitime à la reconnoiſſance, non-ſeulement de tous ſes confreres, mais de tous les François, qu'il a laiſſé une ſomme annuelle pour fournir aux frais de cette Séance.

Le deſir d'être utile de plus en plus eſt la raiſon puiſſante, l'unique qui ait engagé la Faculté à accepter le legs de M. Malouin. Mais en l'acceptant, elle ne s'eſt regardée que comme dépoſitaire d'un bien qui appartenoit à l'inſtruction publique. Obligée ſeulement de tenir une Séance dans laquelle elle rendroit compte de ſes travaux, de ceux de ſes Bacheliers, des obſervations faites & communiquées par ſes Membres, & feroit l'éloge de ceux qu'elle auroit eu la douleur de perdre dans le cours de l'année, elle reſtoit maîtreſſe abſolue & légitime des deniers que n'auroit pas conſommés la Séance. Eh bien, MESSIEURS, cet excédent, elle a cru devoir le rendre, pour ainſi dire, à M. Malouin, en fondant au nom de ce véritable ami de l'humanité un Prix qui ſera diſtribué de deux en deux ans. Elle a fait plus, elle offre aux Médecins des Provinces & étrangers un Comité toujours ſubſiſtant, compoſé de vingt-quatre de ſes Membres, célebres par l'eſtime & la confiance méritée des Princes, des Grands & du Peuple : ils s'aſſembleront chaque ſemaine pour comparer les fruits de leur expérience avec les obſervations de leurs confreres. Leurs recherches, leurs conférences n'auront

point de limites ; elles embrasseront toute la Médecine, parce que toute la Médecine est le domaine de la Faculté. Les résultats communiqués à la Faculté assemblée deux fois par mois seront l'ouvrage de la Faculté entiere, c'est-à-dire, de plus de cent Médecins distingués dans la Chymie, la Botanique, l'Histoire Naturelle, l'Anatomie, exerçant l'Art si important & si difficile de guérir à la Cour, à la Ville, au sein de l'opulence comme de la pauvreté, dans les Palais comme dans les Hôpitaux. Les recueils que produiront ces travaux combinés, de quelle utilité ne pensez-vous pas qu'ils seront pour les progrès de l'Art & le boheur de l'humanité ? Il est temps, MESSIEURS, que vous vous en formiez une idée, d'après l'indication succinte qui va vous être donnée des différens objets discutés dans nos Assemblées tenues les premiers de chaque mois, & que l'on cesse enfin de mépriser nos travaux, parce qu'on ne les connoissoit pas.

Après ce discours, M. Descemet, Secrétaire de l'Assemblée dite *Primâ mensis*, a présenté le tableau des maladies observées depuis le printemps de 1777 jusqu'à l'été de 1778. Ce tableau sera imprimé.

Conformément à l'intention de M. Malouin, on a aussi rendu compte des travaux de MM. les Bacheliers actuellement en licence ; nous en donnerons une notice à la suite des Mémoires communiqués par les Membres de la Faculté.



PROCLAMATION

Du Prix fondé par feu M. Cuvilier, Docteur en Médecine à Mesle en Poitou.

Il est peu de profession dont l'étude & l'exercice inspirent des sentimens plus purs de patriotisme que celle de Médecin. Consacré au soulagement de ses semblables, il n'est heureux qu'autant qu'il leur est utile. M. Cuvilier de Champoyaux, jeune Médecin à Mesle dans le Poitou, penétré de ces nobles sentimens, mais réduit à l'impossibilité de remplir ses devoirs & ses desirs par l'anéantissement insensible de ses forces, au milieu des horreurs d'une phthisie indomptable, n'a trouvé d'adoucissement à ses regrets, que dans la consolation de faire servir une partie de sa fortune aux progrès d'un Art qu'il ne pouvoit exercer. Ayant pour la Faculté de Médecine de Paris l'estime qu'il avoit puisée dans la fréquentation de ses Ecoles, & l'entretien de plusieurs de ses Membres, il l'a rendue dépositaire de ses volontés, en lui remettant une somme destinée à fonder un prix.

Le premier sujet que proposa la Faculté en 1771, étoit une suite de ses travaux sur les maladies épidémiques, & de son application constante à étudier les causes, les différences & le traitement de ces fleaux qui toujours ont excité les soins & la bienfaisance du Gouvernement, mais d'une maniere plus spéciale depuis 1776, & dont la Faculté n'a jamais cessé de s'occuper. Elle avoit apperçu dans la fondation de M. Cuvillier un moyen de recueillir les connoissances des Praticiens répandus dans les Provinces, & dès-lors plus accoutumés à voir les épidémies & les épizooties, à saisir leur caractere, & à déterminer le genre de curation propre à chaque espece.

Attachée inviolablement à l'ordre le plus simple, parce qu'il est le seul qui conduit à la vérité, elle demanda *s'il étoit possible de prévenir*

les maladies épidémiques, & quels seroient les moyens de les prévenir ou d'en arrêter les progrès ?

La doctrine du Mémoire couronné en 1772, & même de ceux qui avoient concouru, l'ayant confirmé dans le jugement porté par les Médecins les plus célebres de l'antiquité, par ceux des derniers siécles & par nos contemporains, qu'à l'exception d'une ou de deux, tout au plus, les épidémies ne sont que des maladies déja connues, mais qui attaquent en même temps, non seulement un plus grand nombre d'individus dans un même canton, dans une même Province, mais encore avec des symptômes plus ou moins graves, plus ou moins funestes, dont la naissance & l'intensité dépendent des circonstances que souvent il est impossible à l'homme le plus éclairé de prévoir, encore moins de prévenir, & dont la nature & les vrais caracteres ne sont apperçus que par les funestes effets qu'ils produisent : elle jugea nécessaire de borner ses recherches aux épidemies les plus constantes dans leur marche & dans leurs symptômes, laissant à la sagacité de chaque Praticien à appliquer les principes constatés par l'expérience, aux phénomènes qui se présentent avec l'invasion de l'épidémie.

C'est pourquoi elle assigna pour le prix de 1774 cette question: *La peste est-elle une maladie particuliere & distinguée de toute autre, & quel genre de traitement curatif ou préservatif lui convient ?*

Elle eut alors la satisfaction de voir réunis dans deux Mémoires qu'elle couronna, & dont elle se propose de rendre la doctrine publique, la théorie, c'est-à-dire, l'histoire la plus fidelle des effets de ce cruel fléau & le traitement le plus approprié à ses variations, traitement rédigé par une expérience répétée au milieu des pestiférés.

En suivant toujours les mêmes principes, & convaincue que les erreurs hasardées par le charlatanisme, accueillies par l'enthousiasme & accréditées par le vil intérêt, ne sont pas moins préjudiciables que l'ignorance la plus grossiere, elle regarda comme un de ses devoirs d'implorer les lumieres des vrais Médecins, sur la promesse merveilleuse d'arrêter les effets du virus variolique, & de réduire à une marche douce, uniforme, cette éruption redoutable, quelque fût sa

complication & quelque fût ſa fureur. On annonçoit un ſpécifique, une découverte heureuſe ; l'artifice n'avoit pu s'envelopper long-temps, de maniere à échapper aux regards pénétrans des Médecins de cette Capitale ; mais on avoit oſé les ſoupçonner, &, pour arrêter les progrès de l'erreur, la Faculté propoſa cette queſtion :

La petite vérole étant déclarée, y a-t-il quelque moyen d'énerver l'activité de ſon virus ?

La diſcuſſion de ce problême important & deſtiné, non-ſeulement à démaſquer l'impoſture, mais à éclairer de plus en plus la pratique contre cette maladie trop ſouvent épidémique, n'ayant pas rempli les vues de la Compagnie, elle la propoſa de nouveau en 1776.

Les Mémoires reçus ne ſont pas tous traités avec le même ſoin, la même clarté, la même abondance de principes, d'expériences confirmatives, & ne préſentent pas une méthode auſſi générale, auſſi propre à répondre aux accidens dans les différens périodes de la maladie.

Mais tous les Auteurs, excepté un qui ſe dit poſſeſſeur d'un ſecret, qu'il ne divulguera qu'après avoir obtenu un dédommagement proportionné à l'importance du ſervice, ſe réuniſſent ſur ce point, qu'il n'eſt aucun ſpécifique capable d'énerver l'activité du virus varolique proprement dit ; qu'une telle entrepriſe eſt auſſi contraire à la nature bien connue de la maladie qu'à l'expérience ; que toute promeſſe à ce ſujet eſt vaine, illuſoire. Le danger de cette maladie dépend de ſes acceſſoires, il eſt au pouvoir du Médecin d'en modérer la chaleur, d'enchaîner leur action, & même d'en prévenir pluſieurs. Les uns ont propoſé un moyen, parce que ſe faiſant un principe de tout ſimplifier, ils n'ont vu qu'une cauſe du danger. Les autres ont abandonné à la prudence du Médecin le choix des moyens indiqués par des expériences heureuſes.

Deux de ces Mémoires ont paru mériter un accueil plus marqué. Le premier * eſt celui qui a pour deviſe :

* L'Auteur eſt M. Gontard, Docteur en Médecine, Conſeiller Médecin ordinaire du Roi à Villefranche en Beaujollois, Membre de l'Académie de la même Ville.

Quam ſit periculoſum vel acutiſſimo ingenio præditis, cerebrum in quâlibet ſive arte ſive ſcientiæ indagandâ agitari perpetim & quaſi concalefieri niſi factum ipſum veri ac falſi judicem ac ſequeſtrum conſtituant. SYDENHAM, *Diſſertatio Epiſtolaris.*

La Faculté lui a adjugé le prix.

Le ſecond * a pour épigraphe :

Neque poſſe curari id quod ægrum facit ab eo qui quid ſit ignorat.
CORNEL. CELSUS, *de Medecinâ Præfatio.*

La Faculté l'a jugé digne de l'*Acceſſit ;* il eſt ſimple & lumineux ; mais on auroit deſiré que la doctrine fût un peu plus nourrie d'obſervations. Le premier peut être conſidéré comme un Traité complet de théorie & de pratique. Si l'Auteur a permis à ſon imagination quelques ſyſtêmes pour fixer l'époque & les cauſes de la naiſſance de la petite vérole & ſon développement, quoiqu'il ait paru s'y complaire, il ne s'y eſt livré cependant qu'avec cette ſageſſe d'un homme de génie, qui n'eſtime ce qui eſt probable qu'autant qu'il mérite de l'être, oublie tout ce qui n'eſt que vraiſemblable lorſqu'il eſt queſtion d'agir, & n'emprunte ſes préceptes que de l'expérience la plus ſcrupuleuſe.

Suivant notre Auteur, il ne faut avoir aucun égard à la petite vérole, parce que ſon virus eſt ſimple, & qu'agiſſant ſeul, ſa marche eſt uniforme, réguliere & ſe termine toujours ſans aucun danger. C'eſt à la fiévre qui accompagne cette maladie, que le Médecin doit donner toute ſon attention, & contre laquelle il doit tourner toutes les reſſources de ſon art.

L'expérience démontre que la plupart des fiévres qui rendent les petites véroles dangereuſes, & même meurtrieres, ſont des fiévres humorales, dont les émétiques & les purgatifs ſont les vrais remedes, ſans exclure néanmoins les ſaignées, les véſicatoires & les autres moyens que l'Auteur ne conſidere que comme préparatoires ou ſecondaires.

---

* L'Auteur eſt *M.* CAROLUS STRACK, *Med. Doct. & in Univerſitate Maguntina inſtitutionum medicarum Profeſſor.*

C'eſt ſous ce point de vue qu'il établit ſes regles de pratique, & il les confirme par trente-deux obſervations.

Chacune préſente un tableau d'accidens différens & dans des périodes différens de la petite vérole. Ces purgatifs, proportionnés & adminiſtrés de deux jours l'un, ont diſſipé le trouble que cauſoient les humeurs, & aſſuré à la petite vérole une marche douce & ſalutaire.

La concluſion que préſente ces obſervations, & qui n'eſt que la confirmation de la doctrine établie dans le Mémoire, eſt que les évacuations réitérées de deux jours l'un, n'ont ni retardé ni précipité la marche des petites véroles bénignes, n'ont point aggravé leur nature, qu'elles ont favoriſé l'éruption, la ſuppuration, ſuſpendues par des accidens; que, dans pluſieurs ſujets, elles ont paru diminuer la quantité des puſtules varioleuſes, hâter la ſuppuration, même la diminuer conſidérablement, ſans autre ſuite que d'accélérer la convaleſcence; enfin, que dans toutes les petites véroles que l'on a coutume d'appeller de mauvaiſe eſpece, les accidens les plus graves ſe calmoient à meſure que les humeurs étoient évacuées.

Cette doctrine étoit déja connue en France, en Angleterre, & miſe en pratique par les Médecins de cette Faculté; nous ſommes même en état d'aſſurer qu'elle faiſoit eſſentiellement tout le prétendu ſecret de certains Inoculateurs Anglois. Le merveilleux n'exiſtoit que dans l'eſpece de purgatif qu'ils adminiſtroient. L'Auteur du Mémoire couronné a donné à cette doctrine une extenſion plus décidée, & a recueilli plus de faits en ſa faveur.

Nota. La Faculté prévient qu'en couronnant une Diſſertation, elle ne prétend que juger la ſupériorité des Ouvrages préſentés au concours, & non pas approuver ni rejetter excluſivement la doctrine qu'ils contiennent.



PROCLAMATION

Du Prix fondé par une Société de Citoyens généreux, qui ont voulu faire le bien ſans être connus *.

Sous un regne où l'autorité n'aime à ſe manifeſter que par des actes de bienfaiſance, il n'eſt pas étonnant, MESSIEURS, que les Particuliers, échauffés par un exemple auſſi puiſſant, faſſent le ſacrifice de quelque portion de leur fortune pour contribuer au bonheur de leurs Concitoyens. Il eſt ſi beau de faire le bien, il eſt ſi doux de voir les heureux que l'on a faits & de s'entendre combler de bénédictions, que la bienfaiſance doit être regardée comme la plus facile des vertus, en même temps qu'elle eſt la plus glorieuſe. Mais faire le bien ſans vouloir être connu, n'eſt-ce pas doubler la dette de la reconnoiſſance, & forcer notre admiration & nos reſpects?

Tels ſont les ſentimens dont la Faculté eſt pénétrée pour la Société inconnue qui nous a remis une ſomme de 300 livres deſtinée à celui qui auroit le mieux diſcuté une queſtion à notre choix. Tout ce qu'il nous a été permis de ſavoir, c'eſt que ce prix étoit propoſé par le ſeul amour de l'humanité; & que l'état des meres après leur accouchement, les Maladies auxquelles elles ſont expoſées, avoient ſouvent fait l'objet des entretiens & des craintes de cette Société.

Ces motifs, bien légitimes d'attendriſſement, ont dicté la queſtion annoncée par notre Programme ſur *le traitement de la fiévre miliaire des femmes en couches.*

Les Auteurs qui vouloient concourir étoient avertis d'éviter toute explication ſyſtématique; d'emprunter leurs tableaux de l'obſervation ſeule, & de fonder le traitement ſur l'expérience.

* Ce Rapport a été fait & lu par M. de l'Epine, l'Ancien de la Faculté, ancien Doyen, Cenſeur, & l'ancien des Commiſſaires nommés pour l'examen des Mémoires envoyés au concours.

La Faculté desiroit qu'ils exposassent clairement, 1°. le caractere de cette maladie, d'après ses signes & ses symptômes.

2°. En quoi elle differe de la fievre miliaire qui, épidémique, attaque indistinctement les deux sexes.

3°. Si la diversité de couleur dans les boutons établit une différence réelle dans le caractere de la maladie.

4°. Quel traitement elle exige à raison du temps de son invasion, de ses symptômes, de la couleur des boutons & des autres circonstances où se trouve la femme en couche.

5°. Enfin, s'il est quelques précautions à prendre, même après que la maladie paroît dissipée, & pour préserver de la récidive dans une nouvelle *couche*.

Dans le nombre des Mémoires envoyés au concours, il y en a cinq qui tous font honneur à la Médecine & aux Médecins qui les ont composés.

Nous disons qu'ils font honneur à la Médecine, en ce que l'unanimité d'observations & de vues de pratique entre des Observateurs éloignés les uns des autres, & qui, sans se connoître ni pouvoir se concerter, rencontrent les mêmes vérités, prouve bien clairement que dans la Médecine tout n'est pas conjectural, comme le voudroient insinuer les détracteurs de cet Art salutaire.

Nous disons que ces Mémoires font honneur aux Médecins, en ce que, par des recherches séparées, sans le secours les uns des autres, ils se confirment réciproquement dans leurs découvertes.

Cette conformité de sentimens sur les principaux objets, formoit une difficulté réelle, & a suspendu pendant quelque temps le jugement des Commissaires de la Faculté.

Cependant sans déroger au mérite, à lérudition & à la sagacité de chacun des cinq Concurrens, ils en ont distingués deux dans lesquels ils n'ont pu se refuser à reconnoître une méthode un peu plus rigoureusement soutenue, une recherche plus soignée dans les détails théoriques ou pratiques, une attention plus particulière à relever & à combattre vigoureusement des préjugés populaires, souvent bien funestes

dans cette maladie, enfin une réponſe très-complette ſur toutes les demandes énoncées dans le Programme.

L'une de ces Diſſertations * porte pour ſa deviſe :

Verba que proviſam rem non invita ſequentur.

Et l'autre **:

.... Hæc tua ſunt.

Ces deux Diſſertations leur ont paru d'un mérite ſi égal, qu'ils ont eſtimé devoir propoſer à la Faculté de partager le Prix entre leurs Auteurs; & la Faculté a ratifié leur jugement.

C'eſt un uſage ordinaire dans la proclamation des Prix, après avoir adjugé la couronne a celui qui en a paru le plus digne, de faire une mention honorable de celui qui en a le plus approché. Ce qui, dans l'uſage ordinaire, n'eſt ſouvent qu'une faveur, a paru à MM. les Commiſſaires & à la Faculté, dans la circonſtance actuelle, un acte d'équité & de juſtice, parce que les trois autres Diſſertations ſuivent de ſi près les deux premières, qu'elles méritent non ſeulement une mention honorable, mais un témoignage plus marqué de l'eſtime, que la Faculté fait du travail de leurs Auteurs. C'eſt pourquoi elle ne les ſéparera point, & ſans diſtinction de rang elle déclare que chacun d'eux mérite un *acceſſit*.

C'eſt bien la moindre récompenſe que l'on puiſſe accorder au zele patriotique d'un Citoyen, qui, par état, obligé de donner le jour & ſouvent les nuits au ſoulagement de ſes Concitoyens, ne peut prendre que ſur ſon repos le temps de rédiger les connoiſſances que l'obſervation & l'expérience lui ont acquiſes, qui a la généroſité de communiquer ſans réſerve le fruit de ſes travaux & de ſes veilles, & qui enfin n'épargne aucun ſacrifice pour contribuer aux progrès de ſon art & au bonheur de l'humanité.

---

* L'Auteur eſt M. GOUBELLY, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

** L'Auteur eſt M. GASTELIER, Docteur en Médecine, réſident à Montargis.

Tellles ſont les deviſes de ces trois Mémoires.

1°. Multi in veritate inquirendâ alienas potiùs quàm ſuas adhibent vires. BAGLIVI.

2°. Sæpè ſalutari tentat Medicina labore,
Spiſſatis nimium ſuccis oppreſſa levare
Viſcera, præſenteſque criſi prævertere morbos. GEOFROI, *de Hygieine Poema.*

3°. Nulla viro in applicando remedio temeritas,
Nulla illi in obſervando effectu feſtinatio,
Nulla in ſiniſtris effectibus occultatio;
Nulla in extollendis proſperis jactantia. BOERHAAV.

1°. M. BRIEUDE, D. M. M. à Aurillac dans la haute Auvergne.

2°. M. PLANCHON, Licentié de Louvain, Aggrégé au Collége des Médecins de Tournay dans la Flandre Autrichienne.

3°. M. DUPRÉ, de Liſle, Médecin à Verſailles, &c.



ÉLOGES.

ELOGE DE M. MALOUIN,

*DOCTEUR-RÉGENT de la Faculté, Médecin ordinaire de la Reine, de l'Académie Royale des Sciences, Professeur au Collége Royal *.*

DE temps immémorial, la Faculté de Médecine à imposé à son Doyen l'obligation de prononcer l'Eloge de ceux de ses Docteurs que la mort lui auroit enlevés dans le cours de l'année.

Ce tribut d'estime & de reconnoissance a toujours été fidélement acquitté dans l'Assemblée la plus solemnelle, qui se tient réguliérement après la Toussaint : mais ce n'étoit que dans l'enceinte de nos Ecoles & en présence des seuls Membres de la Faculté.

M. MALOUIN a desiré que ce fût en public ; il en a fait une des clauses de son testament. Il ne sera pas nécessaire de se livrer aux conjectures pour pénétrer les motifs du testateur ; lui-même nous les a fait connoître plus d'une fois. *Les Médecins*, disoit-il, *ne sont pas autant honorés qu'ils devroient l'être, parce que leurs travaux ne sont pas connus ; il faut de la publicité, & pour l'honneur de la Profession, & pour l'avantage des Citoyens, qui ne sont si fréquemment les malheureuses victimes du charlatanisme, que parce qu'ils ne savent pas combien les Médecins de Paris méritent leur estime & leur confiance.*

* Par M. DES-ESSARTZ, Doyen.

Ces vues, véritablement patriotiques, l'inſtitution de cette ſéance, ſon objet & ſur-tout ſes motifs, ſuffiroient ſeuls pour mériter à M. Malouin, non-ſeulement les hommages éternels de la Faculté, mais un rang diſtingué parmi les bienfaiteurs de l'humanité, ſi ſes travaux, depuis ſon enfance juſqu'à ſa mort, ne lui aſſuroient un droit légitime à ce titre précieux.

N'attendez pas de nous, Messieurs, un Eloge dont la diſtribution, les tableaux deſſinés avec art, préſentés ſous des points de vue réfléchis & variés par des ombres heureuſes, captivent vos ſuffrages en ſéduiſant votre eſprit : ce genre d'éloquence nous eſt étranger, & il ne conviendroit point aux vertus de l'illuſtre Confrere que nous regrettons. Il eſt vrai qu'il chériſſoit la gloire ; mais ſa conduite prouve qu'il l'a chériſſoit acquiſe de bonne foi, par des ſervices réels, & non par ces petits moyens que la médiocrité du mérite ſait ſi bien reproduire ſous toutes ſortes de formes, juſqu'à ce qu'enfin elle ait ſéduit, à force de fatiguer.

Né à Caen d'une famille diſtinguée dans la robe, il fit ſes premieres études dans l'Univerſité de cette Ville. Ayant perdu un frere que ſon droit d'aîneſſe & l'intention de ſes parens deſtinoient à ſuccéder à ſes peres dans la place de Conſeiller au Bailliage, il ſe vit privé de la liberté de choiſir lui-même l'objet de ſes ſecondes études, après avoir fini celles du Collége. Une loi impérieuſe le conduiſit aux Ecoles de droit, il y inſcrivit ſon nom ; mais ſon goût déja excité par les charmes de la phyſique, l'emporta du côté des Ecoles de Médecine.

Il entrevoyoit alors ſeulement l'utilité plus générale & plus conſtante de cette ſcience ; mais à peine initié dans les ſublimes connoiſſances qu'elle exige, ſon goût devint une paſſion que les difficultés même ne firent qu'accroître, & qui s'empara ſi victorieuſement de ſon ame, que toutes ſes penſées, toutes ſes actions furent déſormais pour la Médecine.

Si quelque choſe fut capable de troubler les plaiſirs qu'il goûtoit chaque jour dans l'étude de la Nature, ce fut le chagrin que lui cauſoit le ſouvenir des volontés de ſes parens ; il gémiſſoit de ne pouvoir

s'y

s'y conformer; mais entraîné par une puissance irrésistible & aveuglé sur l'irrégularité de sa conduite par l'espérance de se rendre plus utile à sa patrie, il s'imagina être moins coupable s'il feignoit d'obéir. Cette dissimulation ne pouvoit réussir long-temps. Ce ne fut que par les vives & réitérées sollicitations d'un ami intime de sa famille, qu'il parvint à fléchir l'autorité paternelle & à obtenir de pouvoir se livrer ouvertement à ses inclinations.

Quelque complettes & étendues que soient les études dans la Faculté de Caen, l'une de celles qui ont conservé avec plus de soin l'esprit de leur institution, le goût de la saine doctrine & l'exactitude à l'enseigner : quelque recommandables que fussent par leurs talents & leurs succès les Médecins de cette Ville, notre jeune Docteur crut que ses progrès seroient plus rapides dans cette Capitale, où les Savans, en plus grand nombre, offrent des ressources plus variées & plus multipliées.

Né dans la même Province que l'illustre Fontenelle, il avoit déjà un droit naturel à son amitié, ou au moins à un accueil favorable de sa part. Il fortifia ce droit par les recommandations de quelques amis, & se présenta à son compatriote, qui le reçut avec une affabilité d'autant plus sincere, que, déjà instruit de la passion dominante de notre jeune Docteur pour le travail, de ses connoissances étendues dans la physique & la géométrie la plus abstraite, & sur-tout du desir ardent de se distinguer, il conçut l'espérance d'exécuter, par son moyen, le projet formé entre M. Varignon & lui de soumettre la Médecine aux calculs géométriques & aux loix de la méchanique.

Déjà régnoit dans les Etats voisins une secte de Médecins méchaniciens, qui comptoient à leur tête Bellini, Stenon, Lower, Pitcarn, Borelli, sur les traces desquels marchoient avec distinction Hoffman en Allemagne & Boerhaave en Hollande.

MM. de Fontenelle & Varignon desirant donc introduire cette doctrine, sinon dans nos Ecoles, au moins dans nos écrits, crurent devoir y disposer les esprits, en faisant réimprimer l'ouvrage de Borelli, avec des augmentations considérables, sous le titre de *Borelli renovatus*;

Mais cette entreprise exigeoit des connoissances anatomiques qu'ils n'avoient qu'imparfaitement, & un loisir qui ne leur laissoient pas leurs autres occupations.

L'espérance d'être puissamment aidé par ces deux Académiciens justement célebres, & principalement de contribuer à l'accroissement & à la perfection d'un art auquel il s'étoit dévoué tout entier, détermina M. Malouin à entrer dans leurs vues : il promit de les seconder de toutes ses forces. Mais dès le premier pas, il s'apperçut que toutes les parties de l'art de guérir étoient si intimément liées, que l'on ne pouvoit éviter de tomber dans l'erreur, si l'on entreprenoit de traiter l'une, abstraction faite de l'autre; & que les calculs les plus exacts ne prouvoient jamais rien, si la nature n'en fournissoit les données constantes. Avant donc de commencer à prononcer, il jugea qu'il devoit étudier, & étudia en effet la Médecine toute entiere avec un zele & une assiduité infatigables. Plus il avançoit, plus il sentoit le danger de vouloir astreindre à une précision géométrique des loix, dont nul mortel n'a pu & ne pourra vraisemblablement saisir ni les détails, ni l'ensemble.

Ses études lui donnerent lieu de connoître les Médecins les plus célébres de cette Ville; il fréquenta les Praticiens, les Anatomistes, les Botanistes, les Chymistes, se fit l'ami de tous, & les mit tous à contribution. Il apprit ainsi à estimer la Faculté, & desira d'en être Membre; il s'y présenta en 1724.

Quoiqu'il eût soutenu ses premiers examens avec distinction, & que sa thèse *an fetus in utero suctione nutriatur*, lui eût mérité de justes applaudissemens, il interrompit le cours de sa licence, rappellé dans sa famille, disoit-il, par des affaires, mais plutôt se croyant obligé par les sentimens honnêtes dont son ame fut toujours pénétrée, de fuir des démêlés inévitables avec un Confrere peu délicat, & qui avoit encouru l'indignation de la Faculté entiere.

Cet orage dissipé, ou ses affaires terminées, M. Malouin revint à Paris, & poursuivant le plan qu'il s'étoit fait, il se livra à l'étude & à la pratique de la Chymie. Cette science n'étoit plus enveloppée

de tenébres myſtérieuſes. Epurée des chimeres qui avoient égaré long-temps, & cultivée par des Philoſophes ennemis de l'enthouſiaſme, & qui avoient gémi des malheurs preſque innombrables produits par la coupable prétention d'avoir & de faire des ſecrets, elle avoit fixé les regards & les bienfaits du Gouvernement. La munificence royale avoit établi au Jardin Royal des Plantes un Laboratoire & une Ecole publique qui étoit alors confiée au ſavant M. Geoffroy, notre Confrere. M. MALOUIN ne cherchoit qu'à s'inſtruire, & M. Geoffroy ne cherchoit qu'à communiquer ce qu'il ſavoit. Ces deux hommes, animés des mêmes vues, les progrès de la ſcience dirigés à l'avantage de l'humanité, furent bientôt unis par les ſentimens d'une eſtime réciproque.

M. Geoffroy fut élu Doyen en 1726; ſon éleve & ſon ami s'empreſſa de reprendre le cours de ſa Licence ſous un Maître qu'il chériſſoit autant qu'il l'admiroit. Il l'a parcourue en recueillant l'eſtime de tous ſes Confreres, par ſon exactitude à remplir ſes devoirs, ſon application à travailler toutes les queſtions qui lui étoient propoſées, & à les rendre dignes de ſes Juges. Il jouit de la récompenſe de ſes travaux dans l'accueil favorable que la Faculté fit à ſes examens & à ſes thèſes, dont nous ne citerons aujourd'hui que les titres: *An ſagou phtyſicis prodeſt? An ſemper in inflammationibus revulſio? An educendo calculo cæteris anteferendus apparatus lateralis?* Mais une récompenſe plus flatteuſe, parce qu'elle étoit plus publique, fut le choix que M. Geoffroy, ſon Maître, ſon Doyen, fit de lui pour le remplacer dans ſes fonctions de Profeſſeur au Jardin Royal des Plantes. Epuiſé par des travaux ſans relâche ſur la Chymie & ſur la Matiere médicale, M. Geoffroy n'avoit pas aſſez conſulté ſes forces ni ſes amis. N'écoutant que ſon attachement pour une Compagnie qui le reſpectoit & deſiroit l'avoir pour Chef, il avoit répondu à ſes deſirs avec trop de zele, & en ſe livrant aux fatigues inévitables dans une primatie trop ſouvent orageuſe, il avoit porté le dernier coup à une ſanté naturellement délicate.

Dans l'impoſſibilité de faire ſes leçons, il jetta les yeux ſur M. MALOUIN, & s'aſſocia le célebre M. Sylva, pour fixer la répugnance

du modeste Bachelier. Si, presque novice encore dans la Chymie M. MALOUIN ne fit pas oublier le Maître qu'il remplaçoit, il se concilia l'amitié & la reconnoissance de ses Auditeurs & l'estime des Savans, qui dès-lors le désignerent pour occuper une place à l'Académie.

La Faculté, en recevant M. MALOUIN au nombre de ses Docteurs, acquit non-seulement un membre fait pour l'honorer, mais un enfant rempli du zele le plus ardent pour l'illustration de sa Mere, pour la conservation de ses droits, de ses priviléges, & sur-tout pour le maintien de ses loix. Jamais il n'oublia que ce zele étoit un devoir sacré, une obligation qu'il avoit contractée en entrant dans son sein, & que le respect & la foi, dus au serment solemnel qu'il avoit prêté, ne lui permettoient d'enfreindre en aucun temps de sa vie & sous aucun prétexte.

Dans la crainte de commettre, sur ce point, même la moindre faute d'omission, il avoit extrait de l'Histoire de la Faculté le tableau fidele de ses droits & de ses prérogatives. Ce tableau lui étoit toujours présent, & souvent il l'a communiqué aux Doyens qui venoient d'être élus : il est même plusieurs Professeurs qui ont reçu avec reconnoissance ses réflexions sur les devoirs de leur place. Ceux qui ont fréquenté particuliérement M. MALOUIN, savent qu'il étoit, s'il m'est permis de parler ainsi, tout Médecin. Ce n'étoit qu'avec vénération qu'il parloit de ses Confreres, & sur-tout de ceux qui se dévouoient à la pratique. L'autorité du Médecin dans cette importante & auguste fonction, lui paroissoit aussi redoutable pour le Médecin lui-même, que pour le malade : aussi il ne concevoit pas comment les hommes instruits, & les grands sur-tout, dont la réflexion doit être d'autant plus sérieuse que la conservation de leur santé leur est plus chere, pouvoient se permettre les railleries piquantes & injurieuses, sous lesquelles la plupart cherchent à déguiser leur ingratitude, ou peut-être à se venger de la soumission & de l'obéissance auxquelles ils ont été contraints pendant leur maladie. Il regardoit cette licence, non pas seulement comme un jeu d'esprit contraire à la vérité, mais comme un obstacle aux progrès de l'art, & une source de fautes au détriment

de l'humanité. Cette perſuaſion lui étoit ſi intime, qu'elle l'emportoit ſur la retenue qu'impoſent ordinairement la grandeur & le pouvoir; & juſqu'aux pieds du Trône on l'a entendu dire. « On ſe plaint qu'il » y a des Médecins ignorans & même peu délicats, c'eſt la faute de ceux » qui tournent leur profeſſion en ridicule, ou, ce qui eſt pis encore, » qui affectent de la mépriſer. Eſt-ce donc en annonçant à un homme, » que le ridicule, le mépris & l'injuſtice l'attendent dès le premier » pas qu'il fera dans une carriere, remplie d'ailleurs de difficultés » ſans nombre, que l'on prétend le déterminer à renoncer à tout » pour s'y mettre en état de remplir des devoirs ſi mal reconnus? »

La ſévérité de M. Malouin, pour l'honneur de ſa profeſſion, étoit une ſuite de la probité inflexible qui dirigeoit toutes ſes actions. Il ignoroit cet art ſi néceſſaire cependant dans le monde, & principalement à la Cour, de faire plier ſon opinion devant celle d'un homme à prétentions, d'adoucir la contradiction lorſqu'elle eſt inévitable par ces phraſes à demi-énoncées, entrecoupées, qui, pour ne pas bleſſer l'amour propre, font perdre à la vérité ce qui lui eſt dû. Son expreſſion étoit forte, & ſon avis donné ſans ménagement : il ne cherchoit point à plaire, mais à inſtruire; auſſi n'a-t-il eu que des amis conduits auprès de lui par l'eſtime.

Après cette eſquiſſe qui caractériſe l'ame de M. Malouin, il nous reſte, Messieurs, à vous le peindre comme Académicien, Profeſſeur au Collége Royal, & Auteur de pluſieurs Ouvrages.

Reçu à l'Académie des Sciences dans la claſſe des Chymiſtes en 1742, il a rempli ſes engagemens avec une fidélité toujours égale, & fourni pluſieurs Mémoires dont nous laiſſons l'expoſé & le jugement au ſavant Académicien qui doit faire ſon Eloge. Nous obſerverons ſeulement qu'après ſes premieres recherches chymiques, dont la pratique de la Médecine ne pouvoit recueillir que très-peu de fruit, pour ne pas dire aucun, la Chymie ne lui parut mériter l'attachement ſincere d'un Médecin, qu'autant qu'elle pouvoit contribuer à la perfection de l'art de guérir. Déjà elle l'avoit enrichi de pluſieurs remedes, recommandables à beaucoup de titres, mais ſur-tout par leur énergie

ſous le volume le moins fatigant pour les malades. Les préparations de ces remedes n'étoient plus un myſtere; mais il étoit à deſirer que toutes fuſſent réunies dans un ſeul volume, ainſi que leurs propriétés, leur action & leurs doſes déterminées par l'expérience. Cet ouvrage manquoit; ce fut une loi pour M. MALOUIN de l'entreprendre. La Chymie Médecinale qu'il publia en 1734 en étoit l'ébauche; non-ſeulement il s'appliqua dans la ſuite à l'augmenter de nouvelles préparations, & ſinguliérement du procédé qu'il avoit trouvé pour allier l'antimoine & le mercure, & former un remede précieux dans différens épaiſſiſſemens de la lymphe, dans pluſieurs maladies de la peau, préparation qui porte ſon nom dans les Pharmacopées étrangeres; mais il en retrancha toutes les recherches phyſiques, tous les raiſonnemens de ſpéculation, pour n'en faire qu'un ouvrage de pratique, pour la compoſition des remedes & le traitement des maladies. La ſeconde édition parut en 1750 en deux volumes; & l'Auteur fut obligé d'en donner une troiſieme en 1755.

Ce n'étoit point un Traité profond de Chymie que l'Auteur offroit aux Savans; mais ſon but étoit d'aſſurer la bonne pratique & de concourir aux progrès de la Pharmacie. *Nous aſſurons*, diſent MM. Falconet & Baron, dans l'approbation qu'ils ont donnée à cet ouvrage, *que les obſervations où il veut bien entrer dans les plus petits détails concernant les choſes les plus communes & ſouvent les plus négligées, peuvent être, à ceux qui y feront attention, d'une grande utilité pour la conſervation de la ſanté, & la guériſon des maladies.*

Ce jugement, confirmé par celui de MM. Mery & Boyer, & d'un grand nombre de Savans, qui ne blâment pas un Auteur de n'avoir pas fait ce qu'il ne vouloit pas faire, eſt la réponſe en deux mots à une longue & minutieuſe critique qui fut publiée alors contre la Chymie Médicinale.

L'Académie des Sciences avoit autrefois entrepris l'analyſe des eaux minérales du Royaume. M. MALOUIN a ajouté au recüeil qu'elle avoit publié, celle des eaux de Plombieres qui y manquoit.

Il avoit été du nombre des Docteurs qui, en 1745, viſiterent

les bestiaux dans les fauxbourgs & la banlieue de Paris. Il a proposé quelques vues & le résultat de ses expériences sur la morve des chevaux.

Ne rougissant point de marcher sur les traces des autres lorsqu'elles conduisoient à un bien réel, à l'exemple de M. du Hamel, qui, dès 1741, avoit donné à l'Académie ses observations botanico-météorologiques, il communiqua à la même Compagnie, pendant neuf ans de suite, des observations sur les maladies régnantes dans cette Ville; collection plus importante aux yeux mêmes du Rédacteur de l'Histoire de l'Académie, *puisqu'elle conduit à estimer l'effet des variations de l'air dans les différentes maladies.*

M. Malouin étoit trop ami de la vérité pour présenter ses observations particulieres comme le fidele tableau des maladies régnantes dans cette grande Ville; il savoit que ce tableau ne pouvoit être vrai qu'en réunissant les observations d'un grand nombre de Praticiens; il savoit que cette réunion se faisoit tous les mois dans une assemblée de la Faculté convoquée pour cet objet. C'est donc dans nos registres qu'il a puisé la collection dont il a enrichi les Mémoires de l'Académie.

Ses principes, ainsi que nous l'avons dit, étoient constans & invariables. Il craignoit de ne pouvoir satisfaire en même temps au devoir que lui imposoit la pratique, à ce qu'exigeoit de lui l'Académie, & aux travaux, aux méditations du cabinet. C'est pourquoi ils se détermina à la retraite; & pour se la procurer, il sollicita l'agrément de la charge de Médecin ordinaire de la Reine. L'austérité de sa morale, & la rudesse de sa franchise, ne le rendirent pas cependant tout-à-fait étranger dans ce séjour, il ne chercha point à protéger; il n'eut lui-même d'autres protecteurs que son mérite & sa probité; il y jouit de la considération dont se contente l'honnête homme.

Quelque temps après, il fut nommé Professeur au Collége Royal. On y voyoit autrefois quatre Chaires fondées pour l'enseignement de la Médecine pratique; il en occupa une, & l'a remplit à l'avantage de ses Auditeurs, dont plusieurs ont recueilli & conservent précieusement sa doctrine sur le scorbut, & sur d'autres maladies qu'il avoit

étudiées d'une maniere ſpéciale avant d'en faire l'objet de ſes leçons.

Ce nouveau genre de travail ne l'empêcha pas de partager le zele de l'Académie dans l'entrepriſe qu'elle forma de donner la deſcription de tous les arts & métiers : il ſe chargea de l'art du Meûnier, du Boulanger & du Vermicellier, qu'il a exécuté avec beaucoup de ſoin.

Il en préparoit une ſeconde édition lorſqu'il a été ſurpris par une mort imprévue, le 2 Janvier de cette année, à Verſailles.

Depuis quelques années les devoirs de ſa charge, ceux de ſa Chaire & ſon âge avancé, ne lui permettoient plus de ſe rendre aſſiduement à nos Aſſemblées ; il n'en avoit pas moins conſervé toute la chaleur de ſon affection pour la Faculté, à qui il ſe faiſoit gloire d'être redevable de la conſidération dont il avoit joui.

Reſté célibataire, il ſembloit avoir oublié ſa famille, n'ayant jamais employé ſes talens & ſes veilles que pour augmenter la maſſe des connoiſſances véritablement utiles à l'humanité, il avoit, ainſi qu'il le dit lui-même (dans ſon Traité de l'uſage des Langues vivantes dans les Sciences) il avoit, dis-je, trouvé ſon bonheur dans l'étude & la pratique de la Médecine ; il deſiroit que ſes progrès fuſſent plus rapides ; c'eſt l'objet de ſon Teſtament, & la Faculté s'eſt fait un devoir de ſe ſoumettre à cette nouvelle obligation, qui, en perpétuant les bienfaits de M. MALOUIN, perpétuera les ſentimens de reconnoiſſance qu'il a ſi juſtement mérités.



ÉLOGES
DE MM. PATHIOT, GARNIER,
ET BOUTIGNY DES PREAUX,
Docteurs-Régens de la Faculté.

Parmi le grand nombre de Docteurs dont la Faculté eſt compoſée, tous ne s'adonnent pas à ces études particulieres, qui procurent une réputation diſtinguée, & aſſurent un rang dans les Sociétés ſavantes. Il en eſt qui, bornant leurs méditations, leurs recherches & leurs travaux à la perfection de la pratique, n'en méritent pas moins l'eſtime de leurs Confreres, la reconnoiſſance de leurs Concitoyens, & les regards de la poſtérité.

Tels étoient les trois Docteurs que nous avons perdus dans le cours de cette année.

Le premier, M. Louis Pathiot, originaire de Troyes, commença ſes études dans cette Capitale de la Champagne, les finit à Paris, & ſe préſenta ſur les bancs de la Faculté en 1742.

Doué de mœurs douces, complaiſant peut-être au delà du terme que preſcrit la prudence, & ne refuſant jamais quand il n'en coûtoit que de l'argent pour ſatisfaire ceux qui lui demandoient ; il acquit l'amitié & l'attachement de pluſieurs. Quelque fût dans la ſuite ſa fortune, qu'une indiſcrette paſſion d'obliger avoit beaucoup altérée, il demeura toujours inviolablement attaché aux principes d'honneur & de vertu qu'il avoit puiſés dans une excellente éducation, & qu'avoit fortifié encore ſon admiſſion dans cette Compagnie. Cher à ſes malades, auxquels il ſe livroit entiérement, & pour le rétabliſ-

fement defquels il ne connoiffoit point de facrifice à refufer, excepté celui de nos loix, de notre difcipline & de la probité : il a goûté dans tous les temps de fa vie, & notamment dens fa derniere maladie, le plaifir d'avoir mérité fans interruption la bienveillance de fon Corps, l'amitié de fes Confreres, & l'eftime des honnêtes gens.



M. ANTOINE GARNIER, après avoir fait fes premieres études à Langres, fa Patrie, fe rendit à Paris. Il s'appliqua à la Médecine, & chercha dans les Cours publics, foit de la Faculté, foit du Jardin Royal des Plantes, les inftructions qu'une fortune modique ne lui permettoit pas d'aller acheter dans les Amphithéâtres particuliers. Ses fuccès furent proportionnés à la vivacité de l'intérêt qu'il avoit à fuppléer par la richeffe des connoiffances aux autres moyens d'avancer. L'Anatomie lui parut une reffource auffi noble que fructueufe. Il commença à la démontrer auffi-tôt que fa qualité de Bachelier lui en eût acquis le droit, & continua pendant plufieurs années.

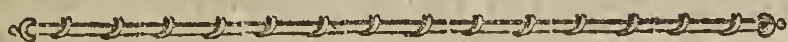
Une collection abondante de connoiffances médicinales, une affiduité exemplaire aux actes rigoureux & multipliés de la Licence, un travail opiniâtre lui mériterent une confidération réelle, & la bienfaifance de la Faculté. Arrêté au milieu de fa courfe par l'impoffibilité de fournir aux dépenfes inévitables, il éprouva, ainfi qu'un grand nombre d'autres avant & après lui, combien eft calomnieux le reproche répété tant de fois & avec la même injuftice par les détracteurs de la Faculté, que ce n'eft qu'à prix d'argent que l'on peut être admis dans fon fein, & que le mérite, quelque tranfcendant qu'il foit, en eft impitoyablement écarté, repouffé, s'il eft indigent.

M. GARNIER annonçoit des talens, il joignoit à une probité fcrupuleufe un vif defir d'être utile : il étoit reconnu bienfaifant: ces qualités, recommandation puiffante auprès de la Compagnie, la déterminerent à lui accorder une faveur qu'elle ne fait pas refufer au vrai mérite, celle de l'admettre à l'examen de pratique, à la licence & au doctorat, fans exiger les redevances ordinaires, lui laiffant pour

acquitter cette dette, qui n'eſt que ſous l'aſſurance de l'honneur, le temps d'avoir recueilli des fruits réels de ſes travaux.

Reçu Docteur en 1750, notre Confrere fut reconnoiſſant & exact: il n'oublia jamais qu'il avoit eu beſoin de ſecours, & il n'en refuſa jamais aux Pauvres, dont il étoit le pere, & dont les regrets ont honoré ſa mémoire.

Les ſentimens d'une piété ſincere, une charité pure & active relevoient en lui le titre & la conduite de Médecin. Les devoirs religieux que lui ont rendus le reſpectable Paſteur & les Adminiſtrateurs des Pauvres de la Paroiſſe de Saint Etienne-du-Mont, dont il avoit été le Médecin & le bienfaiteur pendant nombre d'années, font de lui un Eloge d'autant plus précieux, qu'il eſt moins ſuſpect *.



CHARLES-FRANÇOIS BOUTIGNY DES PREAUX, né en la Ville de Rue en Picardie, de Pierre Boutigny des Préaux, Receveur du Grenier à Sel de la même Ville, fit ſes études à Paris au College d'Harcourt. Senſible dès ſon bas âge aux ſouffrances de ſes ſemblables, il deſiroit dès-lors pouvoir les ſoulager. Ce deſir le détermina à étudier en Chirurgie. Il ſe préſenta & fut reçu en qualité d'Eleve à l'Hôtel-Dieu.

Pendant les ſept années qu'il y eſt reſté, il ne s'eſt pas borné à l'examen & au traitement des maux qui requierent les ſecours du Chirurgien. Il étudioit toute la Médecine dans le grand livre de la Médecine. C'étoit au milieu des malades qu'il s'inſtruiſoit à en connoître la marche, les ſymptômes, la terminaiſon, les reſſources de la Nature, les ſuccès & même les erreurs de l'art. Il entra en licence en 1750, & fut reçu Docteur en 1752.

Les inſtructions qu'il avoit puiſées dans les obſervations multipliées

* M. Secrée de Penvern, Chanoine régulier de la Congrégation de France, Curé de cette Paroiſſe, & MM. les Adminiſtrateurs, ont, en leur nom, fait un Service ſolemnel pour le repos de l'ame de M. Garnier. La Faculté, qu'ils y avoient invitée, y a aſſiſté, repréſentée par ſon Doyen & vingt de ſes Membres.

que lui offroit chaque jour le tableau rapproché de toutes les infirmités humaines, l'avoient accoutumé à une pratique ſage & prudemment expectative. Son précepte étoit celui d'Hippocrate, celui des Maîtres qu'il avoit ſuivis dans nos Ecoles, de n'agir que d'après le vœu de la Nature, d'attendre ſa voix, & de ne lui donner que les ſecours qu'elle demande. Il lui fut toujours fidele, & les malades qu'il avoit traités ſe félicitoient de n'avoir perdu entre ſes mains que les forces qui leur étoient nuiſibles.

Aimé, chéri de ceux qui le connoiſſoient, reſpecté de ſes Confreres, bon fils, bon pere, bon mari, ami fidele, le ſouvenir d'une conduite ſans ceſſe bienfaiſante, des ſentimens purs de religion, la tendre affection d'une fille & d'un gendre dignes de lui, ont été ſa plus douce conſolation dans les langueurs d'une ſuppuration des reins, dont les ravages ont porté le déſordre dans toute ſa machine, & fini ſes douleurs avec ſa vie.



ÉLOGE

*DE M. BERNARD DE JUSSIEU *.*

Il eſt une célébrité qui coûte peut-être plus qu'elle ne vaut, c'eſt une eſpece de conquête à faire; chaque inſtant de la vie eſt marqué par des combats, ou par des ſacrifices pénibles; on ne s'avance qu'au bruit des orages dans une route ſemée d'écueils, &, pour des dégoûts qui naiſſent à chaque pas, il faut le courage de tous les momens; l'Envie eſt bien avertie, elle eſt ſous les armes, & quand elle ne peut pas tout enlever au talent plus fort qu'elle, elle finit encore par prélever ſon impôt ſur la portion de gloire qu'elle eſt forcée de lui abandonner.

Il eſt une célébrité qui n'attend pas que le mérite vienne lui faire violence, elle va au devant de lui, elle le cherche alors même qu'il ſe cache, elle l'inveſtit juſques dans le ſilence de ſa retraite, elle ſe répand comme un jour pur & ſans nuage ſur une vie toute entière de bonheur, de tranquillité, de vertus; l'immortalité commence avant que la tombe ſe ſoit ouverte, le jugement de la poſtérité eſt dans la bouche des contemporains, l'hommage devient univerſel. Le cri de l'Envie alloit encore s'élever; mais il expire étouffé dans le concert des éloges qui retentiſſent de toutes parts, telle fut la célébrité du Savant illuſtre dont l'Éloge m'eſt confié. La Fortune, contre ſon ordinaire, traita long-temps M. DE JUSSIEU avec toute la diſtinction due à ſon mérite, ceſſeroit-elle de lui être fidelle aujourd'hui? car il faut ſe décider à compter pour une de ſes infidélités, l'emploi qu'elle me donne de le célébrer; heureuſement la gloire d'un grand homme ſe défend elle-même. M. DE JUSSIEU a pour lui ſes talens, ſes actions, & l'opinion publique. Heureuſement encore l'Académie des Sciences a déja payé ſon tribut, & le Tournefort de nos jours a rencontré ſon Fontenelle.

* Par M. LE PREUX, Docteur-Régent.

Bernard de Jussieu, Écuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France, & de ses Finances, Docteur en Médecine des Facultés de Montpellier & de Paris, Professeur & Démonstrateur de Botanique au Jardin Royal, de la Société Royale de Londres, de l'Académie des Sciences de Paris, des Académies de Berlin, de Péters-bourg, Upsal, de l'Institut de Bologne, naquit à Lyon le 17 Août 1699, de Laurent de Jussieu, Docteur en Médecine, & de Lucie Cousin.

Il étoit le treizieme de seize enfans, dont il ne reste aujourd'hui que Joseph de Jussieu, qui a fait le voyage du Pérou avec les Académiciens chargés de la mesure du degré de l'équateur, & un autre frere qui ne s'est pas livré aux Sciences.

L'enfance de M. de Jussieu n'eut rien d'extraordinaire; point de ces éclairs d'imagination, point de ces efforts de mémoire qui étonnent, font naître l'idée d'un prodige, annonçant beaucoup pour le moment, promettant davantage pour l'avenir, & ne laissant le plus souvent que des espérances trompées. Il seroit aisé de prouver que l'enfance du plus grand nombre des hommes célebres n'a pas été plus saillante, & même quelquefois a été moins marquée que celle des hommes ordinaires; on citera bien quelques phénomenes, quelques-uns de ces êtres privilégiés que la Nature semble jetter hors des routes communes, ne fut-ce que pour avertir notre ignorance de ne pas se presser d'établir des régles trop générales. Mais nous parlons ici de l'ordre le plus communément observé : une heureuse organisation, qui demande d'abord une constitution premiere à laquelle il n'y ait rien à reprocher, tient ensuite à des développemens qui doivent se faire avec ordre, précision & lenteur; il y a sans doute une crise pour le développement des organes du cerveau, comme il en est une pour celui des organes de la reproduction; la Nature, dans tous les corps, a des momens d'activité qu'on n'apperçoit point, il faut respecter son silence apparent; elle est dans une sorte d'incubation, & quand elle a travaillé sans être brusquée, il faut attendre un produit digne d'elle. Sous un certain point de vue, il en est peut-être d'une organisation heureuse, comme de ces belles cristallisations, qui, pour être régulières & parfaites,

demandent un concours de circonſtances, & ſur-tout le temps convenable, pour que l'union des parties ſe faſſe par le côté le plus propre à cette union.

M. DE JUSSIEU fit ſes premieres études au College des Jéſuites de Lyon; les humanités finies, il vint faire ſon cours de Philoſophie à Paris ſous les yeux d'Antoine de Juſſieu ſon frere, déja montré à la renommée, & comme Botaniſte, & comme Médecin. A peine avoit-il terminé ſon cours de Philoſophie, il fut engagé par ſon frere à le ſuivre dans un voyage entrepris pour examiner les plantes des Pyrénées, de l'Eſpagne & du Portugal.

Juſqu'alors rien n'avoit encore révélé au jeune BERNARD le ſecret de ſa vocation. Le voyage amena le goût de la Botanique & de l'Hiſtoire naturelle; tout ce qui frappa ſes yeux dans ce genre de connoiſſances, fut ſaiſi avidement, appris avec tant de facilité qu'on auroit pu croire, que ce qui s'arrangeoit pour la premiere fois dans la mémoire du jeune Botaniſte, ne faiſoit qu'y reprendre ſa place ordinaire.

Au retour d'Eſpagne, il donna quelque temps à l'examen des plantes du Lyonnois, & d'une partie des Alpes; il quitta enſuite ſon frere pour aller à Montpellier, où il ſuivit les études de Médecine, & prit le bonnet de Docteur en 1720.

Il ſongea alors à ſe dévouer à la pratique de la Médecine; mais il n'avoit pris conſeil que du deſir d'être utile. Quand il ſe fut ſondé dans l'exercice de cette profeſſion, il ſe jugea lui-même, & ne tarda pas à y renoncer. Il avoit cependant à un dégré éminent les qualités propres à faire un grand Médecin, un jugement ſain qui ne s'appuioit que ſur des connoiſſances ſolides & bien ordonnées, une mémoire prodigieuſe, auſſi prompte à ſaiſir, que fidelle à garder, & toujours prête à reſtituer au moment du beſoin; un eſprit aſſez flexible pour ſuivre tantôt les détails les plus minutieux, tantôt les combinaiſons les plus profondes, un talent rare & précieux pour bien obſerver, joint à beaucoup de fineſſe dans les vues, à une patience infatigable, & à cette exactitude ſcrupuleuſe qui, toujours en garde contre l'imagination ou contre la pareſſe, craint de voir trop, comme de n'avoir pas vu aſſez. Avec

tant de qualités & un goût qui sembloit l'entraîner, M. DE JUSSIEU pouvoit se croire propre à la pratique de la Médecine; il reçut pourtant, si je puis m'exprimer ainsi, le démenti de la Nature même, il trouva chez lui un obstacle insurmontable, un fond de sensibilité, tel qu'il ne pouvoit guere voir de malades sans le devenir lui-même, les souffrances d'un être en proie à la douleur réclamoient sur lui les droits de la pitié, avec tant de force qu'il en avoit des palpitations violentes.

D'après cet exemple, ne seroit-on pas tenté de croire, contre l'opinion commune, que la sensibilité dans un Médecin est une qualité, non-seulement à charge à lui-même, mais encore dangereuse pour ceux qu'il a à traiter? On sent ici de reste qu'il ne s'agit pas de cette sensibilité d'emprunt, toujours aux ordres de l'intérêt ou de la politique, qui n'est que la grimace étudiée d'un courtisan adroit, cherchant à séduire par des apparences de zele; je parle de cette sensibilité vraie, profonde, qui fait presque toujours le tourment de l'ame, qu'il faudroit appeller la *sympathie du dehors* : parce qu'elle nous fait trouver nos maux, comme aussi quelquefois nos plaisirs, hors de nous-mêmes, parce qu'elle atteint nos organes avec la douleur d'autrui. Quand on est doué d'une pareille sensibilité, est-on bien propre à un art qui veut être exercé dans le silence des passions, dans le calme des sens; qui demande des calculs profonds, des combinaisons rapides, une appréciation froide d'une infinité d'objets différens prompts à échapper, difficiles à démêler, intéressants à saisir, & tout cela dans des circonstances pressantes, où les convulsions de la douleur, les cris du désespoir, les gémissemens d'une mere, d'une épouse tremblantes pour ce qu'elles ont de plus cher, viennent à force d'émotions vives & répetées, enlever à l'ame le recueillement nécessaire pour ses opérations? On a observé que les proverbes populaires étoient presque toujours le résultat d'une sagesse profonde. Pourquoi le proverbe dit-il sans cesse *vieux Médecin?* C'est qu'on s'est persuadé, & avec raison, que pour être propre à l'observation clinique, il falloit autant de sang froid que d'usage : c'est là le mérite du vieux Médecin; il a presque cessé d'être l'homme de la sensibilité, il n'est plus que l'homme de l'expérience.

M. DE

M. DE JUSSIEU, en s'interdisant la pratique, ne resta pas même de ce côté inutile au Public ; son frere l'avoit apprécié, il venoit le consulter dans les cas difficiles & extraordinaires, & il trouvoit dans ses conseils des traits frappants de lumiere. BERNARD avoit une maniere de voir toujours grande, quelquefois même assez hardie, pour avoir besoin de trouver son excuse dans le succès.

Le peu de fortune de M. DE JUSSIEU ne lui permettoit pas de rester sans état, il en dut un à ses talents, & à son goût pour la Botanique & l'Histoire naturelle. Vaillant remplissoit avec éclat la place de Démonstrateur des Plantes au Jardin du Roi ; averti par l'âge & par les infirmités de songer à un successeur, il présenta M. DE JUSSIEU au premier Médecin alors Intendant du Jardin du Roi, & la place fut sur le champ accordée. Il est bon de remarquer ici, qu'avec tout le mérite qu'annonçoit M. BERNARD, il étoit encore bien flatteur d'avoir pour soi la recommandation d'un homme capabable d'oublier dans ce moment que le frere de M. BERNARD, Antoine de Jussieu, avoit été son rival, & un rival heureux & préféré. Antoine de Jussieu ne s'étoit montré dans la carrierre que bien long-temps après Vaillant, & quand il fut question de nommer à la place de Professeur de Botanique, on auroit pu croire qu'à égalité de talens, la place appartenoit de droit à celui dont les services avoient une datte plus ancienne ; Vaillant eut une injustice à essuyer, il eut le courage de ne s'en pas souvenir.

Le Jardin des Plantes s'étoit ressenti des infirmités de Vaillant, il prit un autre aspect, ce fut pour ainsi dire une création nouvelle ; M. DE JUSSIEU, âgé alors de vingt-cinq ans, sembloit avoir porté toutes les passions de son âge & toute leur activité sur ce seul objet. Fixé à Paris par une place qui convenoit à son caractere & à ses goûts, il voulut tenir à la premiere Faculté de Médecine du Royaume, il se mit sur les bancs en 1724, & fut reçu Docteur parmi nous en 1726.

Il étoit encore en Licence lorsqu'il donna une nouvelle édition du Traité des Plantes des environs de Paris, qu'avoit publié M. de Tournefort en 1698 ; il l'enrichit de notes intéressantes, & de plusieurs

plantes qu'il avoit découvertes dans ses herborisations ; cet ouvrage lui ouvrit l'entrée de l'Académie des Sciences ; il y fut reçu le 12 Août 1725.

Il avoit composé pour l'instruction des Eleves un petit Traité sur les vertus connues des Plantes ; il le dictoit tous les ans au commencement du Cours de Botanique. Il y a beaucoup d'ouvrages très-volumineux sur la même matiere, où on ne trouvera pas autant de vues neuves, autant de choses approfondies ; c'est un résultat de lectures immenses dépouillées de tout luxe d'érudition inutile. A travers les connoissances du Botaniste, on voit percer de tous côtés le génie d'observation propre à l'excellent Médecin. Ce Traité n'a pas été imprimé.

M. DE JUSSIEU, fait pour se recommander à la postérité par des productions intéressantes, eut le tort de ne presque rien publier ; bien différent de ces Ecrivains qui, bornant leur ambition à n'exister qu'un moment, & encore le plus souvent frustrés dans leurs espérances, nous accablent sans cesse des produits d'une trop malheureuse facilité. Il pensoit à cet égard comme nos peres, qui voyoient un danger réel à imprimer dans la langue du pays ce qui a trait à la pratique de la Médecine. De pareils ouvrages, dans les mains du vulgaire, sont la boëte de Pandore, laissant échapper tous les maux, & ne conservant pas même l'espérance. Le génie de la destruction, osons le dire, a peut-être moins fait avec la poudre à canon qu'avec les livres de Médecine. Il est si aisé d'abuser en ce genre, si difficille de faire une juste application, il faut tant de connoissances, des vues si étendues & si fines, un tact si délicat & si exercé. Savoir agir à propos, comme dans d'autres momens savoir ne rien faire, sont deux secrets de l'art que la médiocrité, entourée de tous les livres imaginables, est condamnée à toujours ignorer. Au reste, ces vérités, qu'on n'auroit pas de peine à réduire en démonstration, courent risque dans le moment actuel de passer pour un paradoxe ridicule.

On a quelques Mémoires de M. DE JUSSIEU qui font regretter qu'il n'ait pas payé plus souvent à l'Académie des Sciences la dette que tout Académicien contracte en y entrant ; mais avec les connoissances immenses qu'il avoit, avec ce goût de perfection qu'il cherchoit sans

ceſſe, on voit peu de vérités qu'on puiſſe donner comme nouvelles, & on eſt peu content de celles qu'on a trouvées. Il donna en 1739 un Mémoire ſur la plante appellée *Pilulaire*. Ce qui fait le mérite de ce Mémoire, c'eſt la préciſion & la clarté du ſtyle, c'eſt une exactitude admirable dans les détails ; c'eſt dans l'anatomie de cette plante, ce coup d'œil ſûr qui a caractériſé dans l'anatomie humaine Vinſlou & M. Petit ; c'eſt la découverte intéreſſante des parties ſexuelles de cette plante, dont aucun Botaniſte ne s'étoit douté avant lui.

La Nature réuſſiroit aſſez à ſe cacher à nos yeux, ſi, de temps en temps, il ne ſe rencontroit des Obſervateurs aſſez clairvoyans pour ſurprendre ſes ſecrets, ſans qu'elle puiſſe s'en défendre. La reconnoiſſance nommera ici avec plaiſir M. Deſcemet, qui vient de découvrir dans les différentes eſpeces *d'Apocins*, *d'Aſclépias* & *de Péripocla*, les organes de la génération, avec tout l'appareil obſervé chez les quadrupedes. En 1740 M. DE JUSSIEU lut à l'Académie un Mémoire ſur le *Lemma* ; en 1742 un autre ſur une eſpece de plantin. Ces Mémoires contiennent des deſcriptions très-bien faites de Plantes peu obſervées juſqu'alors. Dans la même année 1742, en faiſant un voyage ſur les côtes de la mer, il eut occaſion d'éclaircir une grande queſtion d'Hiſtoire naturelle qui partageoit les Savants.

M. le Comte de Marſigly n'avoit vu dans les Coraux que des individus appartenans au regne végétal ; il avoit cru obſerver la floraiſon, & comme l'imagination eſt une eſpece d'œil conformé pour voir ce qui n'exiſte pas, il avoit très-nettement diſtingué le piſtil, les étamines, enfin toute l'organiſation du végétal. Un Médecin nommé Peiſſonel vint enlever aux Coraux l'état végétal, dont on les croyoit bien en poſſeſſion, & les rangea dans la claſſe des animaux ; il oſa prouver que tous les Coraux, les Madrepores, les Eſcares, les Alcions n'étoient que des cellules conſtruites par des inſectes du genre des Polypes ; & que ces cellules ſont pour les Polypes, ce que les Guêpiers ſont pour les Guêpes. La découverte, frappante en elle-même, trouva des contradicteurs. Il en coûte tant pour avouer qu'on s'eſt trompé : d'ailleurs à un certain âge, on ſe ſoumet difficilement au travail de

refaire en partie ſes connoiſſances. Peiſſonel, en détruiſant une erreur, s'étoit fait une affaire plus fâcheuſe qu'on ne l'imagine; on l'attaqua vivement, même ſans aucun ménagement : car, en vertu des loix établies entre certains Savans, il eſt décidé qu'une queſtion ne ſe traite ſolidement qu'avec de l'aigreur & des injures. On lui apprit une vérité retracée à chaque page dans l'Hiſtoire de l'Eſprit humain, qu'un des plus grands torts, celui peut-être qu'on pardonne le moins, eſt d'avoir raiſon. Le procès reſtoit encore indécis au tribunal des Phyſiciens, quand M. DE JUSSIEU s'en fit, pour ainſi dire, le Rapporteur; il prononça en faveur de Peiſſonel, & ſes concluſions furent adoptées ſans appel.

L'analyſe chymique avoit contribué à jetter de la lumiere ſur cet objet; ces prétendues plantes marines donnoient les produits du regne animal : mais comme nous avons des plantes qui fourniſſent auſſi l'alkali volatil, il y avoit encore de quoi reſter indécis. Maintenant que nos doutes ſont fixés, il réſulte cette grande vérité, que la Nature paſſe du regne végétal au regne animal par des nuances ſi inſenſibles, qu'il eſt impoſſible juſqu'à préſent de tirer la ligne de démarcation qui ſépare ces deux regnes; peut-être que ſi le regne végétal étoit auſſi connu qu'il pourra l'être par la ſuite, ſi nous avions ſous les yeux tous les individus propres à former la chaîne naturelle dont M. DE JUSSIEU avoit l'idée; ſi enfin toutes les plantes conformes dans leurs caracteres eſſentiels & rangés à côté de l'un de l'autre nous indiquoient leurs propriétés, par la ſuite des rapports plus ou moins grands qu'ils auroient enſemble, il ſe trouveroit que par des gradations inſenſibles, en arrivant au bout de la chaîne des êtres, que nous offre le regne végétal, on auroit tout ce qu'il faut pour diſtinguer d'une maniere préciſe la derniere plante d'avec le premier individu du regne animal. Le Polype ſeroit-il le dernier animal & la premiere des plantes? On pourroit donner à cette idée plus que de la vraiſemblance; qu'on obſerve le *Tremella*, (c'eſt une eſpece d'Algue) : qu'on voie ſes filets ſe détacher les uns des autres, ſe reproduire en ſe détachant, avoir un mouvement qui leur eſt propre, & qui reſſemble beaucoup au mouvement animal, on ſera alors tenté de croire que le Polype n'eſt qu'une eſpece de *Tremella* du

regne animal, comme le *Tremella* seroit le Polype du regne végétal; qu'on considere le *Nostoc*, & qu'on porte ensuite ses regards sur l'Ortie de mer errante, n'est-on pas obligé d'interroger à plusieurs reprises ses sens pour s'assurer qu'on n'est pas trompé par les apparences, & que dans ces deux corps, il en est un végétal, l'autre animal? Au premier coup d'œil, ces deux corps paroissoient se ressembler entre eux, plus que chacun ne ressemble à ce qu'il est effectivement. Mais dans l'état actuel de nos connoissances, vouloir assigner les limites qui distinguent ces deux regnes, c'est peut-être prouver plus d'ignorance que d'hardiesse. Combien de chaînons nous manquent encore pour completer la chaîne que M. DE JUSSIEU, avec l'immensité de ses connoissances, n'a fait qu'entrevoir! Après cela s'étonnera-t-on qu'il se fût dégoûté de tous ces systêmes imaginés pour la commodité des Physiciens, & plus propres au soulagement de la paresse qu'utiles aux progrès de la Science? Aussi lorsque le sublime Misantrope de Geneve le fit consulter sur le systême qu'il devoit embrasser pour l'étude de la Botanique, M. DE JUSSIEU répondit: *Qu'il se contente d'observer les plantes avec les caracteres que la Nature lui présente, il est impossible qu'un pareil homme étudie ainsi la Botanique, & ne nous apprenne pas quelque chose.*

Le défaut des méthodes publiées jusqu'à présent, est de présenter indistinctement des caracteres essentiels & d'autres qui ne le sont pas. Ce reproche fondé tombe également sur la méthode de Tournefort, & sur le systême ingénieux de Linné. Dans l'ordre naturel, il n'est question que d'admettre les caracteres généraux, invariables, & fondés sur l'observation. Les seules parties de la fructification, & sur-tout les plus essentielles, peuvent donner les caracteres primitifs de l'ordre naturel; comme il y a des différences générales bien observées dans la germination des graines, comme il y en a dans le développement de l'embryon qu'elles contiennent, ces différences constantes & invariables sépareront d'abord les végétaux en trois grands ordres aussi faciles à distinguer par leur port extérieur, que par leur caractere particulier; de là la distinction des plantes Acotiledones, Monocotilédones & Dicotiledones; les subdivisions seront déterminées par la situation des étamines, rela-

tivement au piſtil, ou autrement par l'inſertion des étamines, & il y a trois différentes eſpeces d'inſertions, eſſentiellement diſtinctes & incompatibles. Comme le nombre des caracteres généraux, qui ne doivent être choiſis que dans les parties eſſentielles de la fructification, eſt néceſſairement très-limité, il s'enſuit que les diviſions priſes dans la Nature ſont peu nombreuſes, que les claſſes ſecondaires ont trop d'étendue, que la détermination des genres & des eſpeces devient plus difficile.

M. DE JUSSIEU laiſſoit mûrir dans le ſilence un ſyſtême qu'il ne vouloit fonder que ſur l'obſervation; avec autant d'idées & de vues qu'il en avoit, avec un ſujet qui s'aggrandiſſoit continuellement à ſes yeux, avec une patience aſſez opiniâtre pour attendre qu'il ne lui reſtât plus rien à voir, il ſentoit les bornes ſe reculer de jour en jour, & il ne vouloit publier ſon travail qu'après l'avoir amené au dégré de perfection & d'utilité dont il le croyoit ſuſceptible. Nous ne perdrons rien des idées intéreſſantes qui peuvent ſervir au développement de la méthode naturelle; on ſait que cette partie précieuſe de l'héritage de M. DE JUSSIEU eſt entre les mains d'un neveu bien capable de la faire valoir. M. Laurent de Juſſieu reſſemblera à ces tuteurs dont la probité ſcrupuleuſe, & l'intelligence active doublent au profit de leurs pupiles une ſucceſſion preſqu'entiérement perdue par l'embarras des affaires, & la confuſion des titres. Le Public peut ſe raſſurer ſur la parole que nous lui donnons. Dans la circonſtance actuelle, il n'a pas à ſoupçonner l'amitié d'avoir pu groſſir les éloges; mais il nous a fallu être juſte, la juſtice eſt le devoir de tous les inſtants, & cependant nous nous flattions que le nom de JUSSIEU ſeroit toujours prononcé par l'amitié & la reconnoiſſance.

M. DE JUSSIEU faiſoit tous les ans des herboriſations aux environs de Paris : il apprenoit à ſes Eleves à lire dans le grand livre de la Nature; c'étoit un ſpectacle intéreſſant de voir la patience avec laquelle ce grand Maître faiſoit épeler, pour ainſi dire, les novices dans cette ſcience; on eût dit qu'il n'exiſtoit que pour répéter, deux cent fois dans le même quart-d'heure, le nom de la même plante. La bonté particuliere, avec laquelle il accueilloit le premier venu, ne

pouvoit laiſſer à l'indiſcrétion même que le déſeſpoir de ſe rendre jamais importune. On ſe permettoit quelquefois d'uſer de ſupercherie ; on lui préſentoit des plantes mutilées de toutes les façons, des plantes étrangeres mêlées avec les plantes qu'on venoit de cueillir : M. DE JUSSIEU reconnoiſſoit la fraude, nommoit tout d'un coup les plantes ſous le maſque, & avec autant de modeſtie que de complaiſance, il donnoit le ſignalement propre à faire reconnoître la plante déguiſée avec tant de ſoins. Cependant il faut dire, en faveur des Étudians, qu'ils cherchoient moins à l'embarraſſer, qu'à ſe parer en quelque façon, aux yeux des étrangers, du mérite d'un pareil Maître ; auſſi lorſque le célebre Linné vint faire un voyage en France, on ne manqua pas de répéter ſous ſes yeux, l'eſpece de torture qu'on donnoit au ſavoir de M. DE JUSSIEU, toutes les épreuves devinrent autant de victoires pour la ſcience du Maître. Linné méritoit à ſon tour l'honneur de n'être pas épargné ; mais il rebuta bien vîte la fraude, on ſait ſon mot : il n'y a que Dieu ou notre Maître, M. DE JUSSIEU, qui puiſſe ainſi reconnoître des plantes, *aut Deus, aut Magiſter noſter* JUSSIEU.

Dans ſes herboriſations, M. DE JUSSIEU étoit environné d'un grouppe d'Étudians de tout âge, toujours à l'affût du mot quil alloit prononcer ; on ſavoit qu'il n'y avoit rien à perdre, & ſoit que la converſation tombât ſur la Botanique, ou ſur toute autre partie de l'Hiſtoire naturelle, ou ſur la Phyſique, il ne falloit que de l'attention & de la mémoire pour devenir en peu d'heures ſavant, ſur l'objet qu'il avoit traité ; c'étoit une bibliotheque vaſte, immenſe, où nos ambitieux de cabinet trouvoient à s'enrichir beaucoup, & à peu de frais. Une Intelligence ſupérieure animoit la bibliotheque, élaguoit les inutilités, ne faiſoit ſortir les choſes néceſſaires, bien choiſies, que dans l'ordre le plus convenable, & ſe chargeoit généreuſement d'ajouter tout ce qui ne ſe trouve point dans les livres. Il n'y avoit point là de petit amour propre qui connût des réſerves, ou ne fît des abandons que ſous condition. M. DE JUSSIEU s'étoit fait une loi qui arrangeoit bien du monde, celle de tout dire, & de ne rien réclamer,

& quand par hasard, on mettoit en œuvre quelques-unes de ses idées sans lui en avoir fait l'hommage, il oublioit fort obligeamment que ces idées lui eussent jamais appartenues. Il avoit coutume de dire, *que la vérité perce, il importe fort peu par qui elle nous arrive.* Sa maison étoit ouverte à tous les Savans, il les aidoit de toutes les manieres; il a fait bien des réputations, dont le secret n'existoit que pour lui. Je me rappelle dans ce moment ce grand homme d'Athenes, dont les jardins, toujours ouverts au Public, attestoient bien les traces de ceux qui venoient cueillir des fruits, mais sans faire reconnoître personne.

M. DE JUSSIEU a travaillé avec beaucoup d'ardeur à former, & à enrichir le Cabinet du Roi. Il sentoit que c'étoit le moyen le plus sûr d'être utile à la science qu'il aimoit, & d'en favoriser les progrès; il voyoit en outre l'avantage de pouvoir, en faisant du bien, s'en réserver le secret. Ce Cabinet superbe, où l'on peut faire un inventaire à peu près exact de toutes les richesses de la Nature, présente maintenant à l'œil une décoration non moins intéressante qu'agréable; on diroit que c'est un piege adroit tendu par les sciences; l'ignorance, appellée par les agrémens, s'en retourne quelquefois étonnée d'emporter des connoissances qu'elle n'est pas venu chercher, mais toujours pleine de vénération pour ceux qui connoissent à fond cette immensité d'objets aussi utiles que curieux. Depuis quelques mois, à l'entrée de ce magnifique cabinet, on est arrêté par un monument imposant, sur lequel on semble voir écrit en gros caracteres ces mots: LA POSTÉRITÉ N'A PAS SEULE LE DROIT D'ETRE JUSTE ENVERS LES GRANDS HOMMES. Ce monument nous en garantit un autre; & le Ministre éclairé, qui a le département des Arts, a peut-être déjà mis au rang des devoirs, imposés par sa place, le plaisir de solliciter lui-même la récompense due aux travaux de M. DE JUSSIEU. D'ailleurs nous avons le bonheur de vivre sous un Prince qui, bienfaisant par caractere, & juste par devoir, s'est imposé la loi de payer toutes les dettes de son auguste Ayeul.

M. DE JUSSIEU a donné, pendant quelques années, des leçons de Botanique au feu Roi : il faisoit réguliérement par semaine plusieurs voyages de Paris à Trianon. Ces voyages lui occasionoient des dépenses

assez

aſſezconſidérables, qui n'ont pas été rembourſées. Le feu Roi, accoutumé à ſe voir environné de perſonnes attentives à lui rappeller juſqu'au moindre ſervice, exactes à ſe faire payer de tout, même des intérêts du retard, pouvoit quelquefois ſe repoſer ſur la mémoire de ceux qui avoient droit à ſes bienfaits; il compta trop ſur celle de M. DE JUSSIEU, qui n'a jamais rien demandé, qui auſſi n'a jamais rien reçu. Dans un Pays, comme celui de la Cour, où toutes les profeſſions ſe changent en celle de Courtiſan, il auroit fallu quelquefois, même par bienſéance, oublier d'être Botaniſte. Mais M. DE JUSSIEU ne vit que des plantes, où d'autres n'auroient vu que des moyens d'aller à la fortune.

Il étoit auſſi modeſte que ſavant; le mot qui convient ſi fort à notre nature, que l'orgueil du demi-ſavant ne peut articuler, ce mot *je ne ſais*, étoit celui que M. DE JUSSIEU ſembloit prononcer avec plus d'aſſurance; cette bonne foi ſervoit peut-être à conſoler de l'étendue & de la ſupériorité de ſes connoiſſances. On le conſultoit de toutes parts: l'amour propre des Conſultans n'avoit aucune exaction à craindre, il faiſoit part de ce qu'il ſavoit avec ce déſintéreſſement qui laiſſe la liberté d'y mettre le prix qu'on veut. Suivant l'expreſſion d'un grand homme, tout à la fois l'ornement de la Religion, de l'Humanité & des Lettres, pour tout dire, en un mot, DE FENELON, M. DE JUSSIEU ſembloit avoir perdu *le moi dont on eſt ſi jaloux*; & faut-il s'étonner qu'on fût ſi diſpoſé a rendre juſtice à un homme qui ne ſongea jamais à ſe la rendre lui-même? Faut-il s'étonner que l'on ne pût, en l'approchant, ſe défendre d'un ſentiment involontaire mêlé d'amitié & de reſpect? Cette jeuneſſe qu'il conduiſoit aux herboriſations, ſembloit, à ſes côtés, perdre ſon effervefcence ordinaire. Dans la crainte de le chagriner, par un courage aſſez remarquable, elle lui faiſoit le ſacrifice de bien des étourderies, que la raiſon, toute ſévere qu'elle eſt, n'auroit peut-être pas voulu reprendre. J'ai vu dans la grande herboriſation de Montmorency pendant pluſieurs années, une preuve frappante de ce que j'avance; cette herboriſation dure deux jours, on paſſe une nuit à Saint-Prix. Il s'agit de ſe dédommager

d'une journée toute entiere, passée à parcourir les campagnes, & dans un temps où la chaleur se fait le plus sentir; on arrive excédé de fatigue : le repos de la jeunesse est un nouvel exercice; on danse toute la nuit; on se livre avec l'emportement du jeune âge à toutes les folies qu'il inspire; on signale par des feux d'artifice une joie qui, bien enluminée des plaisirs de la table, ne demande qu'à être bruyante. Mais au milieu du fracas de l'orgie, dans le délire même de la gaieté, on s'est donné, comme de concert, l'ordre de ne point approcher du quartier de réserve qu'on respecte comme un Temple; l'endroit où doit reposer M. DE JUSSIEU est connu; le silence environnera cet azyle, & Morphée, qu'on ne fête pas ailleurs, sera honoré là comme il convient.

Plusieurs de ceux qui me font l'honneur de m'entendre savent aussi-bien que moi, que M. DE JUSSIEU, aussi connu que respecté dans les Villages des environs de Paris, arrêta une émeute qui menaçoit de coûter beaucoup de sang. Un Etudiant avoit été insulté par un Domestique : il s'étoit fait justice. Une personne de considération, trop accoutumée à ne voir dans son rang que le privilége d'abuser du pouvoir qu'il donne, fait sonner le tocsin, souleve le Village; l'argent, semé de tous les côtés, a, comme les pierres de Deucalion, fait naître un Peuple de guerriers; les chemins sont interceptés; les Paysans, avec des armes de toute espece, brûlent de se signaler; on menace, on insulte, on en est aux actes d'hostilité; déja les pierres volent sur la maison où les Etudians sont assemblés pour le dîner. M. DE JUSSIEU se voyoit environné d'une jeunesse bouillante, fort nombreuse, bien armée, demandant presque à genouxla grace de lui frayer un chemin; il arrête une ardeur commandée par l'âge, & sur-tout par la circonstance : il sort, se montre aux Paysans ameutés, leur parle avec autant de dignité que de douceur, & déjà la ligue formidable a disparu. Dans un Poëme charmant, où l'imagination parle sans cesse à l'imagination, l'Arioste a représenté un de ses Héros avec un cor de chasse dont le son faisoit trembler & dissipoit en un instant une armée entiere, M. DE JUSSIEU n'eut besoin que de faire entendre

le ſon de ſa voix pour produire un effet auſſi merveilleux ; & tel eſt donc l'aſcendant du vrai mérite, quand il ſe préſente avec le caractere impoſant de la vieilleſſe, que même les eſprits les moins faits pour l'apprécier, ne peuvent ſe ſouſtraire à ſon empire. Dans ce moment le Public me prévient ſur l'application de ces deux beaux vers de Virgile :

> Tum pietate gravem ac meritis ſi forte virum quem
> Conſpexere ſilent, arrectiſque auribus adſtant.

On a beaucoup parlé d'un miracle que M. DE JUSSIEU opéra dans une herboriſation ; ce miracle fait une époque intéreſſante dans les faſtes de la Médecine ; car il a ouvert les yeux ſur le traitement propre à un accident très-grave & aſſez fréquent, contre lequel l'empiriſme n'offroit autrefois tant & tant de recettes différentes, que parce que le vrai remede étoit encore à trouver : le luxe en ce genre eſt toujours l'annonce de la pauvreté. M. DE JUSSIEU s'étoit livré depuis long-temps à des recherches profondes ſur les différens poiſons : il n'avoit plus beſoin que d'interroger l'expérience ſur les ſpéculations du cabinet ; l'occaſion, qui devoit nous valoir une découverte heureuſe, ſe préſenta. Un Etudiant avoit été mordu au doigt par une vipere ; des accidens terribles, un gonflement énorme de la main & du bras, des convulſions affreuſes, des ſyncopes fréquentes, en donnant les plus vives inquiétudes, annonçoient le danger le plus preſſant : on ſe trouvoit en pleine campagne, loin de tout Village, dépourvu de ſecours. Comme c'étoit la grande herboriſation de Saint-Prix, il falloit au moins quatre heures de marche avant de pouvoir arriver. Pour comble d'infortune, M. DE JUSSIEU étoit à plus d'une lieue de l'endroit, & on avoit à craindre qu'il ne prît pas la même route. Le malheureux jeune homme paroiſſoit dévoué à la mort, quand une voix s'éleve pour annoncer M. DE JUSSIEU. A ce nom conſolateur, comme à celui d'une Divinité bienfaiſante, le malade, prodigieuſement affaiſſé, ſe ranime un peu ; M. DE JUSSIEU tire un flacon mis en réſerve pour

l'expérience qu'il méditoit depuis long-temps : il verſe de la liqueur dans un peu d'eau ; il en fait avaler au malade, en étuve l'endroit de la plaie. Au bout d'une heure, l'Etudiant, ſoutenu par ſes camarades, eſt en état de marcher un peu ; les accidens de ſyncopes & de convulſions ne tardent pas à ſe renouveller : il faut s'arrêter ; nouvelle doſe de liqueur, nouvelle apparence de mieux, nouveaux efforts du malade qui ſe remet en route. La marche dura environ ſix à ſept heures ; c'étoit une ſuite de chûtes & de rechûtes allarmantes. Arrivé enfin à Saint-Prix, le jeune homme ſe met au lit, prend d'heure en heure une doſe du remede ; il ſe fit une tranſpiration très-abondante pendant la nuit, & le lendemain la guériſon étoit parfaite. La liqueur, ſi précieuſe par ſes effets, étoit l'Alkali volatil, dont on a cherché dans ces derniers temps à accroître la réputation par des prodiges d'un autre genre, que l'enthouſiaſme (pour me ſervir d'une expreſſion douce) s'étoit chargé de voir, d'annoncer avec éclat, de ſoutenir avec intrépidité, en dépit de l'expérience même.

M. DE JUSSIEU ne connoiſſoit aucune de ces paſſions toutes de feu qui brûlent & détruiſent l'organiſation ; auſſi, grâce à ſa modération, dont il faut faire honneur autant à ſes réflexions qu'à ſon tempérament, il a vécu exempt de maladies juſqu'à ſoixante-dix-huit ans & demi. Sa vue, qu'il avoit beaucoup exercée, & ſur des objets très-déliés, s'étoit affoiblie dans les derniers temps de ſa vie ; cette foibleſſe ne fit qu'augmenter par le chagrin que lui cauſa la mort de ſon frere.

Il n'avoit jamais ſongé à devenir riche : il le devint alors ; il étoit bien dans le cas de dire comme ce Philoſophe ancien, auquel un Roi de Lydie demandoit s'il avoit des biens : *Une fois plus que je ne voudrois*, dit-il ; *j'ai eu le malheur de les doubler par la mort de mon frere.*

Il fit de ſes richeſſes l'uſage le plus reſpectable. L'amitié a ſur ce point des ſecrets qu'elle devroit révéler : ſa famille a été comblée de ſes biens ; ſes neveux n'oublieront jamais qu'ils ont perdu en lui le pere le plus tendre & l'ami le plus généreux.

Il étoit plein d'eſtime pour notre Compagnie ; il s'intéreſſoit à ſa gloire, & faiſoit valoir ſes droits dans l'occaſion. Nous avions tous pour lui un attachement tendre, plein de reſpect, qui tenoit preſque du culte religieux. Lorſque dans nos Aſſemblées, il s'élevoit quelques doutes ſur des points d'hiſtoire naturelle, après bien des diſcuſſions, qui laiſſoient encore de l'incertitude, on finiſſoit par dire : il faut avoir l'avis de M. DE JUSSIEU ; ce nom prononcé terminoit la diſpute : on alloit conſulter l'oracle de la Botanique, & on en rapportoit toujours une réponſe claire, préciſe & lumineuſe.

Je me ſouviens qu'ayant un jour l'honneur de m'entretenir, avec lui, la converſation tomba ſur la Faculté, ſur le bien qu'elle avoit toujours fait dans le ſilence, avec un déſintéreſſement ſans exemple & en tirant toutes ſes reſſources d'elle-même, ſur les hommes diſtingués qu'elle avoit comptés dans tous les temps au nombre de ſes membres, & qu'il regardoit comme produits en partie par ſon régime, qu'on a depuis bien calomnié : il échappa à un de mes Confreres de dire qu'il ſeroit à deſirer qu'on fît tomber une pluie d'or ſur la Faculté, pour la mettre à portée de faire encore plus de bien. Elle en feroit moins, lui dit M. DE JUSSIEU, avec une vivacité remarquable, parce qu'elle ne lui étoit pas ordinaire ; l'or ne fait que des eſclaves, & les talents d'un Médecin ont beſoin d'être libres ; ſans liberté, point de tête fortement penſante : ſouvenez-vous de la penſée ſublime d'Homere : Quand Jupiter veut faire un eſclave, il ôte la moitié du cerveau.

M. DE JUSSIEU fut frappé d'apoplexie le 20 Septembre de l'année derniere ; les ſecours, promptement & ſagement adminiſtrés, détournerent la force du coup pour le moment ; mais il eut bientôt après une ſeconde attaque qui l'emporta le 6 Novembre dernier.

Dans la premiere maladie, il avoit demandé de lui-même les ſecours de la Religion ; il les reçut avec la double réſignation & du Chrétien, qui, au delà de cette vie, embraſſe par la penſée un avenir conſolant, & du Philoſophe, qui, dans l'inévitable néceſſité de la mort, voit

qu'il n'eſt d'autre parti à prendre que de ſe ſoumettre & de pardonner à la Nature ; ſa fin fut auſſi douce, auſſi tranquille que l'avoit été tout le cours de ſa vie ; nul faſte, nulle foibleſſe, une patience admirable, une expreſſion touchante de ſenſibilité à l'égard de ceux qui l'approchoient, *ce fut*, comme l'a dit la Fontaine, *le ſoir d'un beau jour.* Il fut regretté de tous les Savans, & pleuré de ceux qui l'ont connu.



REFLEXIONS

SUR quelques Préparations chymiques appliquées à l'uſage de la Médecine ;

Lues à la Séance publique de la Faculté de Médecine de Paris le 5 Novembre 1778, par M. MAJAULT, Docteur-Régent de ladite Faculté.

S'OCCUPER de la recherche des moyens de ſoulager l'humanité dans ces moments où l'homme eſt menacé d'une mort rapide, s'il ne reçoit un ſecours prompt, c'eſt rendre au ſouffrant le ſervice le plus important & le plus digne de reconnoiſſance : mais ſi le deſir d'opérer ce bien n'eſt pas dirigé par les lumieres, qu'une longue pratique ſeule peut donner, & par un uſage prudent des moyens neufs que le Médecin veut employer, loin de remplir les vues qu'il ſe propoſe, ſes tentatives ſeront ſans ſuccès, & peut-être meurtrieres. C'eſt cependant à quoi il s'expoſe, lorſqu'il ſe livre, avec une confiance trop peu meſurée, aux découvertes attrayantes que la Chymie & la Phyſique peuvent lui fournir : il ſera trompé, ſans contredit, s'il ſe perſuade que les effets qui s'operent dans le matras ou dans les vaiſſeaux du Phyſicien, ſeront les mêmes dans l'eſtomac, dans le poulmon, dans la maſſe du ſang. Connoît-il aſſez le myſtere du méchaniſme de l'économie animale, pour ne pas errer, lorſqu'il voudra en expliquer les effets ? S'il eſt de bonne foi, il conviendra que, quoique le Phyſicien & le Chymiſte aient ſouvent interrogé la Nature ſur ce point, elle n'a pas encore daigné leur répondre, & qu'ils voient des effets ſans ſe douter des cauſes. Que le Médecin, qui n'a pas encore d'expérience dans l'art difficile de guérir, ne ſe laiſſe pas ſéduire par une doctrine, qui n'auroit d'autre mérite que celui de la nouveauté. Si on lui propoſe, par exemple, de faire ſentir au

malade atttaqué d'apoplexie, de l'alkali valatil fluor, comm e le remede le plus efficace. qu'il ſe garde bien de s'en repoſer ſur les propriétés vantées de ce médicament; car ſi l'apoplexie eſt ſanguine, il perdra un temps court & précieux, où des ſaignées faites promptement porteront un ſecours plus certain que des ſtimulants, dont l'effet ne ſera pas de s'oppoſer aux accidents fâcheux que la plethore ſanguine occaſionne, & où tout ce qui peut accélérer le mouvement du ſang devient meurtrier dans ces premiers inſtants. Si l'apoplexie eſt humorale, en donnant toute ſa confiance à cette vapeur irritante, on laiſſera s'écouler des moments qu'on auroit employés à évacuer le malade par le vomiſſement, par des purgatifs, à le ſtimuler par des véſicatoires, dont l'action ſoutenue feroit injuſtement dégradée, en la comparant avec celle du volatil fluor qui n'a qu'un effet momentané. Si ce prétendu ſpécifique eſt adminiſtré intérieurement, en excitant le mouvement du ſang, il nuira dans la premiere eſpece d'apoplexie, & s'il n'a pas la propriété de diminuer la plethore humorale, il ſera ſans effet dans la ſeconde. Veut-on rappeller à la vie l'animal tombé en aſphyxie, l'alkali volatil fluor eſt encore le moyen le plus aſſuré d'opérer la guériſon. L'aſphyxie, dit-on, n'eſt occaſionée que par un acide mephytique qui interdit à la glotte & au poulmon des fonctions, ſans leſquelles l'animal ne peut vivre; neutraliſez cet acide, & vous reſſuſciterez le malade. Mais, ou l'aſphyxique reſpire ou il ne reſpire pas; dans le premier cas, en lui faiſant inſpirer de l'air de l'atmoſphere, le poulmon ſera bientôt débarraſſé de celui qui eſt méphytique, alors le ſpécifique devient inutile, & le malade a beſoin de ſecours d'une autre eſpece; dans le ſecond cas, comment introduire de l'air chargé d'alkali volatil fluor dans un poulmon qui n'inſpire pas? l'introduirat-on dans ce viſcere par inſufflation? on s'en gardera ſûrement; car le malade ne ſurvivroit pas à cette opération : ſi on ſaiſit le moment où le malade commence à reſpirer, & qu'on charge l'air atmoſpherique de la quantité d'alkali volatil néceſſaire pour neutraliſer l'acide méphytique que le poulmon contient, l'animal ne périra pas aſphyxié, mais ſuffoqué.

Je ne ſuivrai pas l'Auteur de toutes ces découvertes, dans les applications qu'il fait de ſon alkali volatil fluor aux différentes maladies, par-tout il établit les mêmes principes, preſque par-tout il induit en erreur. Qu'il aſſure que les cendres des végétaux contiennent de l'or, & la mine de plomb blanche une quantitité prodigieuſe d'acide de ſel marin, c'eſt au corps dont il eſt membre, à juger, ſi ces faits ſont vrais ou faux; ces erreurs, s'il en a commiſes, n'influûront pas ſur la vie des Citoyens; mais qu'il s'immiſce de tracer des préceptes aux Médecins pour le traitement des maladies, préceptes d'autant plus repréhenſibles qu'ils peuvent être meurtriers, il eſt du devoir de ceux, à qui on a confié la vie des hommes, de condamner hautement une doctrine, qui ne peut être que dangereuſe, par la confiance aveugle que le Public, toujours avide de nouveauté, lui a accordée.

On ſe ſeroit abſtenu de réfuter ce que l'Auteur des propriétés de l'alkali volatil fluor dit de ce médicament, ſi averti par les réflexions de M. Buquet *, il s'en étoit tenu à une premiere édition de ſon Ouvrage; mais, loin de convenir de ſes erreurs, il ſoutient opiniâtrement ſon ſyſtême dans une troiſieme édition, & on ne ſe flatte pas d'avoir plus de ſuccès que les judicieux Critiques que nous venons de citer, quoique ce que l'on lui oppoſe ſoit ſans replique.

Je le dis encore, cultiver la Chymie pour enrichir la Médecine de moyens de ſoulager l'humanité ſouffrante, c'eſt enviſager cette ſcience ſous le point de vue le plus utile; mais que le Chymiſte écoute l'amour-propre qui lui ſuggere d'en faire l'application à l'art de guérir, c'eſt ignorer le terme où la prudence veut qu'il s'arrête, parce que cette application n'appartient qu'à celui qui s'eſt long-temps exercé à connoître les maladies, à méditer les moyens de les combattre, & à ſe mettre en garde contre la ſéduction que des nouveautés peuvent ſuggérer. Deux exemples vont prouver que des Chymiſtes même Médecins ſe font illuſion quelquefois. Un de nos Membres, que ſon ſavoir claſſe parmi les hommes du premier rang en ce genre, fit annoncer dans le

* Et par celles d'un des Auteurs du Journal de Médecine. (Janvier 1778, &c.)

journal de Paris du 29 May 1778, que la diſſolution de ſavon étoit le ſpécifique pour détruire les effets fâcheux que l'acide nitreux, appellé vulgairement *Eau-forte*, peut occaſionner, pris intérieurement. Le ſavon, en effet, en ſe décompoſant forme dans ce cas un ſel neutre combiné de l'acide nitreux & du ſel alkali qui entre dans la compoſition du ſavon, & met l'acide nitreux hors d'état de nuire; ce moyen prompt d'enlever à l'acide nitreux ſa propriété corroſive, ſeroit fort avantageux, ſi, lorſque quelqu'un a bu de l'eau-forte, on n'avoit pas d'autres vues à remplir que de dénaturer ce poiſon : mais le ſavon remédiera-t-il à la corroſion, & à l'inflammation très-prompte des parties que l'acide nitreux a touchées? Le ſavon n'eſt pas un remede doux ni antiphlogiſtique; on peut s'en aſſurer en appliquant de ſa diſſolution, ne fuſſe que ſur une légere égratignure, la douleur qu'on éprouvera décélera bientôt la propriété irritante du ſavon appliqué ſur des parties dénuées d'épiderme; or la bouche, les organes qui ſervent à la déglutition, l'eſtomac ſont rapidement corrodés & enflammés, lorſqu'ils ſont touchés par l'acide nitreux, ne fuſſe-même que par celui qui eſt affoibli, & que les ouvriers nomment *Eau ſeconde*. Il s'enſuit donc que le ſavon n'eſt pas le remede le plus efficace pour opérer la guériſon des empoiſonnés par l'eau-forte; car il ne ſuffit pas dans ce cas de s'occuper à détruire l'acide, il faut encore en effacer les fâcheux effets, & c'eſt ce que le ſavon ne peut pas opérer. Deux malades de ce genre, que j'ai traités à l'Hôtel-Dieu, prouvent que les moyens dont on s'eſt ſervi ſont préférables. Le premier, dont l'état fâcheux fixa l'attention de tous ceux qui prennent ſoin de ce grand Hôpital, avoit bu une once & demie ou environ d'eau ſeconde qu'il avoit vomie ſur le champ, il étoit dans l'impoſſibilité de boire, même de l'eau, par les douleurs qu'elle lui faiſoit. Inſtruit par l'expérience que les acides de l'eſtomac perdent leur qualité irritante en les combinant avec des terres abſorbantes, on préſuma que tout acide introduit dans ce viſcere devoit avoir le même ſort, en employant le même moyen; perſuadé de plus que cette maniere d'énerver les acides n'expoſe pas aux agacements que les ſels alkali peuvent occaſioner, on fit adminiſtrer au malade,

dont on vient de parler, un looch composé avec un jaune d'œuf, la gomme arabique, une forte dose de terre absorbante, & sucré avec le sirop de guimauve. Ce mélange passa d'abord avec difficulté, mais sans faire de douleur; & ce remede employé pendant plusieurs jours, en y joignant de la dissolution de gomme arabique pour boisson, guérit le malade, qui n'auroit sûrement pas avalé de l'eau de savon. Le second, qui avoit pris de l'eau-forte & de l'huile d'olive pour se guérir d'une gonorrhée, avoit moins de difficulté à avaler, mais sentoit une ardeur violente à l'estomac; une boisson mucilagineuse chargée de terre absorbante, & suivie d'un régime approprié, lui rendit la santé. La guérison de ces deux malades prouve, sans qu'on puisse le contester, que les absorbans ont sur le savon l'avantage d'avoir la même propriété, sans en avoir les inconvéniens.

Depuis la lecture de ce Mémoire faite à la Séance publique de la Faculté, un évenement justifie ce qu'on vient d'avancer contre l'usage du savon pour remédier à l'empoisonnement par l'eau-forte. Ce dont-on va rendre compte est arrivé le jeudi 5 Novembre 1778 à onze heures & demie du matin, jour de la Séance.

Une femme avoit de l'eau-forte, qu'elle destinoit à laver son lit pour en détruire les punaises: cette liqueur étoit dans une bouteille toute semblable à une qui contenoit de l'eau-de-vie. Se trouvant dans un état de malaise, qui lui annonce ordinairement un vomissement de sang, qu'elle a assez fréquemment depuis plusieurs années, crut prendre de l'eau-de-vie, ce qu'elle fait ordinairement dans ce cas; mais au lieu de cette liqueur, elle mit dans un verre environ trois cuillerées d'eau-forte qu'elle avala d'une gorgée; elle sentit à l'instant sa méprise, & vomit une partie de cet acide caustique; elle ne tarda pas à éprouver les douleurs les plus vives à l'estomac; on lui fit boire beaucoup de lait, en attendant le Chirurgien qui devoit la secourir; aussi-tôt qu'il fut arrivé, il fit dissoudre une bonne quantité de savon dans deux verres d'eau; on fit avaler à la malade ce savon dissout; il augmenta les douleurs, comme elle le dit, & elle le vomit avec les plus grands efforts. Alors on eut recours aux huileux: on es-

ſaya de lui donner du bouillon; mais il fallut y renoncer, parce qu'il excitoit une ſenſation douloureuſe très-vive. Comme elle avoit une ſoif ardente, pendant les trois jours qu'elle reſta chez elle, on lui fit prendre du ſirop de vinaigre, qui ne fit qu'entretenir, ou même aggraver ſes douleurs; ce qui détermina à l'amener à l'Hôtel-Dieu le dimanche 8 après midi. Auſſi-tôt qu'elle fût arrivée, M. Duhaume (le Médecin du ſoir) lui fit adminiſtrer le looch chargé de terre abſorbante, dont on a parlé; on lui donna pour boiſſon une diſſolution de gomme arabique; & comme le bouillon ordinaire excitoit des douleurs à l'eſtomac, on lui en fit faire un avec un poulet farci de ſemences froides, concaſſées, qui paſſa ſans faire la moindre ſenſation douloureuſe: lorſqu'on préſuma qu'il n'exiſtoit plus d'acide dans l'eſtomac, on retrancha du looch la terre abſorbante, & on en ſupprima l'huile, parce qu'elle péſoit, & provoquoit au vomiſſement. On ſe contenta alors de lui donner des boiſſons chargées légérement de gomme arabique, puis du lait, & la malade guérit enfin. Les progrès en ont été bien plus lents dans ce dernier cas, que dans les deux précédents, & chez tous les malades de cette eſpece, que pluſieurs autres Médecins de l'Hôtel-Dieu ont traités avec les abſorbants, toujours conformément à la méthode que je publiai dans le Journal de Médecine du mois d'Avril 1757. On ne ſera ſans doute pas étonné, de la lenteur avec laquelle notre malade guérit, on doit être au contraire ſurpris, qu'un eſtomac déjà en très mauvais état, attaqué par l'eau-forte, irrité par le ſavon, & l'acide du vinaigre, ait pu laiſſer une eſpérance de guériſon; mais, graces au traitement methodique, & aux ſoins ſcrupuleux que les Religieuſes mettent à faire exécuter les ordres des Médecins, la malade n'a pas ſuccombé.

Il faut le dire à la gloire des Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, ces reſpectables Citoyens, qui ſe dévouent à préſider aux ſoins de cet aſyle des malheureux, ſe ſont fait la loi, de ne conſulter jamais la dépenſe, lorſqu'il eſt queſtion du ſoulagement des infortunés, qui viennent y demander des ſecours; les Médecins ſecondent des intentions auſſi humaines avec une ſage économie. Où eſt l'Hôpital, où on don-

neroit des bouillons de poulet de l'eſpece de ceux, dont on a parlé? Oui, on le dira, ainſi que M. le Maréchal de Mouchy *, qu'il n'exiſte nulle part un Hôpital comme l'Hôtel-Dieu, où les ſecours ſont ſans bornes, & où il ne faut d'autres titres que l'infortune, & la maladie pour y être admis; que celui, qui ſe préſente, ſoit Chrétien, Juif, ou Mahométan, qu'il ſoit paſſant ou domicilié, c'eſt l'homme qui ſouffre, on lui tend les bras, & les dignes Religieuſes, qui ſe vouent aux dégoûtantes fonctions, qu'entraînent les ſoins qu'elles ont des ſouffrants, s'y livrent avec un zèle que la piété ſeule peut donner. La Philoſophie dicteroit inutilement des moyens contre les répugnances, la Religion ſeule les fait vaincre.

On trouvera peut-être étrange que je me ſois permis une digreſſion, qui m'écarte des objets dont je me ſuis propoſé de parler; mais entraîné par l'hommage que je dois à l'Hôtel-Dieu de Paris, cet ancien & reſpectable établiſſement, je me ſuis cru autoriſé, vu les circonſtances, à faire connoître aux Lecteurs ce que penſe de cet Hôpital un homme véridique, qui, depuis longues années, y conſacre ſes talents & ſon temps au ſoulagement des pauvres malades.

Je paſſe maintenant à ce que j'avois à obſerver ſur un Ouvrage, qui traite du moyen de remédier aux empoiſonnemens par l'Arſénic.

De tous les poiſons corroſifs, l'Arſenic eſt un de ceux qui agit avec

---

* Des ſentiments d'humanité ont conduit beaucoup de fois M. le Maréchal de Mouchy à l'Hôtel-Dieu. Un jour, qu'il y étoit venu pour voir un malade au ſort duquel il s'intéreſſoit, il dit ce que je viens de rapporter en traverſant les Salles de cette Maiſon.

Si tous ceux qui blâment le régime de l'Hôtel-Dieu & la maniere dont les malades y ſont ſecourus, avoient fait comme M. le Maréchal de Mouchy, ils n'auroient pas porté un jugement ſi léger ſur cet utile établiſſement: avant que de prononcer, ils auroient cherché à connoître l'eſpece d'hommes pour leſquels cet aſyle eſt établi, le genre de ſecours dont ils ont véritablement beſoin, & mille détails dont on ne peut être inſtruit que par une longue expérience; ils ſe tairoient ſur l'article de l'air prétendu dangereux qu'on y reſpire, ce qui ſe trouve démenti par des expériences faites avec ſoin par M. Sigaud de la Fond, qui démontrent que l'air de l'Hôtel-Dieu n'eſt pas méphitique comme celui des Spectacles, qu'on va reſpirer tranquillement pendant trois à quatre heures. On ſait qu'au premier aſpect, cet Hôpital a des choſes qui répugnent aux gens aiſés; mais celui qui veut porter un jugement impartial, prononce-t-il d'après des répugnances?

le plus de promptitude, & dont la plus petite portion prise intérieurement, sous quelque forme que ce soit & quelqu'adoucie qu'elle puisse être, produit des effets plus ou moins rapides, mais toujours funestes. On ne sauroit donc trop s'occuper de la recherche des moyens de remédier aux maux que ce cruel ennemi peut enfanter; aussi la Faculté de Médecine de Paris n'a-t-elle jamais perdu de vue cet important objet; mais lorsque quelques-uns de ses Membres lui ont communiqué des découvertes, soit de ce genre ou d'une autre espece, elle a toujours différé à les publier jusqu'à ce qu'elles fussent confirmées par des expériences répétées. Si l'Auteur des contre-poisons de l'Arsenic, du Sublimé corrosif, du Vert-de-gris & du Plomb, avoit tenu cette prudente conduite, il se seroit moins laissé séduire par les conséquences qu'il a déduites de ses travaux chymiques; & il est à présumer qu'il ne seroit pas tombé dans l'erreur sur l'article des effets du Réalgar & des autres Orpimens. Mais tel est le sort de ceux qui se livrent inconsidérément aux notions que donnent les sciences & les arts de mode; la Chymie qui, depuis environ un demi-siecle, est de cette espece, fait illusion à ceux qui ne sont pas en garde contre les séduisants phénomenes qu'elle opere, l'illusion s'accroît & le Médecin s'égare sans s'en douter. C'est à cette cause qu'il faut attribuer ce que l'Auteur dont je parle dit de l'Orpiment, pag. 157 & 158 de son premier volume.

» J'ai fait voir, dit-il, que l'hépar agissoit sur l'arsenic par sa partie » sulphureuse & phlogistique, & que son soufre se combinoit aussi » intimement avec ce poison par la voie humide, qu'il le pouvoit faire » par la voie seche & sublimatoire; ce fait ne peut être contesté. Il » résulte à la vérité de ces combinaisons même humides, des especes » d'Orpiment ou de Réalgar; mais ils sont si surchargés de soufre » & tellement adoucis par la maniere intime dont l'Arsenic y est com- » biné, qu'ils sont hors d'état de nuire. » Qui croiroit, qu'un Médecin, d'ailleurs instruit, ose avancer que l'Orpiment pris intérieurement ne peut nuire, lui qui contient environ quatre cinquiemes d'Arsenic, lors même que ce poison est le plus chargé de soufre? Sans nous épui-

ſer en raiſonnements ſur les effets que l'Orpiment peut, ou ne peut pas opérer ſur les membranes de l'eſtomac, des inteſtins, & par ſon paſſage dans le ſang, recourons à ce que l'expérience nous apprend; elle nous dira, que de quelque façon, que ce poiſon opere, il porte toujours des coups meurtriers. Un Peintre, conduit par le déſeſpoir, prit, pour s'empoiſonner, de l'Orpiment rouge ou Réalgar, le croyant plus puiſſant que l'Orpiment jaune. Bientôt il eut des envies de vomir, & vomit en effet : il ne tarda pas à ſentir des douleurs aſſez vives à l'eſtomac & dans les inteſtins, qui furent ſuivies d'évacuations par les ſelles; il avoit une ſoif qu'il eſſayoit d'éteindre par une ample boiſſon d'eau : cet état détermina à l'amener à l'Hôtel-Dieu où il fut mis à la Salle des fous. Quoiqu'on fût preſque perſuadé qu'il n'exiſtoit plus d'Orpiment, ni dans l'eſtomac, ni dans les inteſtins, cependant, pour ne rien mettre au haſard dans une affaire auſſi délicate, on ſe conduiſit comme s'il en exiſtoit encore, on employa d'abord les huileux à forte doſe, ainſi que les mucilagineux, tant pour énerver l'action du poiſon, que pour remédier à l'état fâcheux des viſceres; & ayant fait enfin tout ce qui convenoit pour les débarraſſer de ce cruel ennemi, on s'occupa à purger le ſang de l'Orpiment qui devoit l'infecter. Pour cet effet, on mit le malade à l'uſage d'un looch dans le quel on fit entrer vingt gouttes d'huile eſſentielle d'Anis, remede, que feu M. Payen, Docteur de la Faculté de Paris, & Médecin de l'Hôtel-Dieu, avoit employé avec un ſuccès conſtant dans ce cas; ce médicament, en effet, excita des ſueurs qui évacuerent le poiſon, qui, par ſon ſéjour, auroit obſtrué le ſyſtême glanduleux, & ſur-tout le foie. Feu M. Rouelle auſſi véridique qu'il étoit ſavant en Chymie, lorſqu'il parloit des Orpiments, ne manquoit pas de raconter l'Hiſtoire de la fille de ſon Tailleur, qui, pour avoir pris de ce poiſon, mourut d'une jauniſſe affreuſe, & dans le maraſme. Le fils du Portier de M. Marquet de Bourgade, âgé d'environ cinq ans, fut empoiſonné, il y a ſept à huit ans avec une compoſition d'Arſénic & de ſucre deſtinée pour les ſouris; il vomit quelques heures après, alla beaucoup à la garde-robe, on lui adminiſtra des huileux, de la thériaque & beaucoup de boiſſon qu'il ne refuſoit pas,

parce qu'il avoit une soif ardente. Il y avoit plus de 24 heures qu'il avoit pris le poison, lorsque je le vis ; il avoit le regard incertain, le visage pâle, la langue seche, l'estomac douloureux, ainsi que les entrailles, le ventre tendu, le pouls petit & fréquent, quelques soubresaults dans les tendons & des palpitations ; ces symptômes effrayants ne laissoient pas de doute sur les affreux ravages que l'arsenic avoit exercés dans les premieres voies, ni sur son passage dans le sang. Plein de confiance dans le looch avec l'huile d'Anis dont on vient de parler, on le donna; le malade eut des sueurs, & comme par enchantement, tous les accidents se dissiperent en trois ou quatre jours, sans avoir rien fait de plus, que de le mettre au lait pendant quinze jours : cet enfant, depuis ce temps, jouit de la santé la plus robuste. Si le foie de soufre, ce remede fort dégoûtant, & fort âcre en s'unissant à l'Arsenic fait de l'Orpiment, & conséquemment un poison, qui, par son passage dans le sang, donne naissance à des maladies mortelles, il faut en débarrasser le sang, & l'huile d'Anis a cette propriété. On voit maintenant pourquoi l'Auteur, dont nous parlons, ne veut point que l'Orpiment soit un poison ; car s'il en convenoit, tout son systême s'écrouleroit, puisque par son foie de souffre, il convertit l'Arsenic en Orpiment.

On pourroit sans doute opposer à ce je viens de dire, que quelques Médecins assurent que Dioscoride & Galien faisoient administrer intérieurement le Réalgar, quoique tous deux le regardâssent comme un poison ; que les Peuples qui habitent sous la Zône torride ou qui avoisinent cette région, font impunément usage de cette espece d'Orpiment, qu'on dit ne produire chez eux que l'effet d'émétique ou d'évacuant par le bas, & que les Chinois le mettent dans la classe des purgatifs ; si tout ce qu'on dit de l'usage de cette espece d'Arsénic chez ces Peuples est vrai, les suites n'en sont-elles pas funestes ? Si le Réalgar n'est pas un poison pour eux, la constitution qui dépend du climat, le climat même qui favorise la transpiration, ne met-il pas à l'abri des suites meurtrieres que ce poison pourroit avoir ? puisque nous observons que dans le nôtre, le sang ne peut être débarrassé de ce minéral que par des sueurs. Mais, en supposant que le Réalgar ne soit pas un poison chez les Orientaux,

taux, il eſt conſtant que les Médecins ont obſervé de tous les temps que les Orpimens ont été perfides dans nos climats.

Ce ne fut pas à des conjectures ni à l'empiriſme que M. Payen dut le choix qu'il fit de l'huile d'Anis, pour remédier aux maux que peut faire, n'importe quel Arſenic, introduit dans la maſſe du ſang : un Praticien ſage, tel qu'il étoit, ne pouvoit établir des vues curatives que d'après une combinaiſon des effets de l'Arſenic, tant ſur nos ſolides que ſur nos fluides, de l'impreſſion fâcheuſe que les nerfs reçoivent de ce poiſon, de la route que la Nature prend pour en débarraſſer le ſang, indiquée par une éruption cutanée, qui fait préſumer que c'eſt par les organes, qui ſervent à la tranſpiration & aux ſueurs, que ce minéral doit ſortir, & de la vertu qu'a l'Anis d'en purger le ſang par cette voie, propriété reconnue & publiée par Avicenne *, ainſi que le répete Hardouin dans ſon Traité *de Venenis* **.

La conduite que tenoient ceux qui employoient les Arſenics en topiques, mit encore ſur la voie des moyens de combattre les effets de ce poiſon. Ceux qui ſe ſervoient du Réalgar en cataplaſme, pour le traitement du Cancer, tel qu'Engeler, comme le dit Kœnig dans ſon regne minéral, « faiſoient prendre avant & pendant le trai-
» tement des remedes qui excitoient des ſueurs pour faire ſortir du ſang
» tout ce qui pouvoit y être de vénéneux. »

M. Payen fit donc choix de l'Anis pour opérer ce qu'il ſe propoſoit : il ſavoit que les propriétés de cette ſemence ſont dues à une huile eſſencielle, qui réunit des vertus ſudorifiques & calmantes au delà de ce qu'on avoit encore vu, qu'elle eſt cordiale ſans être incendiaire, tranquilliſante ſans avoir les inconvéniens des ſomnifères; que de tout temps les Médecins avoient reconnu qu'elle modere l'acrimonie des purgatifs, ſans en énerver l'action; que la partie réſineuſe des bois ſudorifiques eſt adoucie par l'Anis, que les Praticiens font

---

* *Aniſum expellit nocumentum venenorum & venenoſorum. In ſuo Canone Medicinæ. Libr.* 2°.

** *Tract.* 2°. *Cap. de Aniſo.*

toujours entrer dans les boiſſons compoſées avec ces ſortes de médicamens ; & qu'enfin, comme le dit Van Helmont, cette eſpece d'Alexipharmaque eſt le conſolateur des eſtomacs & des inteſtins irrités.

Les tentatives que fit M. Payen, tant à l'Hôtel-Dieu que dans la Ville, pour purger le ſang des empoiſonnés par les Arſenics, au moyen de l'huile d'Anis, furent ſuivies des plus heureux ſuccès. On a marché ſur les traces de cet habile Médecin, qui avoit profité des vues des Auteurs déjà cités & de celles de Galien, de Raſes, d'Albucaſis & d'Haly-Abas ; pouvoit-on ſuivre un meilleur guide ?

L'Auteur des contre-poiſons trouvera ſans doute ſingulier qu'on oſe contredire ce que quatre Commiſſaires nommés par la Faculté ont approuvé ; mais tels ſont les antiques & louables uſages de notre Compagnie, de permettre à chacun de ſes Membres de réfuter l'avis de ceux d'entr'eux, qui ſe feroient trompés en fait de doctrine ; on n'en conçoit point de reſſentiment ; toujours occupés du bien public, nous ſavons lui ſacrifier tout amour propre.

On s'eſt reſtreint dans des bornes étroites ſur l'article des poiſons, dont on vient de parler * ; il eût été impoſſible d'ailleurs de dire des choſes plus lumineuſes, que celles dont M. Sallin, notre illuſtre Confrere, doit vous entretenir ; ſes travaux ſont neufs & très-dignes de la capacité que nous lui connoiſſons.

---

* Voyez ſur cet Ouvrage l'extrait & les réflexions des Auteurs du Journal de Médecine, (Août 1778.)



RÉFLEXIONS

SUR les phénomenes qu'a présentés le Cadavre du Sieur DE LA MOTTE fils, empoisonné par Desrues ; *sur le Procès-verbal qui en a été dressé, & sur les effets de quelques Poisons* *.

LE cadavre du sieur de la Motte fils avoit été inhumé le 16 Février 1777, dans le cimetiere de la Paroisse de Saint Louis de Versailles. Il fut exhumé le 23 Avril suivant ; par conséquent soixante-sept jours après son inhumation.

Le suaire & l'intérieur du cercueil étoient secs. Le cadavre avoit conservé la texture, l'élasticité & à peu près la blancheur de la peau. Le nez & la bouche étoient remplis de *mucus* sanguinolent desséché. Sur le visage, le col, le haut de la poitrine & des épaules avoit germé une assez grande quantité de petits vers ou points vermineux, qui, privés ou manquant d'humidité, n'avoient pu se développer & prendre leur accroissement naturel (A) : aussi l'épiderme, le corps muqueux & papillaire qui revêtent ces parties étoient dans le premier degré de *momification* (B). Il ne s'exhala à l'ouverture du bas-ventre que l'odeur d'un cadavre frais ; le *péritoine*, l'*épiploon* étoient peu altérés. Les visceres, à l'exception du désordre que nous allons décrire, étoient tels qu'ils se présentent quarante-huit heures après la mort, puisqu'ils avoient conservé leur texture, leur consistance & leur couleur naturelles.

Est-il extraordinaire que ce cadavre se soit conservé soixante-sept jours dans la terre sans avoir été détruit en partie par la putréfaction ? est-il merveilleux qu'il ait conservé jusqu'aux traits qui l'ont maintenu reconnoissable ? Examinons rapidement cette question.

* Par M. SALLIN, Docteur-Régent, & Professeur désigné des Ecoles.

Tout le mois de Mars fut ſec & beau ; celui d'Avril fut froid & variable, le vent nord-oueſt ſouffloit, il y eut des pluies froides & orageuſes. Le cimetiere dans lequel ce cadavre fut inhumé eſt ſitué ſur une hauteur à mi-côte, expoſé au nord-nord-oueſt, abrité du midi par la colline & la forêt qui l'entourent du levant d'hiver au ſud-oueſt. Son ſol eſt pur ſable, mêlé à très-peu de glaiſe. Chaque cadavre renfermé dans un cercueil y eſt inhumé à part dans une foſſe particuliere de deux à trois pieds de profondeur ; & les foſſes y ſont éloignées les unes des autres de deux pieds, environ.

Perſonne n'ignore que le ſable a la propriété de maintenir la texture des corps. Cette propriété eſt tous les jours confirmée par nos Jardiniers, qui n'emploient que ce moyen pour conſerver les légumes dans leur fraîcheur ; moyen adopté auſſi par quelques Nations pour conſerver leurs viandes. Nous croyons inutile de développer le méchaniſme de cette propriété appartenante aux phénomenes des tuyaux capillaires. Il eſt donc naturel, d'après cette expoſition, que ce cadavre, inhumé dans le ſable, ait été à l'abri de la putréfaction ; il n'y a donc rien de merveilleux qu'il ait encore, après cet eſpace de ſoixante-ſept jours, conſervé les traits aſſez prononcés pour être reconnu juridiquement, & ſur le champ, par ſix témoins, comme étant celui du ſieur de la Motte fils, d'une taille avantageuſe, gros, bien conſtitué, & âgé d'environ dix-ſept ans.

PROCÈS-VERBAL.

« Nous n'avons obſervé à l'extérieur, ni plaies, ni fractures ni » contuſions, ſeulement un commencement de putréfaction (C) de l'épi- » derme du corps papillaire & muqueux de la face, du col & du » haut de la poitrine & des épaules. Après avoir fait l'ouverture, nous » avons trouvé l'eſtomac exceſſivement diſtendu ; à lextérieur ſes mem- » branes enflammées, légérement & par places, mais décidément, » vers le *pilor* & le *duodenum ;* les inteſtins grêles, très-diſtendus, » les gros inteſtins dans leur état naturel.

» Après avoir enlevé l'eſtomac, nous avons remarqué la rate gorgée » de ſang, & près du double de ſon volume; le foie auſſi très-volu- » mineux, gorgé de ſang, ſon parenchyme ayant ſa couleur & ſa » conſiſtance naturelles; les membranes ſeulement qui recouvrent ſa » partie convexe, & la portion du diaphragme qui les revêt, gangre- » nées & ſans adhérence; les poumons gorgés de ſang, la baſe du » lobe inférieur du poumon droit enflammée, adhérente & gangrénée » par partie; le cœur flétri, ridé & vide de ſang; l'œſophage légé- » rement phlogoſé à la face interne de ſa partie inférieure.

» L'eſtomac ouvert, nous y avons trouvé quelques cuillerées d'une » matiere brun-rougeâtre de la conſiſtance d'une bouillie très-claire (D), » ſa membrane veloutée noire par ondes, brûlée, détruite & diſſoute, » s'enlevant avec le doigt comme une mucoſité qui auroit été appli- » quée ſur ſa membrane nerveuſe, qui, à raiſon de ſa blancheur, » nous parut ſaine, pour la plus grande partie; les membranes du » petit cul-de ſac étoient fort enflammées & tachetées de gangrene, & » le pylor rétréci.

» Nous ouvrîmes le *duodenum* & environ deux pieds du *jejunum*, » nous remarquâmes leur membrane veloutée, moins diſſoute & » détruite que celle de l'eſtomac, & enduite de cette même ſubſtance » brun-rougeâtre contenue dans le ventricule, mais plus gluante & » plus tenace. De diſtance en diſtance nous fîmes des ſections aux » inteſtins *jejunum* & *ileum*; nous y avons obſervé les mêmes phé- » nomenes, mais avec moins d'intenſité, & ce en raiſon de leur » éloignement de l'eſtomac. Les gros inteſtins depuis le *cæcum* étoient » pleins & enduits de matieres fécales glaireuſes & jaunâtres. Le méſen- » tere, les reins, la capſule de gliſſon ont été trouvés à peu près dans » leur état naturel. »

PREMIERE PARTIE.

Pour porter un jugement dans une affaire auſſi délicate, je crus qu'il étoit néceſſaire, afin de déterminer la cauſe de tous ces déſordres,

d'en ſuivre les liaiſons, d'en examiner ſcrupuleuſement la marche, & d'être conduit ainſi par leurs traces au foyer d'où ils dérivoient. Je conſidérai d'abord le cœur, aſſuré que ſa paralyſie ne doit produire qu'un engorgement ſanguin dans tous les viſceres (ce que nous avons obſervé). De ce qu'il étoit flaſque, ridé & vide de ſang, je conclus qu'il ne pouvoit être le foyer que je cherchois, puiſque ce déſordre n'eſt & ne peut être que ſymptomatique.

Je conſidérai enſuite que, dans l'*hepatitis*, on obſerve ſouvent dans l'ouverture des cadavres les membranes du foie gangrenées ; mais dans cette circonſtance la gangrene eſt conſtamment accompagnée de traces d'inflammation, de débris de ſuppuration, d'adhérence, & le foie eſt toujours plus ou moins altéré.

Je conſidérai encore que dans une eſpece de fiévre arthritique gangreneuſe, qui régna épidémiquement il y a quelques années à Paris *, j'avois obſervé que quand l'humeur morbifique ſe portoit ſur le foie, ſes membranes, comme dans notre ſujet, étoient gangrenées, ſans traces d'inflammation, de ſuppuration & ſans adherence, quoique cette gangrene s'étendît juſque ſur les viſceres voiſins ; mais auſſi nous avions obſervé que le parenchyme du foie étoit conſtamment plus ou moins gangrené, & que quelque fût le viſcere frappé de ce virus gangréneux, il ne préſentoit à l'inſpection de l'Anatomiſte aucun délabrement ſymptomatique ; phénomene extraordinaire, qui induiroit à penſer que le virus auroit détruit comme ſur le champ l'irritabilité de ces viſceres en portant ſon action ſur les nerfs.

Ces affections du cœur & du foie, ainſi que celles du diaphragme & du poumon, ne pouvant jamais produire cette chaîne particuliere d'accidens que nous avons décrits, nous ne pouvions donc les enviſager comme étant le foyer que nous cherchions.

Je conſidérai enfin que ſi je pouvois me démontrer que tous ces accidens, ou comme ſignes ou comme ſymptômes, pris collectivement, devoient eſſentiellement leur origine à une affection de l'eſtomac, &

* Nous avons renvoyé, à la fin des notes, quelques obſervations qui caractériſent cette épidémie.

que l'Anatomie raiſonnée me le prouvât, je me croirois en droit de juger que ce viſcere étoit le foyer de tous ces déſordres.

Le développement de cette queſtion exige que nous parcourions les correſpondances nerveuſes & directes de ce viſcere. L'anatomie démontre que ſa membrane veloutée eſt preſqu'entiérement formée par les nerfs ſtomachiques ſupérieur & inférieur qui ſont un prolongement de la huitieme paire, ce qui établit néceſſairement la plus grande dépendance entre le cœur & l'eſtomac, de maniere qu'il n'eſt point d'affection à l'un que l'autre ne ſoit plus ou moins léſé dans ſes fonctions ; dépendance connue & décrite, depuis Hippocrate dans *le Cardiogmos*, par toutes les Sectes de la Médecine, & confirmée par les propres expériences de J. J. Wepfer, inſérées dans ſon excellent Traité *de Cicutâ aquaticâ* (E). Il n'y a donc aucun doute ſur la dépendance mutuelle entre ces deux viſceres.

Mais les nerfs ſtomachiques ne concourent pas ſeuls à la ſtructure de la membrane veloutée de l'eſtomac ; nous trouvons encore une nouvelle correſpondance fournie par le ganglion ſemi-lunaire droit, d'où part une gerbe nerveuſe, qui, ſe portant à la partie inférieure de l'eſtomac, concourt auſſi à la ſtructure de la partie inférieure de ſa membrane veloutée, d'où elle va ramper ſur les membranes qui recouvrent la partie convexe du foie, pénetre le diaphragme, en s'anaſtomoſant avec le diaphragmatique, & ſe perd dans la baſe du lobe inférieur du poumon droit.

En décrivant la diſtribution de cette gerbe, l'on voit comment ſe développe la marche & la liaiſon des déſordres ſymptômatiques que nous avons obſervés, & comment elle conduit au foyer que nous cherchons.

La marche réguliere de ces déſordres ſymptomatiques m'avoit ſouvent frappé dans les ouvertures que j'ai faites & dans les obſervations anatomiques que j'ai lues ; entraîné par ce phénomene des correſpondances nerveuſes, je m'étois depuis long-temps occupé à les ſuivre & à m'en rendre raiſon ; mais l'étendue de cette matiere & la circonſtance me bornent néceſſairement ici aux réſultats qui peuvent ſervir à mon ſujet, ou qui naturellement en dérivent.

Pour éclaircir cette ſeconde liaiſon nerveuſe, nous obſerverons que les dépôts ſitués à la partie concave du foie (F), que l'hydropiſie enkiſtée dans la duplicature de la membrane qui recouvre cette partie du foie (G), que les grandes vomiques dans ce viſcere, endémiques aux indes (H), que les maladies de la véſicule du fiel (I) du rein droit & de ſon uretère, ne communiquent aucune léſion ſymptomatique directe à l'eſtomac, &c. mais que les membranes qui recouvrent la partie convexe du foie ſe trouvent rarement altérées, ſans que celles de l'eſtomac ne ſoient plus ou moins léſées, *& vice verſa* (K).

D'après ces obſervations anatomiques qui m'avoient frappé, & qui ſe trouvent confirmées par celles de Blancard, Wepfer, Bontius, Dodonée, Devaux (L), &c. on pourroit induire des phénomenes des correſpondances nerveuſes.

1°. Que cette gerbe, que je viens de décrire, quoique formant en partie les plexus cœliaque & hépatique, n'étend cependant point ſes liaiſons à la totalité de ces plexus, & que l'anaſtomoſe n'eſt qu'apparente, puiſque les parties ſur leſquelles ces plexus jettent des rameaux nerveux n'étoient point léſées.

2°. Que les ganglions formeroient comme autant de barrieres à la propagation de l'irritabilité nerveuſe, comme un nœud qui intercepteroit le prolongement de leur action ou la continuité de leur rapport, & que les nerfs qui s'y jettent ne s'y confondroient point, puiſqu'un autre faiſceau nerveux ſortant du même ganglion ſemilunaire droit, lequel donne auſſi origine à la gerbe que nous venons de décrire, ce faiſceau, dis-je, qui, après avoir donné quelques rameaux au duodenum & avoir formé un raiſeau qui embraſſe la veine-porte pénetre avec elle par la capſule de Gliſſon dans le foie, paroît cependant n'avoir avec notre gerbe aucune dépendance mutuelle, c'eſt ce que démontrent les grandes vomiques du foie, les dépôts & les hydropiſies enkiſtées ſitués à la partie concave de ce viſcere, leſquels ne communiquent aucune léſion ſymptomatique à l'eſtomac, au diaphragme, &c. C'eſt ce qu'on peut encore prouver par les affections du rein droit, comme je l'ai démontré par une obſervation

vation particuliere dans une de nos Assemblées pratiques, dites *Primâ mensis.* Cette nouvelle fonction, que j'attribue aux ganglions, d'après ces faits anatomiques, paroît encore se confirmer par les découvertes du célebre *Lancisi* sur leur organisation (M).

3°. Enfin, on pourroit encore induire des phénomenes des correspondances nerveuses, que la gangrene seroit peut-être l'effet d'une affection sur les nerfs, puisque, pour le plus souvent, elle s'annonce, se propage & s'étend en suivant la direction des nerfs, jusqu'à ce que le sphacele ait tout confondu (N).

Nous nous arrêtons à ces simples apperçues, qui dérivent & qui tiennent à notre sujet; parce que l'étendue de ces rapports nerveux, développés d'après les phénomenes qu'offre la Nature dans les maladies, excéderoit nécessairement les bornes qu'exige un Mémoire dans cette circonstance.

Enfin, pour éclaircir encore davantage ces liaisons nerveuses de l'estomac, nous ajouterons aux observations anatomiques, la connoissance qu'en avoient déjà les trois plus anciennes Sectes de la Médecine, ils la devoient à leur méthode d'observer tous les signes & les symptômes qui caractérisent ou qui accompagnent les maladies. Nous pensons que ce n'est que par ce *consensus* que l'on pourra apprécier le reproche que fait *Cœlius Aurelianus* à la secte des Empiriques, d'avoir placé le siége de la Cardialgie, tantôt dans les orifices de l'estomac, dans la cavité de ce viscere, tantôt dans le cœur, dans le poumon, sur le foie; puisque *Cœlius*, comme on le voit, ne parcourt que les visceres soumis aux correspondances nerveuses que nous venons de décrire (O).

Ainsi, les désordres de l'estomac connus, ses correspondances nerveuses établies, la liaison des accidens développée, tout enfin confirme que c'est dans ce viscere qu'il faut chercher le siége des phénomenes que nous avons observés.

Parcourons maintenant les maladies idiopathiques de l'estomac, observons si elles présentent les mêmes phénomenes dont nous cherchons la cause.

Le *Stomachitis*, la Cardialgie, la Fiévre syncopale des Arabes, n'of-

frent jamais l'eſpece de déſordres que nous avons décrits, puiſque toutes les membranes de ce viſcere ſont alors affectées de la plus forte inflammation, & qu'elles ne l'étoient, dans notre ſujet, que légérement, & ſeulement par places. On ne pourra pas non plus attribuer ces accidens à quelques affections lentes, dans leſquelles on trouve l'eſtomac, avec des taches gangreneuſes, & quelquefois perforé : comme dans le *choletitis*, le ſchirre du foie, du pancreas, des glandes de *Brunn*, &c. parce que ces effets montrent évidemment leurs cauſes, & ne laiſſent aucun doute ſur l'origine de ces déſordres.

Il réſulte donc que la membrane veloutée de l'eſtomac, noire par ondes, brûlée, diſſoute & s'enlevant avec le doigt, comme une mucoſité, qui auroit enduit la membrane nerveuſe qui parut ſaine, pour la plus grande partie ; que les délâbremens ſymptomatiques des viſceres avec leſquels cette membrane veloutée a une dépendance nerveuſe directe ; que l'impoſſibilité à chacun de ces déſordres ſymptomatiques d'imprimer ſur cette membrane veloutée le ravage que nous y avons obſervé, conſtatent que la membrane veloutée de l'eſtomac eſt & qu'elle doit être le foyer propre que nous cherchons ; bien plus, de ce que la nature ne peut jamais occaſionner par aucun de ſes écarts, l'eſpece de deſtruction que nous avons obſervée ſur cette membrane, il réſulte encore que ce déſordre particulier d'où émane cette chaîne d'accidens, eſt & ne peut être que l'effet d'une ſubſtance étrangere & corroſive.

Nous pourrons donc conclure que la Nature, en nous conduiſant par l'Anatomie raiſonnée, par les rapports nerveux au foyer que nous cherchions, nous a encore démontré les traces indubitables du poiſon, comme ſi ce foyer eût ici reçu du ſceau de la juſtice de Dieu l'empreinte innéfaçable du crime, ce que nous avions à éclaircir.

Il nous reſte, pour completter nos recherches à dévoiler l'eſpece de poiſon qui a pu & dû produire les déſordres que nous avons décrits.

SECONDE PARTIE.

DANS le nombre des ſubſtances nuiſibles à l'homme, il en eſt qui le ſont eſſentiellement, c'eſt-à-dire, par leur nature; d'autres qui acquierent ſpontanément cette qualité délétère; d'autres enfin qui ne le deviennent que par les circonſtances. En nous renfermant dans la premiere claſſe, nous n'y parcourrons que les ſubſtances qui, par leur action, peuvent produire des effets analogues à ceux que nous avons obſervés.

Parmi ces ſubſtances meurtrieres, l'Arſenic eſt celle qui ſe préſente d'abord, & comme le plus puiſſant, & comme le plus connu des poiſons. Employé dans les Arts, il devint un objet de commerce; mais les accidens multipliés qu'occaſionnoit la mépriſe, l'uſage criminel que des monſtres en faiſoient, déterminerent bientôt les Magiſtrats, ſans ceſſe occupés de la sûreté publique, à donner des Réglemens, qui, quoique très-ſages, n'ont cependant pu empêcher qu'il ne ſe commît quelquefois de ces crimes, d'autant plus horribles, qu'ils ſont commis dans le ſecret. Le Plomb, le Cuivre, plus lents dans leurs effets, & plus aiſés à reconnoître, les rendent moins ſuſpects; mais le ſublimé corroſif, ſi analogue à l'Arſenic, eſt entre les mains de tout le monde!.... L'on ſent combien il eſt important de développer les ſignes & les ſymptômes, tant communs que particuliers des poiſons, d'obſerver avec ſoin, ſur les cadavres, les traces de leurs effets délétères, pour être en état, comme Médecin, de porter des ſecours ou d'inſtruire les Magiſtrats chargés de pourſuivre & de punir les coupables.

1°. L'Arſenic, pris à médiocre doſe, enflamme les membranes de l'eſtomac & excite une éruption à la peau; pris à plus forte doſe, il les gangrene, ſous forme ſeche, il cautériſe & perfore ce viſcere.

2°. Les *Ranunculi* enflamment la totalité de l'eſtomac; la Mandragore étend ſon inflammation à la gorge; l'Opium à la bouche, &, comme l'Arſenic, il excite une éruption à la peau plus promptement & très-différente.

3°. La *Bella-dona*, la Ciguë portent un impreſſion plus marquée ſur le fond du grand cul-de-ſac de l'eſtomac, & le rein gauche eſt plus ou moins affecté.

N'ayant point obſervé de pareils déſordres ſur le cadavre du fils du ſieur de la Motte, nous n'avons pu ſoupçonner ces ſubſtances. Mais en conſidérant la maniere d'agir du Sublimé corroſif ſur les corps vivans, tant par l'expérience journaliere que nous fournit la Chirurgie en l'employant comme eſcarotique, que par ſes effets pris intérieument comme anti-vénérien, j'ai été conduit à ſoupçonner que ce pourroit être ce ſel métallique qui auroit produit les phénomenes que nous avons rapportés, & dont nous cherchons la cauſe.

Amænitates materiæ medicæ. Vedel écrit qu'au commencement du ſiecle dernier, l'on faiſoit uſage de la ſolution du Sublimé corroſif dans l'eau diſtillée, pour brûler & détruire les polypes du nez. Ce remede abandonné fut, il y a quelques années, employé à Paris comme un ſecret pour le même uſage. Dans la vue de me rendre raiſon de ſon effet, j'ai obſervé la maniere dont il attaque les excroiſſances charnues, appellées, de leur figure, *verrucæ, porri venerei.* Après avoir fait plonger & retirer d'une ſolution de Sublimé corroſif dans de l'eau diſtillée les parties qui en étoient depuis long-temps baignées, elles paroiſſoient entiérement enduites d'une matiere blanchâtre qui ſe diſſipe aſſez promptement, par l'humeur que fourniſſent leurs vaiſſeaux exhalans, ſans y laiſſer aucune impreſſion, les excroiſſances, privées de ces vaiſſeaux par leur inorganiſation, conſervent cet enduit qui les brûle d'abord par leur ſommet; mais il eſt très-rare que, par ce moyen, on détruiſe leurs anciennes racines, parce qu'elles ſont perpétuellement arroſées de cette humeur de la tranſpiration qui rediſſout, enleve & diſſipe cette ſubſtance corroſive avant qu'elle ait pu opérer ſon effet : il en a été de même des polypes du nez. Je l'ai vu employer d'abord avec quelque ſuccès; &, comme je l'avois annoncé, on fut obligé de l'abandonner.

Les effets de l'Arſenic appliqué extérieurement ſont bien différens; ſa maniere vigoureuſe d'irriter les nerfs, ſon impreſſion particuliere ſur les parties de la génération, le caractere gangreneux de ſes déſordres,

la difficulté de les énerver, porte l'empreinte de ſa nature & de ſon peu de ſolubilité. Borné par les circonſtances, je renvoie aux obſervation de *Fabrice de Hilden*, de *Libavius* & de *Wepfer*, &c.

Le Sublimé corroſif, employé en Europe comme eſcarotique, étoit déjà connu parmi les hordes Nomades de la Sibérie, & employé comme antivénérien ; ces Peuples diſſolvoient ce ſel métallique dans leur eau-de-vie de grain, & l'adminiſtroient ſans aucune préparation à ceux qui étoient attaqués du virus vénérien. La célérité avec laquelle il diſſipe les ſymptômes de cette maladie, le peu de ſoin & de précaution qu'il ſemble exiger dans ſon uſage, le bon marché & la facilité de traiter une grande quantité de perſonnes à la fois, & ſans les détourner de leur fonction ordinaire, frappèrent *Van Swiet*, qui le fit adopter par la Cour de Vienne pour le ſervice de l'Armée dans les dernieres guerres d'Allemagne. Le grand uſage qu'on en fit alors, le nom qu'il portoit *, lui donnerent la plus grande célébrité ; & bientôt nous fûmes en état d'en apprécier les avantages & les déſavantages ; je ne ferai donc que rappeller ce que les gens de l'art ont ſi ſouvent obſervé.

* Celui de *Van Swiet*.

Le Sublimé corroſif, pris à petite doſe, occaſionne ſouvent des douleurs à l'eſtomac, des angoiſes accompagnées de palpitations. A plus forte doſe & continué, il excite une toux ſéche, quinteuſe & trop ſouvent ſuivie de tubercules, de fiévres lentes qui conduiſent inſenſiblement les victimes au tombeau. J'ai vu & ſoigné ſix perſonnes attaquées de ces tubercules à la ſuite de l'uſage du Sublimé corroſif, pris comme antivénérien. Tous les ſix me parurent avoir eu d'abord leurs tubercules à la baſe du poumon droit, ce qui s'annonce par un ſentiment douloureux, dont les malades ſe plaignirent à la poitrine, & qu'ils déſignerent répondre ſous le mammelon du ſein droit. En l'augmentant, on le rend cauſtique ; alors les angoiſes, les palpitations, les douleurs obſcures, tous les ſignes enfin de la Cardialgie prennent un degré d'intenſité qui fait périr promptement les malades A la plus forte doſe, il gangrene l'eſtomac ; mais il ne perfore point ce viſcere & n'enflamme point la totalité de ſes membranes comme fait l'Arſenic,

ainſi que je l'ai obſervé pluſieurs fois. De trois faits, voici le plus récent. Il y a environ quatre ans que MM. de Lafaye, Veyret, Dupuid & de Lamalle, Chirurgiens de Paris, furent mandés pour ſoigner une femme qui avoit pris une très-forte doſe de Sublimé corroſif diſſous dans l'eau diſtillée; elle mourut le ſoir même. Je fus invité à l'ouverture qui ſe fit le lendemain; nous obſervâmes l'eſtomac très-diſtendu, toute ſa partie inférieure ou ſon petit cul-de-ſac & le pylor gangrénés; une portion du foie & du diaphragme, ainſi qu'une partie du poumon droit auſſi gangrenées; à l'intérieur la membrane veloutée détruite, & les membranes du grand cul-de-ſac à peine enflammées. Tel eſt l'extrait de mon obſervation, qui, fortifiée par pluſieurs autres, démontre les effets propres au Sublimé corroſif.

Les acides minéraux, la pierre à cautere, les ſubſtances cornées brûlent depuis la bouche juſqu'à l'eſtomac & aux inteſtins, que l'on trouve en partie diſſous & réduits en forme de pâte. Nous n'avons point obſervé ces effets ſur le cadavre du ſieur de la Motte fils : il n'a donc point été empoiſonné avec ces ſubſtances.

L'Arſenic produit à la vérité des effets aſſez analogues à ceux du Sublimé : cependant il y a des différences notables en ce qu'il gangrene & perfore quelquefois l'eſtomac, en ce qu'il porte ſon action ſur la totalité de ce viſcere, ſur la bouche & tout le long de l'œſophage, & qu'il excite une éruption à la peau. L'Arſenic n'eſt donc pas le poiſon donné au ſieur de la Motte.

On nous demandera peut-être comment le Sublimé peut détruire & brûler la membrane veloutée de l'eſtomac ſans altérer la nerveuſe, ainſi que nous l'avons obſervé; s'il peut étendre ſes traces juſqu'à l'extrémité de l'*ileum*; & pourquoi en cela il differe de l'Arſenic? Nous croyons que les réflexions ſuivantes donnent la ſolution de toutes ces queſtions.

L'Arſenic, moins ſoluble, ſe précipite entre les houpes nerveuſes de l'eſtomac, y adhere & agit vigoureuſement & continuellement tant qu'il y a de la vie & de la réaction dans cet organe.

Le Sublimé, plus ſoluble & nageant dans un véhicule quelconque,

flotte avec ſon menſtrue, qui, augmentant par la ſécrétion continuelle des glandes & des vaiſſeaux exhalants, ſe trouve plus étendu, ſe rediſſout, & agiſſant preſque ſuperficiellement, il portera où ſon véhicule l'entraînera, les traces de ſa préſence ou de ſes effets déléteres; auſſi avons-nous trouvé ſes veſtiges juſques près du *cæcum*, ce que ne fait pas l'Arſenic, mais ce que font toutes les ſubſtances vénéneuſes très-ſolubles, telles que le Plomb, le Cuivre, &c.

Il réſulte donc d'après l'expoſé des effets des diverſes ſubſtances corroſives que nous avons rapportés, que le Sublimé ſeul a pu produire les déſordres que nous avons trouvés, & dont nous cherchions la cauſe.

En ſuivant pas à pas la chaîne des accidens & des déſordres que préſentent les maladies, ne peut-on pas parvenir à dévoiler leurs cauſes, & ſur-tout à ôter aux ſcélérats juſqu'à l'eſpoir que les traces de leurs crimes ſeront confondues avec les écarts de la Nature?



NOTES.

(A) Nous pensons qu'on ne peut attribuer ce phénomene qu'aux débris de la sueur cardialgique, si bien décrite par *Cœlius Aurelianus*, qui en a fait deux Chapitres particuliers dans sa description de la passion Cardiaque, puisque cette sueur ne paroît qu'aux parties sur lesquelles nous avons trouvé ces points vermineux : *Sudores frigidi circà faciem ad pectus usque glutinosi.* N. Pison de Cardialg. T. 2. pag. 3. Cette sueur glutineuse & froide, compagne de la mort, suppose ses vaisseaux excrétoires pleins & étranglés : *Sudor autem frigidus glutinosus, viscidus .... Cœl. Aureil. de pass. Cardiacâ.* Par la fermentation putride de cette matiere lymphatique naissent, pendant la vie, des poux, & après la mort ces points vermineux qui s'animalisent & parviennent successivement au but de la Nature, à l'état de vers parfaits, s'ils trouvent assez de cette substance nécessaire à leur développement. Sinon lorsque la source de cette substance nutritive vient à se tarir, ils restent alors au degré d'accroissement qu'ils ont pu prendre, comme il est arrivé dans ce cas-ci; quoiqu'ils aient absorbé toute l'humidité des parties environnantes, & qu'ils aient desséché l'épiderme, le corps papillaire & muqueux des parties sur lesquelles on les a observés. Ce qui peut rendre raison, 1°. pourquoi seulement sur ces parties a germé cette quantité de points vermineux ? 2°. pourquoi ils n'étoient encore que points vermineux ? 3°. pourquoi enfin les parties seulement sur lesquelles on les a observés étoient dans le premier degré de momification ?

(B) J'entends par putréfaction la destruction humide du corps organique & de son tissu; par momification la destruction du corps organique par exsiccation; enfin par macération, l'extension du tissu par voie humide, sans être altéré.

(C) J'aurois dû me servir du mot *momification*; mais n'étant point d'usage, j'ai cru pouvoir substituer ici celui de putréfaction, parce qu'il comporte, dans son invasion, une destruction moins décidée du tissu organique.

(D) On observe constamment cette teinte d'un brun-rougeâtre à la liqueur gastrique, ainsi qu'à tout autre liquide contenu dans l'estomac, toutes les fois que ce viscere se trouve enflammé ou dans un état d'érosion, soit par maladie, soit par poison ou par ingrédiens âcres, & aussi très-souvent dans les affections lentes des visceres environnans : tels que le schirre du pylor, des glandes de Brunn, du foie, du pancréas, &c. Cette teinte doit son origine au sang, dont une partie des vaisseaux exalans ou excrétoires du suc gastric est alors remplie; dans ce cas, l'intérieur de l'estomac est parsemé d'une très grande quantité de petits points d'un rouge-noirâtre; à la plus légere compression de la paroi intérieure de ce viscere, l'on voit sourdre de chacun de ces petites embouchures des goutelettes sanguinolentes, qui se dissolvent promptement dans le suc gastrique, & donnent, en s'y mêlant, la teinte, dont nous parlons, aux liqueurs contenues dans l'estomac; ce que confirme l'observation suivante. Vingt-quatre heures après la mort d'un homme qui avoit été empoisonné par l'arsenic pris en substance, j'observai par l'ouverture du cadavre (indépendamment de plusieurs phénomenes particuliers qui serviront à éclaircir les diverses manieres d'agir d'un même poison, mais pris sous diverses formes) l'estomac rempli, au tiers de sa capacité, d'une liqueur

d'un

brun-rougeâtre, ſes membranes, ſur toute l'étendue de ſa grande courbure, enflammées, & ſon intérieur parſemé d'éroſions & de taches gangreneuſes. J'emportai ce viſcere, je le fis macérer dans l'eau commune; après douze à quinze heures de macération, l'eau étoit colorée de ce brun-rougeâtre, & il ne reſta des traces de l'inflammation qu'à l'entour des éroſions.

(E) Les obſervations & les propres expériences ſur les poiſons de J. J. Vepfer, auſſi célebre pour notre ſiecle, qu'il eſt étonnant pour le ſien, & celles qui lui ont été communiquées par de célebres Médecins de ſon temps, inſérées dans ſon excellent Traité de *Cicutâ aquaticâ*, confirment ce *conſenſus* entre les deux viſceres; puiſque par toutes les ouvertures de cadavres, on obſerve conſtamment le cœur plus ou moins léſé. Ces expériences, faites ſur les animaux, auroient été plus inſtructives, s'il n'eût pas adminiſtré les poiſons à trop forte doſe.

(F) Un Journalier attaqué de l'Hepatitis, fut conduit à l'Hôpital de Gray. Après le ſeptieme jour de la maladie, qui fut orageux, tous les accidens ſe diſſiperent, ſans aucune criſe; il parut en bonne convaleſcence; il ſortit de l'Hôpital le 15me., & reprit ſes fonctions, de ſcier & fendre du bois; il les continua pendant deux mois, mangeant à ſon ordinaire, & s'enivrant ſouvent. Il ſe plaignit ſur la fin de ſa vie, d'une douleur au creux de l'eſtomac, qu'il ſentoit, diſoit-il, s'augmenter tous les jours; lorſqu'un matin, fendant du bois, il mourut ſubitement. J'obtins l'ouverture; je trouvai un foyer de pus, qui occupoit preſque tout le petit lobe du foie, adhérent à une petite portion de la face ſupérieure & antérieure, preſque moyenne, de l'eſtomac. Les membranes de l'eſtomac étoient détruites dans cet endroit, par le pus hépatique, qui s'étoit fait jour par-là dans ce viſcere. Le petit lobe du foie n'offroit qu'une membrane épaiſſe, qu'un ſac, dont une partie étoit encore remplie d'un pus ſanieux, d'une couleur brune, & très-puant.

(G) J'ai obſervé avec MM. de Leurye, Braſdor, Chirurgiens de Paris, une pareille hydropiſie enkiſtée dans les membranes propres du foie, ſur un ſujet mort aux petites Ecuries de M. le Duc d'Orléans; elle occupoit toute la partie concave de ce viſcere, & le débordoit de quelques doigts à ſon bord inférieur; on trouva quelques traces de ſuppuration à la partie ſupérieure & interne du ſac; l'eſtomac, le diaphragme ſe ſont trouvés dans leur état ſain.

(H) *Bontius de Med. ind. Capit.* 7 & 8.

(I) Les calculs de la veſicule du fiel n'excitent aucun déſordre tant qu'ils ſont renfermés dans cette veſicule; on ſait les ravages qu'ils occaſionnent lorſqu'ils ſe portent par le conduit cholèdoque au *duodenum*, &c. Ces ravages ſont décrits ſous le nom de *choletitis*.

(K) Nous allons confirmer le double effet de ce rapport nerveux, par les deux Obſervations ſuivantes:

M..... âgé d'environ ſoixante & dix ans, mourut de la ſuite d'un *choletitis*, dont il étoit attaqué depuis long-temps.

M. de la Faye en fit l'ouverture en préſence de Meſſieurs Lorry, La Fiſſe D. M. P. Nous obſervâmes une déchirure à l'eſtomac, pénétrant dans ſa cavité, ſituée à la face inférieure, & un peu poſtérieure de ſon petit cul-de-ſac, vers le pylore; cette déchirure formoit le centre d'une tache inflammatoire, laquelle étoit appuiée ſans adhérence ſur l'angle d'un calcul biliaire de la groſſeur d'un œuf de pigeon, & arrêté dans le canal cholèdoque: tout l'eſtomac étoit parſemé d'inflammation & de gangrene; la gibboſité du foie étoit couverte ſuperficiellement de petites ſuppurations & de gangrene, ce qui offroit un état de pourriture; le diaphragme, le lobe inférieur du poumon droit participoient à ces délabremens; ils étoient enflammés, adhérens, & parſemés de quelques points gangreneux. Cette maladie avoit été très-longue & très-douloureuſe.

Madame B., âgée de vingt-deux ans environ, mourut en couche d'une phthisie ſcrophuleuſe. M. de la Malle, Chirurgien de Paris, en fit l'ouverture. Nous obſervâmes tout le poumon droit détruit, le gauche enflammé, & ſon lobe inférieur adhérent au diaphragme : le diaphragme & les membranes recouvrant la partie convexe du foie, ainſi que tout le petit cul-de-ſac, ou la partie inférieure de l'eſtomac, étoient auſſi enflammés.

(L) *Blancardi. Prax. Med. l. 1, cap. 2 & 3. Vepfer. de Cicutâ aquat. Dodon.* Obſ. Rarior. Devaux. L'art de faire des Rapports, pag. 405.

(M) Le célébre *Lanciſi*, par ſes Recherches ſur l'organiſation des ganglions, a découvert, 1°. qu'aucun ganglion n'eſt formé d'un ſeul nerf; 2°. que les nerfs qui s'y jettent ne s'y confondent jamais; 3°. que deux muſcles concourent à leur compoſition; l'un qui forme à l'extérieur une gaîne qui l'enveloppe entierement, & l'autre qui occupe l'axe du ganglion par un tendon, d'où partent des fibres penniformes en rayon & obliquement; leſquelles entrelaſſent chaque rameau de nerf, de ſon entrée à ſa ſortie; 4°. enfin, que les nerfs propres à chaque organe n'ont point de ganglion. *Lanciſi Diſſert. de gangliis nervorum.*

(N) 1°. Dans la gangrene ſeche, les taches gangreneuſes ſont toujours annoncées par une douleur très-vive, qui s'énerve à meſure que la peau s'altere & change de couleur; 2°. ce que ſembleroit encore confirmer l'obſervation de *Pott-Percival*, qui arrêta & guérit une affection gangreneuſe avec l'*Opium.*

(O) *Cœlius Aurelianus*, qui a traité avec quelqu'étendue cette maladie, ſous ſa nouvelle dénomination de Paſſion Cardiaque, (*Paſſio Cardiaca de morb. acut. lib. 11.*), nous a tranſmis cette diverſité dans ſon chapitre 34, qui commence ainſi : *Præpati in Cardiacis Eraſiſtratus & Aſclepiades cor dixerunt, alii membranam quæ cor circumtegit, alii diaphragma..... alii pulmonem, atque jecur.* Ce reproche fait par *Cœlius* à la Secte empirique, d'avoir donné des ſieges différens à cette maladie, ne doit pas être pris à la lettre. Ces anciens Médecins avoient appris d'Hippocrate, que le mot *Cardiagmos* ſignifioit une maladie de l'eſtomac (*de morbis, lib. IV*, pag. 502, *edit. foeſ. Francofort 1620*). Galien les juſtifie dans beaucoup d'endroits, mais ſpécialement dans celui-ci : *Os ventriculi ſiniſtrum veteres cor nominabant, ſed neque hoc nomen Cardialgia, Cardiagmos cordis illius, quod thorace continetur, dolores indicat, ſed æquivocatio quædam ſubeſt, neminem, eorum qui in antiquorum ſcriptis ſint verſati, latens.* Gorris dans ſes définitions, pag. 157, édit. Par. 1561, nous explique la raiſon de cette dénomination donnée à l'orifice gauche de l'eſtomac. *Cardia eſt cor, & etiam dictum eſt à veteribus os ventriculi ſiniſtrum, propter affinitatem maximam quæ illi eſt cum corde, & mutuum conſenſum, ut longo ſermone Galenus demonſtravit.* Il cite le livre II de Galien, qui a pour titre, *De Hipp. & Plat. Decret.* Nous exhortons auſſi à conſulter le Livre V, chap. VII, de *Locis affectis*, du même Auteur.

Le *conſenſus*, le rapport nerveux, découvert par l'examen ſcrupuleux des ſymptômes, eſt donc la véritable cauſe de la confuſion apparente qui regne dans ces dénominations, de *Cardia*, *Cardiagmos.* Il n'eſt pas vraiſemblable que la Secte empyrique eût varié ſur le foyer de la Cardialgie, comme le lui reproche *Cœlius*, qui paroît en général plus occupé à verſer ſur le ſyſtême & ſur la pratique de ces Médecins le ridicule le plus amer, qu'à leur rendre juſtice ? En effet, l'expoſition que Daniel Le Clerc a faite de leur ſyſtême, (dans ſon Hiſtoire de la Médecine, p. 343,) paroît le démontrer.

« Ils diſtinguoient les ſimples incommodités, telles que ſont la chaleur, la toux, la difficulté de » reſpirer, &c. des ſymptômes ou des accidens, lorſque chacune de ces incommodités venoit ſeule,

» d'avec le *concours* de tous les signes d'une maladie. C'est à ce *concours*, qu'ils appelloient
» Συνδρομή, *syndrome*, qu'ils étoient principalement attentifs. Ils ne donnoient ce nom qu'à
» l'assemblage seulement des accidens qu'une longue observation avoit démontrés tellement exis-
» tant ensemble, qu'ils commençoient, s'augmentoient & diminuoient presqu'aussi-tôt les uns
» que les autres. Comme, par exemple, dans la Pleurésie, il falloit que tous ses accidens s'y
» rencontrassent, ou du moins les plus essentiels, la fiévre continue, la douleur de côté, la
» difficulté de respirer & la toux, pour former le concours pleurétique, &c. »

Ainsi, dans la Cardialgie, ils avoient dû, pour former leur *concours cardialgique*, rassembler tous les accidens essentiels à cette maladie. Il paroît même qu'ils avoient encore désigné les visceres qui s'y trouvent symptomatiquement lésés, comme ils l'ont fait dans la Pleurésie, l'Hydrophobie, &c. &c.

D'où nous croyons devoir conclure que les reproches que fait *Cœlius* à Asclépiades & aux Empiriques, non-seulement s'évanouissent par le passage de Galien, par l'exposé de Daniel Le Clerc & les sources où il a puisé, mais servent au contraire à nous éclaircir sur le *concours* cardialgique, & à nous confirmer que les Empiriques avoient observé & connoissoient les rapports nerveux de l'estomac avec les visceres que nous avons designés.

Ce n'est donc point une Doctrine nouvelle que nous avons établie dans notre Mémoire, mais la Doctrine de l'observation de tous les tems, que nous avons eu occasion d'eclairer & de confirmer par l'Anatomie.

OBSERVATIONS

Sur la Maladie Epidemique de 1771.

Cette Epidémie, si meurtriere sur la fin de Mars & au commencement d'Avril 1771, avoit été préparée par la constitution de l'année précédente, laquelle fut pluvieuse, froide & humide. Les maladies automnales succéderent sans interruption aux printannieres. Il régna pendant l'été des fievres rhumatismales plus ou moins graves, qui ne discontinuerent point pendant le cours de cette année & les premiers mois de la suivante. Sur le milieu de Novembre 1770, à des pluies douces, à une température chaude & humide, succéda un froid d'abord sec & subitement humide; les maladies qui étoient humorales par la premiere intempérie, prirent le caractere inflammatoire, & furent dès-lors accompagnées, pour la plupart, de douleurs lancinantes à l'estomac, avec un hoquet opiniâtre, qui ne se dissipoit qu'à mesure que la maladie se jugeoit, quelques-unes de douleurs aiguës à la tête avec délire, d'autres de douleurs au reins, avec suppression d'urines, d'autres enfin du *lumbago*. En général, elles furent longues à se juger, la convalescence difficile, & plusieurs périrent des suites quelques mois après. Dans le courant de Février, & d'une partie de Mars, j'en vis peu; mais sur la fin de ce dernier mois, cette Epidémie attaqua beaucoup de personnes, & elle eut une marche effrayante dans la premiere semaine d'Avril: je vis périr douze malades sur la paroisse de Saint Roch, vingt-quatre à trente-six heures après l'invasion. Elle porta ses ravages indistinctement sur les deux sexes, sur les adultes & les vieillards; aucun enfant ne fut frappé de cette Epidémie, du moins je n'en

ai pas eu connoiſſance. Pendant cette époque ſi funeſte, les douleurs, en général, n'étoient que ſourdes, les ſignes & les ſymptômes n'offroient rien d'effrayant à l'invaſion, quoiqu'elle parcourût ſes temps auſſi rapidement que cette célebre maladie qui dévaſta, il y a près de deux ſiecles, l'Angleterre, & qu'on appelloit *Peſtis ſpiritualis.* A meſure qu'elle s'énerva, les douleurs devinrent plus aiguës, & les époques plus éloignées; elle ſe terminoit alors du 7 au 14. Enfin elle diſparut dans le courant du mois de Mai ſuivant. Nous allons, par quatre Obſervations, tracer ſa marche, & peindre les accidens qui ont accompagné cette Epidémie, dans le temps où elle parut la plus meurtriere.

Premiere Observation. Le premier malade que je vis, fut une femme, âgée d'environ ſoixante ans, aſſiſtée par la Paroiſſe de Saint Roch, demeurant porte Saint Honoré, malade de la veille; je la trouvai, à ma premiere viſite, le matin, avec un pouls lent & concentré, la langue légérement ſeche, un peu d'oppreſſion, une petite toux; elle ſe plaignit d'avoir reſſenti pendant la nuit un reſſerrement douloureux à la poitrine, qu'elle diſoit preſque diſſipé; elle avoit évacué deux ſelles bilieuſes de bonne qualité. Un inſtinct, plutôt que les accidens apparens, m'y conduiſirent vers le midi. Le pouls étoit plus concentré, l'oppreſſion prodigieuſement augmentée; elle parloit avec difficulté, la toux étoit plus vive, la baſe de la langue ſe noirciſſoit, l'haleine devenoit fade & puante, les yeux un peu hagards; elle avoit évacué une ſelle comme le matin, les urines reſtoient crues, elle ne ſe plaignoit d'aucune douleur, ſinon d'une grande foibleſſe. Le ſoir, à ces accidens ſe joignit un petit délire; elle mourut à minuit. Je l'ouvris le lendemain; je trouvai les deux lobes ſupérieurs du poumon gauche, & une partie du troiſieme, gangrenés, ayant l'apparence d'une gangrene ſeche, ſans adhérence avec la plevre, les viſceres du bas ventre dans leur état ſain. Les femmes, les vieillards, les infirmes & valétudinaires, qui furent attaqués par cette Epidémie, ne préſenterent que les mêmes ſymptômes. Comme ils furent les plus communs, ils furent les plus meurtriers; j'ouvris ſix cadavres, qui offrirent, à très peu de variétés près, les mêmes ſignes & les mêmes déſordres que je viens de décrire.

Deuxieme Observation. M. de la Faye me fit voir chez une Garde-malade, Fauxbourg Saint Honoré, un Palfrenier de M. le Comte de Brienne; lequel, jeune, fort, & en convaleſcence parfaite d'une fluxion de poitrine, fut pris ſubitement, ſans aucune imprudence, d'une douleur aiguë au côté droit, qui lui répondoit au dos; elle dura environ ſix heures, & tomba tout-à-coup; il reſta une petite toux ſeche & un peu d'oppreſſion; le pouls avoit toujours été lent & concentré; la langue étoit ſeche, avec une répugnance de toute boiſſon, & quelques mouvemens convulſifs à l'eſtomac. Il parut enſuite un délire obſcur, & la langue devint noire, les urines étoient rares & crues, il y avoit eu deux évacuations bilieuſes; je le vis à cette époque. Le pouls étoit alors convulſif, il avoit déjà eſſuyé pluſieurs foibleſſes, l'oppreſſion étoit orthopnoïque, les extrémités froides; il devint jaune, & mourut trente-ſix heures après l'invaſion. A l'ouverture du cadavre, nous avons obſervé toute la partie convexe du foie noire, d'une gangrene ſeche par ſon aſpect, profondant de près d'un pouce dans le viſcere, & s'étendant ſur une portion de ſa partie concave, & ſur la face ſupérieure & antérieure du petit cul-de-ſac de l'eſtomac, ſans traces d'inflammation, ni ſans adhérence. J'ai vu & ſoigné quatre autres ſujets attaqués de cette eſpece de variété, dont trois ſont morts. L'ouverture de leurs cadavres préſenta les mêmes phénomenes, plus ou moins étendus.

TROISIEME OBSERVATION. Un jeune homme, de vingt ans environ, Journalier, d'une constitution forte, se plaignit d'abord d'une douleur sourde à l'estomac, avec des envies de vomir, & une salivation glaireuse, assez abondante; il répugnoit à toute espece de boisson; cette douleur dura peu; elle fut suivie de foiblesses, d'anxiété, de vertiges; enfin le délire sourd, une sueur abondante, froide, à la face, au col, au haut de la poitrine, un pouls convulsif & très-concentré, une respiration très-difficile, précéderent la mort de quelques heures; il y eut peu d'urines & point d'évacuations; il mourut vingt-quatre heures après l'invasion. Nous observâmes par l'ouverture, le grand cul-de-sac de l'estomac, & une partie du *cardia* gangrené, sans érosion à l'intérieur; le petit cul-de-sac, le pylor & le rein droit dans leur état naturel. Trois personnes furent attaquées & périrent de cette maniere.

QUATRIEME OBSERVATION. Je n'en vis qu'un attaqué d'une colique néphrétique; âgé de trente-six ans, d'une constitution médiocre, vivant de son bien, rue des Moineaux; les douleurs étoient médiocres, la bile couloit, les urines d'abord crues, & en très-petite quantité, devinrent noires. Il fut vingt-quatre heures sans douleurs, & presqu'agonisanr; il mourut quarante-huit heures après l'invasion. Par l'ouverture du cadavre, je trouvai le rein droit gangrené, ainsi qu'une portion de son uretere, & une partie de son tissu cellulaire; il n'y eut point de jaunisse, & le col de la vessie étoit sain.

Telle fut la marche de cette Epidémie, qui se présenta sous ces quatre variétés chez les malades qui me furent confiés. La bénignité apparente des accidens dans l'invasion, la rapidité avec laquelle cette maladie parcouroit ses époques, le peu de secours que je devois attendre de la diétique, la pratique malheureuse que j'essuyois, en m'effrayant, ne m'abattirent point. Je jugeai par cette marche rapide & meurtriere, par l'ouverture multipliée des cadavres, devoir attribuer ces phénomenes à une humeur âcre, caustique. Je jugeai que les ravages gangreneux qu'occasionnoit cette humeur, n'offrant ni inflammation, ni adhérence avec les parties contiguës qui en étoient même frappées, ne pouvoient être classés parmi les effets des maladies Catharales; je jugeai que cette humeur se portant sur les visceres, & jamais sur les membranes des muscles, ne pouvoit être du caractere rhumatismal, mais analogue au vice arthritique gangreneux, puisqu'elle excitoit sur les visceres, les mêmes désordres que cette humeur, la gangrene & la mort. Je n'entrevis dès-lors plus d'autre moyen d'attaquer les funestes effets de cette Epidémie, que celui de retarder la rapidité de ses époques, en attirant en dehors une portion de cette humeur délétere. Je conseillai donc, aux premieres annonces de cette effrayante maladie, d'appliquer des vésicatoires sur les parties mêmes où la douleur se faisoit sentir, quelque foible qu'elle fût, quelque degré d'intensité qu'elle eût, & en fis appliquer, dans de certains cas, jusqu'à six. Par ce moyen je suis parvenu à rallentir sa marche, à pouvoir, par cet effet, administrer les médicamens indiqués, & dès-lors elle ne fut meurtriere qu'à ceux ou qui ne purent soutenir l'action des cantharides, ou à qui on les appliqua trop tard. Il fallut les laisser suppurer long-temps; car ceux à qui la suppuration ou languissoit, ou se desséchoit, les accidens se renouvelloient, & on ne parvenoit à les dissiper, que par de nouveaux vésicatoires.

Cette Epidémie perdit naturellement de son intensité dans le courant d'Avril : ses époques furent alors plus allongées, & les Malades à qui on n'appliqua point de vésicatoires, ou que l'on traita trop tard, périrent du 7 au 14. Enfin elle disparut sur cette Paroisse, dans le courant du mois de Mai 1771.

COMPTE

Rendu a la Faculté de Médecine de Paris, des effets des Pilules de Vert-de-Gris du Sieur Gerbier, l'un des Médecins de Monsieur, servant par quartier, dans le traitement du Cancer. (Juillet 1778.) *

INTRODUCTION.

La Faculté de Médecine de Paris, attentive à tout ce qui peut contribuer à la santé des Citoyens, est toujours prête à accueillir les Remedes nouveaux, s'ils peuvent être utiles au Genre-humain. Instruite des efforts que faisoit le sieur *Gerbier* pour accréditer un Remede contre les Cancers, dont le Vert-de-gris étoit la base ; & sachant d'ailleurs que plusieurs anciens Médecins célebres avoient employé différentes préparations de Cuivre à l'intérieur, sans danger, & quelquefois avec succès dans d'autres maladies très-graves, elle desira connoître quel parti on pouvoit tirer de l'application de cette substance au traitement des maladies cancéreuses. Elle m'engagea en conséquence dans une de ses Assemblées, dites *Primâ mensis*, à administrer dans l'Hôpital Saint-Louis à quelques malades affligés de Cancers, le Remede du sieur *Gerbier*, dont j'avois la composition **, & me chargea de lui rendre un compte exact de ses effets.

Il ne me falloit rien moins que cette espece d'autorisation, jointe à l'exemple des Anciens qui se sont servis de Remedes internes tirés de ce métal, comme nous venons de le dire, & comme on le verra dans notre conclusion, pour me déterminer à donner une substance

* Par M. Solier de la Romillais, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

** Elle m'avoit été donnée par un Médecin de Paris, qui la tenoit du sieur *Gerbier* : celui-ci la publia quelque temps après, telle que je l'avois reçue.

justement réputée dangereuse, sur-tout à des Pauvres; portion de l'humanité précisément la plus précieuse, qui, accoutumée aux dédains & à l'humiliation, comme elle est sans défiance, accepte sans examen tous les secours qu'on lui présente. Je ne me suis pas même permis de le faire, sans en conférer avec un de Messieurs les Administrateurs, qui s'en reposa sur ma prudence; & sans annoncer aux malades eux-mêmes que le Remede, que j'allois leur donner, pourroit avoir de funestes effets, qu'il étoit fort incertain qu'il en eût de bons; qu'enfin, c'étoit du Vert-de-gris que je me proposois de leur faire prendre, espece de poison dont ils étoient maîtres de ne pas essayer les douteuses vertus. J'ajoutai seulement qu'il étoit convenable de tenter quelque chose dans une maladie aussi cruelle, & mise au rang de celles qui résistent le plus à tous les moyens connus. Malgré tout ce que cet avis, que je leur devois, pouvoit avoir d'effrayant, un grand nombre de Cancéreux se présenta avec confiance. Je n'en choisis que six (quatre hommes & deux femmes) qui furent mis le 7 Juin 1777 * à l'usage du Remede suivant, dans l'administration duquel je me prescrivis la regle d'être très-circonspect, eu égard à la dose que j'en donnerois. En examinant la marche que j'ai tenue, on sera à portée de juger si je me suis écarté de cette regle.

FORMULE DU REMEDE.

« Prenez une once de Vert-de-gris, mettez-la dans un mortier de » cuivre avec suffisante quantité d'eau; triturez avec un pilon de même » métal : ajoutez-y une demi-once d'orge entier torréfié jusqu'à noir- » ceur & réduit en poudre très-fine; triturez de nouveau jusqu'à ce que » le mêlange soit exact. Ensuite, avec une spatule de bois ou d'ivoire, » retirez du mortier. Oignez vos mains d'huile pour faire du tout une » masse, que vous diviserez en cinq cent soixante-seize pilules. » Ce qui fait un grain de Vert-de-gris par pilule.

Ce Remede fut préparé devant moi à l'Hôtel-Dieu, par M. Vassou, premier Apothicaire.

* Le 3 Août de la même année, une femme me fit les plus vives instances pour prendre ce Remede. C'est la septieme malade dont je donne l'histoire.

ETAT

ETAT DES MALADES,

ET HISTOIRE DE LEUR TRAITEMENT.

I.

JEAN-BAPTISTE LOUIS, âgé de quarante ans, avoit à la main gauche un ulcere cancereux venu à la ſuite d'une piquure, faite il y avoit alors cinq mois, par une petite écharde de fer qui lui entra dans la main, en défaiſant une vieille roue de carroſſe. La plaie, d'abord très-petite qui en réſulta, prit promptement le caractere cancereux, devint rongeante, au point que deux mois après le petit doigt ſe détacha complettement. (Cette écharde étoit entrée à la partie externe du métacarpe ſur l'os qui ſoutient le petit doigt.) Bientôt le doigt annulaire ſuivit; & déjà, lorſque je l'examinai, celui du milieu étoit ébranlé. La vue de cet ulcere étoit des plus hideuſes. Il étoit d'un rouge pâle, rempli d'inégalités fongueuſes, abreuvé d'un ichor crud, vitré, ſans conſiſtance, extrêmement fétide. On y appercevoit des débris de muſcles, des bouts de tendons détruits, d'autres à demi-rongés. Tous les jours ce malheureux obſervoit les progrès du dégât que ce cancer lui faiſoit à la main & à l'avant-bras, qu'il voyoit ſe détruire en détail. Il étoit, deplus, en proie à une fievre qui le conſumoit, & l'avoit déjà mis dans un état de foibleſſe & de maraſme conſidérable. J'avouerai même qu'il me parut devoir bientôt ſuccomber à tant de ſouffrances, & que je ne jugeai à propos de lui faire prendre des pilules de vert-de-gris, que pour mettre ce remede dans la circonſtance la plus défavorable poſſible.

Ce malade, au reſte, diſoit n'avoir jamais eu aucune maladie de peau qu'une gale légere; mais il y avoit quinze ans, & aſſuroit n'avoir jamais été attaqué de la maladie vénérienne.

Dès les premiers jours de l'adminiſtration du remede, dont il commença l'uſage par une ſeule pilule le premier jour, en augmentant

d'une chaque jour, il dit *que le cancer ne rongeoit pas si fort, & qu'il suppuroit beaucoup plus.* Ce furent ses expressions ; & il n'en étoit encore qu'au nombre de quatre pilules. Le cinquieme jour il en prit cinq, & ne se plaignit de rien. En ayant pris six le sixieme jour, il dit qu'il se sentoit foible. Le septieme jour, il en avoit pris sept ; la foiblesse augmenta & il eut des envies de vomir. Déjà son courage se perdoit. Je tâchai de le ranimer, & lui annonçai que loin d'augmenter la dose des pilules ou de la tenir au même point, j'allois la diminuer. Je ne lui en ordonnai en conséquence que six pour le huitieme jour : il promit de les prendre, & cependant n'en fit rien, disant qu'il se sentoit toujours trop foible. Le neuvieme jour, il offrit de lui-même d'en prendre six le lendemain dixieme jour. Je les lui fis donner ; elles occasionnerent quelques vomissemens. Le onzieme jour il en prit sept, qui ne le firent point vomir & ne l'incommoderent en aucune maniere. Je lui en prescrivis encore sept pour le douzieme jour ; mais il refusa de les prendre : il se sentoit tout-à-fait découragé. Il dit qu'il ne vouloit plus prendre de ce remede, sans avoir cependant aucun sujet de se plaindre de son action. Je ne lui fis plus d'instances ; parce que, comme je croyois que sa mort n'étoit pas éloignée, je ne voulois pas que des gens mal intentionnés pussent l'attribuer au traitement. Je laissai donc ce malade tranquille, me contentant de lui ordonner une boisson simplement adoucissante. Il mourut trois semaines après avoir cessé l'usage de ces pilules, en ayant pris en tout quarante-une en onze jours.

II.

LOUISE DELACROIX, fille âgée de quarante-sept ans, ayant cessé d'avoir ses regles depuis six mois, eut il y a huit à neuf ans, sans qu'elle puisse y assigner aucune cause, plusieurs petites glandes au sein droit, qui bientôt se réunirent pour former une tumeur qui occupoit tout le sein naturellement peu volumineux, qui devint très-douloureuse & véritablement cancereuse. Elle ne tarda pas à s'ouvrir. Pendant un mois qu'elle fut ouverte, elle suppura beaucoup ; après

quoi elle se ferma par de vilaines cicatrices, & malgré l'abondance de la suppuration, cette tumeur, lorsque je la vis, ne me parut pas fondue du tout; elle occupoit toujours tout le sein, qui étoit fort engorgé, fort dur, & causoit de vives douleurs.

Le sein gauche étoit aussi affecté; mais il n'y avoit que deux mois que les glandes avoient commencé à s'engorger; &, quoiqu'il n'y eût encore que si peu de temps, il étoit presque aussi engorgé & presqu'aussi dur que le droit. Il ne s'étoit fait aucune ouverture à celui-ci.

Cette malade étoit foible d'esprit & de corps; son tempérament étoit délicat & son ame pusillanime; elle avoit d'ailleurs une petite fievre lente qui l'avoit beaucoup affoiblie: aussi se plaignit-elle bientôt du remede. Dès le troisieme jour, c'est-à-dire, n'ayant encore pris que trois pilules, elle ressentit des douleurs d'estomac, qui furent cause que je ne lui en prescrivis encore que trois pour le quatrieme jour: elle les prit & ne se plaignit de rien. Le cinquieme jour elle en prit quatre qui lui donnerent des douleurs vives d'estomac & d'entrailles. Je la laissai en conséquence à ce nombre pour le sixieme jour. Mais les douleurs qui avoient continué presque toute la journée du cinq, firent qu'elle ne voulut pas en prendre du tout le sixieme jour. Je l'encourageai le plus qu'il me fut possible, & l'engageai à en reprendre, me contentant de ne lui en faire écrire encore que quatre pour le lendemain. Elle promit de les prendre; mais lorsqu'on les lui présenta, elle refusa absolument, disant que cela la fatiguoit trop, & qu'elle aimoit mieux supporter patiemment son mal. Elle en resta donc là, n'ayant pris en tout que treize pilules en cinq jours.

Lorsque je retournai à l'Hôpital Saint-Louis au mois d'Août, je retrouvai cette malade dans le même état. Elle ne mourut que cinq ou six mois après.

III.

JEAN-NICOLAS BOUDIN, âgé de dix-neuf ans, avoit eu, il y avoit environ vingt-six mois, deux petits ulceres à l'angle interne de chaque œil, devenus par la suite fistuleux. Six mois après, il eut

une petite vérole assez abondante, après laquelle il lui resta du mal au bout du nez, qui ne tarda pas à dégénérer en véritable carcinome; de l'espece de ceux auxquels on a donné le nom de *noli me tangere.* Quand ce jeune homme commença le remede, il avoit le bout du nez prodigieusement gonflé, chargé d'une grande quantité de suppuration épaissie, formant une croûte très-volumineuse & gluante, sujette à se fendre de quinze en quinze jours, environ, pour laisser couler quelques onces de sang. Si quelque portion de cette croûte venoit à se dessécher, elle tomboit pour être promptement remplacée par de nouvelles. Le malade ressentoit perpétuellement une chaleur cuisante à cette partie; & il y avoit tout lieu de croire que les cartilages du nez en seroient bientôt totalement détruits. Il dit n'avoir jamais eu d'autres maladies, & qu'il croyoit être né de parens sains. Les petits ulceres des yeux n'étoient pas guéris, quoiqu'il eût un cautere à chaque bras, l'un ouvert depuis un an, & l'autre qu'on lui avoit fait à l'Hôpital Saint-Louis depuis quinze jours: ils suppuroient tous deux assez bien. Il avoit, de plus, à la jambe droite une douleur un peu suspecte; son teint n'étoit pas bon, & ses gencives, qui ne saignoient point, étoient pâles & un peu tuméfiées. Je craignis, dès avant de lui faire commencer le remede, une complication de scorbut. Je permis néanmoins qu'il en essayât l'usage; non-seulement parce que son auteur l'a employé en pareille occasion; mais aussi parce qu'il est bon, lorsqu'on essaie un remede nouveau, que les cas de la maladie pour laquelle on le donne, soient variés. Au reste, le vice scorbutique étoit léger chez ce malade; &, pour le combattre, je me contentai de lui prescrire pendant le traitement un régime presqu'entiérement végétal.

Les premiers jours de l'usage du remede, qu'il avoit commencé de la même maniere que les autres, il dit avoir ressenti quelques troubles dans les entrailles, sans cependant y avoir eu des douleurs réelles; & même le quatrieme jour il n'avoit rien éprouvé du tout. Le cinquieme jour il se plaignit seulement d'avoir un peu de mal à la tête. Le sixieme ce mal étoit dissipé; il ne se plaignoit de rien: il avoit pris le matin six pilules, & je lui en ordonnai sept pour le septieme jour.

Il les prit & ne se plaignit de rien. Le huitieme jour, il en avoit pris huit & ne sentoit aucun mal. Il en eut neuf d'ordonnées pour le neuvieme. Nulle incommodité à l'heure de la visite ; mais dans l'après-dîner, il eut un violent mal de tête & se trouva mal. Cependant le dixieme jour il prit les dix pilules que je lui avois fait écrire, & ne se plaignoit encore de rien le matin. Je crus m'appercevoir que la croûte épaisse qu'il avoit au nez commençoit à se sécher, & qu'il y avoit moins d'inflammation à cette partie : il me dit qu'il avoit fait la même remarque. Je le tins, à cause de ce qui s'étoit passé la veille, à dix pilules seulement pour le onzieme jour. A l'heure de la visite, le onzieme jour, il ne se plaignoit de rien ; l'après-dîner du dixieme s'étoit très-bien passée : je l'augmentai en conséquence d'une pilule, & lui en ordonnai onze pour le douzieme jour. Le matin de ce jour il se plaignit de mal de tête : il avoit pris les onze pilules. Je le remis à dix pour le lendemain, treizieme jour du traitement. Le mal de tête le treizieme jour au matin duroit encore, mais n'étoit point augmenté. Je le tins à dix pilules pour le quatorzieme jour. Lorsque je le vis le quatorzieme jour, il venoit de rendre par la croute même du nez, qui s'ouvrit du côté droit, & non par la narine, environ deux palettes de sang, qu'il me montra dans son bassin : il en avoit rendu à-peu-près autant la veille dans l'après-dîner. Ce sang formoit au milieu du vaisseau un gros champignon ou *coagulum*, flottant dans une eau teinte de rouge. Il me dit que ces sortes d'hémorrhagies n'avoient jamais été à beaucoup près aussi considérables que cette fois-ci. J'observai ce jour que la croûte qu'il avoit sur le nez, qui m'avoit paru les jours précédens affaissée de près de moitié, s'étoit renflée, & que le sang qu'elle avoit versé, loin de l'avoir diminuée, l'avoit augmentée & portée jusqu'au point où elle étoit les premiers jours du traitement. Du reste, le malade étoit assez bien. Je le tins à dix pilules pour le quinzieme jour. Il ne s'étoit rien passé de nouveau ; l'hémorrhagie n'avoit pas repris ; le gonflement survenu au nez étoit déjà sensiblement diminué le lendemain. La même dose fut continuée pour le seizieme jour. Le nez ne parut pas avoir continué à diminuer.

Il étoit encore beaucoup plus gonflé qu'il ne l'avoit été les jours qui avoient précédé ces hémorrhagies. Les pilules furent ordonnées à la même dose. Il eut, le seizieme jour dans l'après-midi, une troisieme hémorrhagie qui se fit jour, ainsi que les deux autres, à travers la croûte épaisse du nez & du même côté. Malgré cette hémorrhagie, qui fut aussi d'à-peu-près deux palettes, la croûte ne paroissoit pas du tout affaissée le dix-septieme jour; & jusques-là le remede ne sembloit avoir pris aucun empire sur la maladie; puisqu'après le mieux apparent dont nous avons parlé, le nez étoit redevenu dans un état aussi fâcheux qu'il l'étoit auparavant, à moins cependant qu'on ne regardât comme de bon augure ces hémorrhagies qu'il avoit rendues beaucoup plus fréquentes & plus considérables. Il eut encore la même dose pour le dix-huitieme jour. Il ne se passa rien de nouveau, même dose pour le dix-neuvieme. Il étoit toujours dans le même état, aucun changement favorable, même dose pour le vingtieme.

L'état du sang qu'il avoit rendu par la croûte du nez, dont j'ai fait remarquer que l'eau qui s'en étoit séparée étoit teinte en rouge, m'avoit déjà confirmé le soupçon que j'avois eu de l'existence d'un vice scorbutique chez ce malade. En effet, j'ai observé que l'eau qui se sépare du sang des scorbutiques, au lieu d'être claire ou légérement teinte de jaune, étoit toujours plus ou moins rouge: ce qui ne vient pas de ce que le sang des scorbutiques soit plus coloré que celui d'un homme sain; puisqu'il est au contraire plus pâle, mais bien de ce que la partie colorante n'ayant plus la même consistance se délaie dans l'eau. C'est une suite de l'état de dissolution ou de décomposition, dans lequel se trouve ce fluide dans cette maladie.

Le vingtieme jour ce malade me dit que sa jambe droite étoit devenue noire & enflée. On venoit d'y appliquer un cataplasme; j'en remis l'examen au lendemain, & lui prescrivis encore la même dose de pilules. Le vingt-unieme jour ce mal me parut décidément scorbutique; la jambe étoit peu enflée, mais dure, noire & douloureuse. Les gencives, qui étoient encore tuméfiées & pâles, saignoient très-facilement. Je ne jugeai pas à propos de lui continuer le remede,

qui l'avoit affoibli, ſans avoir opéré aucun bien au nez ; il étoit toujours dans le même état ; j'aimai mieux le faire paſſer à l'uſage des anti-ſcorbutiques. Il les prit avec tout le ſuccès poſſible pendant près de trois mois, ſortit après ce temps de l'Hôpital, bien guéri du ſcorbut, mais ayant toujours le nez également malade. Il parut ſeulement que le traitement anti-ſcorbutique avoit ralenti ou même arrêté tout-à-fait les progrès du carcinome, qui n'avoit pas fait de nouveaux dégâts ; ou, ſi l'on veut, que cette eſpece de treve étoit dûe aux pilules qu'il avoit priſes, tandis que l'uſage du vert-de-gris avoit ſemblé hâter ceux du vice ſcorbutique, très-léger, comme nous l'avons dit au commencement, & qui fut en vingt-un jours porté à un degré auquel il n'arrive pas ordinairement ſi vîte, ſur-tout chez les jeunes gens. Ajoutons à cela que ce malade étoit couché ſeul, qu'il étoit docile, & que ſa nourriture fut preſqu'entiérement végetale.

Néanmoins il auroit peut-être bien fait de reſter à l'Hôpital pour recommencer l'uſage des pilules. La guériſon du ſcorbut auroit sûrement rendu la circonſtance plus heureuſe.

IV.

Pierre Chervert, garçon âgé de trente-neuf ans, d'un tempérament ſanguin & robuſte, avoit eu, il y avoit environ huit ans, un éryſipele univerſel, après lequel, pour avoir, dit-il, travaillé & s'être expoſé trop tôt à l'air, il lui vint une eſpece de dartre derriere le cou, qui lui gagna le viſage & ſur-tout le nez, auquel il eut un *noli me tangere*, guéri depuis dix mois & bien cicatriſé, après avoir détruit complettement les cartilages du nez & la peau qui les recouvre ; il avoit auſſi le viſage tout défiguré par des cicatrices, & les deux yeux étoient éraillés.

Lorſqu'il commença le remede, il avoit deux ulceres cancereux très-rongeants & recouverts de croûtes épaiſſes, l'un à la partie latérale externe droite de l'os frontal, & l'autre ſur la boſſe du côté droit de ce même os. Ces deux ulceres ſe touchoient preſque, & le premier s'étendoit ſur le temporal juſqu'à l'apophyſe zygomatique.

Les premiers jours de l'uſage du remede, il ne ſe plaignit de rien :

il dit au contraire le sixieme jour qu'il s'en trouvoit bien, en ce qu'il étoit quelque fois huit jours sans aller à la selle, & que ce remede le faisoit aller deux ou trois fois sans le fatiguer, ni lui causer aucune douleur. Il avoit pris six pilules le matin, & en eut sept d'ordonnées pour le septieme jour. Il les prit, n'en ressentit aucune incommodité; il évacuoit toujours modérément, & disoit qu'il ne sentoit pas tant de chaleur à ses ulceres. Le huitieme jour *idem*, il avoit pris huit pilules & en eut neuf d'ordonnées pour le neuvieme; aucun accident. Dix pilules pour le dixieme. Il les prit, & me dit qu'il avoit eu la veille des sueurs abondantes & qu'il avoit continué à être purgé doucement. Ces sueurs furent, selon le rapport qu'il m'en fit, si considérables que je jugeai convenable de ne lui prescrire que dix pilules pour le onzieme jour; quoiqu'il ne manquât pas de courage & qu'il parût même charmé de l'effet de ce remede. Le onzieme jour il dit qu'il s'étoit senti un peu foible; qu'après ce sentiment de foiblesse & un léger travail qu'il avoit éprouvé dans les entrailles, il avoit été à l'ordinaire purgé fort doucement; que ces évacuations l'avoient beaucoup soulagé, & qu'il n'avoit eu que fort peu de sueurs; qu'au reste, il croyoit s'appercevoir que son visage commençoit à se nettoyer; que les croûtes des ulceres séchoient & tomboient. Je lui ordonnai onze pilules pour le douzieme jour. Ces onze pilules lui occasionnerent des évacuations beaucoup plus abondantes qu'à l'ordinaire. Je le fis revenir à dix pour le treizieme jour; il me dit le matin de ce treizieme que les abondantes évacuations de la veille l'avoient beaucoup fatigué: que les dix, qu'il avoit prises le matin, le purgeoient doucement. Il fut tenu à dix pilules pour le quatorzieme jour. Il les prit, en fut purgé médiocrement & sans fatigue, & eut la même dose pour le quinzieme. Il me dit le matin du quinzieme jour qu'il avoit beaucoup sué la veille, mais qu'il ne se sentoit pas autrement affoibli. Même dose pour le seizieme; elle lui occasionna quelques envies de vomir qui se terminerent par des selles. De nouvelles croûtes s'étoient détachées du côté droit, de maniere que toute la région du temporal de ce côté, étoit assez bien nettoyée & paroissoit se sécher. L'ulcere, qui recouvroit

recouvroit presque toute la partie latérale droite du coronal, suppuroit beaucoup, & le pus qui en découloit, avoit formé une excoriation à l'arcade surciliere du même côté, qui gagnoit l'œil & causoit des douleurs cuisantes, dont le malade se plaignoit vivement, & avec d'autant plus de raison qu'ayant, comme nous l'avons dit, les yeux éraillés, cette sanie acrimonieuse pénétroit plus facilement entre les paupieres, qu'il ne pouvoit pas clorre complettement, & en irritoit la membrane interne. La même dose fut continuée les dix-sept, dix-huit, dix neuf & vingtieme jours, pendant lesquels il ne se passa rien de nouveau; il eut toujours quelques évacuations, & de nouvelles croûtes se sécherent & tomberent. Le vingtieme jour, cependant, il se sentit un peu plus fatigué que de coutume du remede qui prit son cours ordinaire par les selles. Même dose pour les vingt-un, vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatrieme jours, durant lesquels il n'éprouva rien d'extraordinaire, à l'exception du dernier qui fut marqué par des envies de vomir très-fatiguantes, de grandes foiblesses & des sueurs froides : accidens qui cependant se terminerent encore assez bien par des évacuations. Comme il avoit beaucoup de force & de courage, & qu'il se persuadoit que tous ces tourmens le meneroient à une heureuse terminaison, il me pria de lui continuer la même dose de pilules; je cedai à ses instances, & l'ayant prise le vingt-cinquieme, il fut encore beaucoup plus fatigué que la veille.

A cette époque, je quittai l'Hôpital Saint-Louis pour aller à l'Hôtel-Dieu *. J'avois, le vingt-quatrieme jour, qui étoit le trente Juin, dit à l'Apothicaire, (si ce malade étoit trop fatigué le lendemain, premier Juillet, jour que je le quittai) de ne lui donner que huit pilules le

* Obligé de quitter pour un mois les trois malades qui faisoient encore, à la fin de Juin' usage de ce remede, je les prévins, qu'outre les soins que mon Confrere leur rendroit pendant mon absence, je viendrois les voir, pour peu qu'ils le desirassent; que j'avois prié l'Apothicaire, qui leur feroit prendre tous les matins ces pilules, de m'avertir à leur premiere requisition, & que je me rendrois à l'instant auprès d'eux. Je les exhortai à en prendre tous les jours la dose à laquelle ils étoient fixés depuis un certain nombre de jours; en recommandant à l'Apothicaire de la leur servir bien exactement, à moins qu'il ne survînt des accidens, auquel cas je demandai qu'on me le fît savoir sur le champ.

vingt-ſixieme jour : il crut devoir le faire ; mais le malade s'en plaignit amerement, & le ſupplia de lui redonner le vingt-ſeptieme ſes dix pilules. L'Apothicaire les lui rendit & lui continua cette même doſe bien exactement tous les jours, pendant tout le courant du mois de Juillet.

De retour à Saint-Louis le premier Août ſuivant, le malade me dit qu'il avoit été par fois bien fatigué du remede ; mais que l'eſpoir de guérir l'avoit ſoutenu & empêché d'abandonner un traitement qu'il étoit, à ce qu'il diſoit, bien difficile de ſupporter, & que cependant il étoit encore, ainſi qu'en commençant, réſigné à faire tout ce que je voudrois. Du reſte, ſes ulceres étoient en beaucoup meilleur état, mais non pas encore guéris. La région temporale étoit nette & ſéche ; mais l'ulcere de la boſſe frontale droite ne paroiſſoit pas encore devoir ſe guérir de ſi tôt. Cette partie étoit toujours recouverte de gales, un peu moins épaiſſes cependant, & moins étendues, mais qui n'avoient point encore l'apparence de commencer à ſe ſécher. L'excoriation de l'arcade ſurciliere étoit guérie.

Le malade, qui avoit pris ſes dix pilules lorſque je le vis le premier Août, fut purgé le lendemain cinquante-ſeptieme jour du traitement, avec ſuccès. Il ſe repoſa le cinquante-huitieme, & recommença l'uſage des pilules le cinquante-neuvieme jour 4 Août. Du ſoixantieme au ſoixante-huitieme, rien de nouveau : il avoit pris les dix grains de vert-de-gris, ſans en être autrement incommodé. Les places occupées par les ulceres cancéreux qui avoient paru guéris, reſtoient dans ce bon état ; mais l'ulcere de la boſſe frontale ſuppuroit toujours beaucoup. Le 69e. jour, il eut un violent mal d'eſtomac, & fut toute la journée très-mal à l'aiſe ; cela ſe termina par une ſueur abondante. Du ſoixante-dixieme au ſoixante-quatorzieme, rien d'extraordinaire. Le ſoixante-quinzieme, il ſe plaignit d'un reſſerrement douloureux de poitrine très-conſidérable, qu'il dit avoir reſſenti fort ſouvent pendant le traitement, mais jamais auſſi fort que ce jour. Comme cet acccident étoit paſſager, & que d'ailleurs ce malade avoit un courage rare, à ſa priere je continuai la doſe. Le reſſerrement à la poitrine & aux hypochondres ſe fit encore ſentir le lendemain, mais avec moins de violence. La même doſe de pilules fut continuée juſqu'au quatre-vingt-quatrieme jour incluſivement, ſans

qu'il ſe paſſât rien d'extraordinaire. Le quatre-vingt cinquieme il n'en prit pas, parce qu'on l'avoit laiſſé manquer de pruneaux cuits, enveloppe dans laquelle je lui faiſois prendre, ainſi qu'aux autres, ces pilules. Le quatre-vingt-ſixieme, 31 Août, il fut purgé.

Quoiqu'à la fin de ce mois, il y eût un mieux ſenſible, & que le viſage fût nettoyé par parties, on ne voyoit encore rien qui annonçât une guériſon certaine. L'ulcere cancéreux, qui paroiſſoit dès avant le traitement le principal, par ſon étendue, n'avoit juſqu'à ce moment éprouvé aucun changement, ſi ce n'eſt qu'il avoit verſé une ſuppuration plus abondante depuis l'uſage du remede, que dans aucun temps. Pour accélérer cette fonte, que le ſieur *Gerbier* regarde comme très-favorable, hâter la guériſon, & remédier en même temps aux ſouffrances que ce malade éprouvoit toujours de la part du remede; devant d'ailleurs le quitter de nouveau le 1er. Septembre pour retourner à l'Hôtel-Dieu : à cette époque, je jugeai convenable de lui preſcrire pour le 1er. Septembre douze pilules au lieu de dix, mais en deux doſes, ſix le matin & autant le ſoir, ce qu'il continua pendant tout le cours de ce mois. Malgré les angoiſſes & la gêne qu'il reſſentit de temps en temps à la poitrine, il ne voulut pas abandonner ni même interrompre l'uſage de ce remede. Il n'en obtint cependant pas de plus heureux effets, du moins quant à l'ulcere de la boſſe frontale, qui m'avoit toujours paru le plus conſidérable, que je retrouvai encore dans le même état, lorſque je retournai à l'Hôpital Saint-Louis le 1er. Octobre ſuivant. Il me parut même alors qu'on devoit regarder cet ulcere comme la ſource de celui que le remede avoit fait diſparoître; c'eſt-à dire que je penſai que ce dernier, qui avoit cédé au traitement, pouvoit bien n'avoir été cauſé que par l'éroſion que le pus, qui avoit découlé de l'autre, avoit ſans doute faite à cette partie; qu'en un mot, il n'avoit été, dans le principe, qu'une excoriation ſemblable à celle que nous avons dit s'être formée pendant le traitement à l'arcade ſurciliere; excoriation qui s'étoit auſſi guérie aſſez promptement. Si même (vu la plus grande abondance de ſuppuration occaſionnée par le remede) il ne s'en fit pas plus fréquemment aux parties voiſines, on le dût ſans doute à

l'attention que j'avois eu de le faire se laver très-souvent le visage avec de l'eau de morelle & de fleurs de sureau.

Dans cette opinion, que je crus fondée, voyant d'ailleurs que nous n'avions rien gagné, eu égard à cet ulcere, & que ce malade, naturellement très-vigoureux, n'ayant jamais eu aucune affection de poitrine, avoit cependant alors cette partie extêmement fatiguée, je n'osai plus, après quatre mois d'un usage constant des pilules de vert-de-gris, prendre sur moi de les lui faire continuer; d'autant mieux qu'il avoit depuis quinze jours une toux assez forte, sur-tout la nuit. Cette toux, qui ne paroissoit être que d'irritation, étoit séche & très-pénible. Cependant (& c'est ici le lieu de le dire) il avoit pris pendant tout le traitement, ainsi que les autres, une boisson mucilagineuse, faite avec la gomme arabique, édulcorée avec le sirop de guimauve. Il en resta donc là pour s'en tenir aux adoucissants, &, de temps en temps, aux huileux. Il prit aussi quelques purgations, & la poitrine fut assez bien rétablie à la fin d'Octobre.

Il y a à présent (Juillet 1778) plus d'un an que ce malade commença le traitement: il est encore sous mes yeux, & je dois à la vérité, de dire que l'ulcere cancereux qu'il porte au front, n'a fait que très-peu de progrès depuis; qu'il paroît en quelque sorte fixé & n'avoir fait aucun nouveau dégât bien sensible; qu'il suppure toujours plus ou moins, selon les circonstances; qu'il sembleroit plutôt être actuellement un égoût, comme ceux qu'on pratique artificiellement, qu'un ulcere véritablement cancereux & rongeant; qu'il n'arrive d'excoriations aux parties voisines que lorsque le malade manque de propreté, & qu'enfin, quoiqu'il soit depuis ce temps toujours couché troisieme & quelquefois quatrieme, avec d'autres cancereux & des scorbutiques, son ulcere à part, il se porte très-bien.

TABLEAU fait jour par jour des Pillules de verd-de-gris que Chervert *a prises.*

1777. Quantieme des Mois.	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.	1777. Quantieme des Mois.	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.	1777. Quantieme des Mois.	Jours du traitement	Nombre des Pillules.
Juin.			*Juillet.*			*Août.*		
7.	1er.	1.	16.	40e.	10.	23.	78e.	10.
8.	2.	2.	17.	41.	10.	24.	79.	10.
9.	3.	3.	18.	42.	10.	25.	80.	10.
10.	4.	4.	19.	43.	10.	26.	81.	10.
11.	5.	5.	20.	44.	10.	27.	82.	10.
12.	6.	6.	21.	45.	10.	28.	83.	10.
13.	7.	7.	22.	46.	10.	29.	84.	10.
14.	8.	8.	23.	47.	10.	30.	85.	0.
15.	9.	9.	24.	48.	10.	31.	86.	*Purgé.*
16.	10.	10.	25.	49.	10.	*Septembre.*		
17.	11.	10.	26.	50.	10.	1.	87.	12.
18.	12.	11.	27.	51.	10.	2.	88.	12.
19.	13.	10.	28.	52.	10.	3.	89.	12.
20.	14.	10.	29.	53.	10.	4.	90.	12.
21.	15.	10.	30.	54.	10.	5.	91.	12.
22.	16.	10.	31.	55.	10.	6.	92.	12.
23.	17.	10.	*Août.*			7.	93.	12.
24.	18.	10.	1.	56.	10.	8.	94.	12.
25.	19.	10.	2.	57.	*Purgé.*	9.	95.	12.
26.	20.	10.	3.	58.	0.	10.	96.	12.
27.	21.	10.	4.	59.	10.	11.	97.	12.
28.	22.	10.	5.	60.	10.	12.	98.	12.
29.	23.	10.	6.	61.	10.	13.	99.	12.
30.	24.	10.	7.	62.	10.	14.	100.	12.
Juillet.			8.	63.	10.	15.	101.	12.
1.	25.	10.	9.	64.	10.	16.	102.	12.
2.	26.	8.	10.	65.	10.	17.	103.	12.
3.	27.	10.	11.	66.	10.	18.	104.	12.
4.	28.	10.	12.	67.	10.	19.	105.	12.
5.	29.	10.	13.	68.	10.	20.	106.	12.
6.	30.	10.	14.	69.	10.	21.	107.	12.
7.	31.	10.	15.	70.	10.	22.	108.	12.
8.	32.	10.	16.	71.	10.	23.	109.	12.
9.	33.	10.	17.	72.	10.	24.	110.	12.
10.	34.	10.	18.	73.	10.	25.	111.	12.
11.	35.	10.	19.	74.	10.	26.	112.	12.
12.	36.	10.	20.	75.	10.	27.	113.	12.
13.	37.	10.	21.	76.	10.	28.	114.	12.
14.	38.	10.	22.	77.	10.	29.	115.	12.
15.	39.	10.				30.	116.	12.
		344			360			430
							TOTAL.	1134

Ce qui fait une once, ſept gros & cinquante-quatre grains, ou bien de ux onces moins dix-huit grains de verd-de-gris.

V.

Pierre Morel, âgé de dix-neuf ans, d'une assez bonne santé, quoique délicat en apparence, avoit eu, il y avoit alors deux ans, une petite tumeur phlegmoneuse au milieu de la levre supérieure, à laquelle il ne pouvoit assigner aucune cause, qui gagna le nez, devint cancereuse, rongea une partie des cartilages du nez, des gencives, des bords alvéolaires de l'os maxillaire supérieur & déchaussa les dents, qui tomberent au nombre de cinq. Le dégât à ces parties se termina, & il se forma de bonnes cicatrices; mais le vice s'étendit sur le visage, d'où il résulta de nouveaux ravages. Il se forma, entre autres, deux ulceres cancereux très-rongeans aux deux joues, précisément sur chaque os de la pomette. Ce malade étoit entré à l'Hôpital Saint-Louis dès le commencement de sa maladie, y gagna la gale qu'il avoit depuis un an, lorsque je l'examinai. Cette gale étoit légere; & comme le sieur *Gerbier*, dans l'une des petites brochures qu'il a publiées, cite l'observation d'une maladie cancereuse compliquée d'un vice psorique, guérie par ses pilules, en plaçant son remede dans un pareil cas, je ne tentai que ce qu'il a déjà fait lui-même.

Il fut mis à l'usage du remede de la même maniere que les autres, & ne se plaignit de rien les premiers jours, que de quelques légeres envies de vomir qu'il commença à ressentir le septieme jour, ce qui me suffit pour ne lui en ordonner que sept pour le huitieme jour. Il ne fut point incommodé & je me hasardai, pour le mettre au pair avec *Chervert* & *Boudin*, à l'augmenter de deux pilules & à lui en ordonner neuf pour le neuvieme jour, qui ne lui firent aucun mal. Il en eut en conséquence dix pour le dixieme jour, & ne s'en trouva point fatigué: il dit seulement que cela commençoit à le purger doucement. Mais le onzieme jour ayant pris onze pilules, & ne se plaignant de rien à l'heure de ma visite, il eut sur le milieu du jour des foiblesses, une sueur froide & des vomissemens tels qu'il ne voulut pas prendre le lendemain les douze pilules que je lui avois fait écrire. Il offrit cependant, car il ne manquoit point de courage, d'en prendre dix; mais

l'Apothicaire n'oſa pas les lui donner, & voulut attendre mon arrivée. Je jugeai à propos de le laiſſer repoſer ce jour là, & même je diminuai la doſe & ne lui en preſcrivis que dix pour le treizieme jour. Il ne vomit point le douzieme; mais ſans avoir pris de pilules, il eut encore quelques nauſées. Le treizieme, les dix pilules le firent vomir, mais ſans beaucoup de tourmens. Le quatorzieme, même doſe qui le purgea modérément. Tenu à dix pilules le quinzieme, l'effet fut le même. Il me dit ce jour que l'ulcere, qui étoit ſur l'os de la pomette du côté gauche *commençoit à ſe guérir ;* il me parut, en effet, en meilleur état. Même doſe le ſeizieme & le dix-ſeptieme jours. L'ulcere du côté gauche ne ſuppuroit preſque plus; le droit ſuppuroit encore beaucoup. Du dix-huitieme au vingt-quatrieme, il prit la même doſe de pilules, ſans en être incommodé, excepté le vingtieme, qu'il vomit, mais fort peu : il fut tous les autres jours purgé doucement. L'ulcere du côté gauche étoit diminué d'étendue, mais ſuppuroit encore un peu. Celui du côté droit étoit à-peu-près dans le même état; il étoit ſeulement facile de remarquer qu'il ſuppuroit beaucoup plus qu'auparavant. Ne devant voir ce malade que dans un mois, je lui conſeillai de continuer le remede à la même doſe, s'il pouvoit le ſupporter.

A mon retour j'appris qu'il l'avoit fait exactement; qu'il avoit ſouvent ſenti plus ou moins de douleur à l'eſtomac; mais il n'étoit point découragé. Ce malade, juſqu'à ce moment, étoit celui qui ſe trouvoit le moins fatigué, quoiqu'il fût en apparence un des plus délicats. Il prit, ainſi que *Chervert*, médecine le 2 Août, & ne fut remis à l'uſage des pilules que le ſurlendemain, cinquante-neuvieme jour du traitement. Son état étoit devenu meilleur; l'ulcere gauche étoit tout-à-fait cicatriſé; mais la cicatrice paroiſſoit foible. Le droit commençoit à ſe ſécher & ne ſuppuroit preſque plus. Je crus même qu'il ſuffiroit de lui continuer le remede ſeulement huit à dix jours : ce que je fis toujours à la même doſe. Lorſqu'ils furent écoulés, je vis qu'il n'étoit pas encore guéri complettement; qu'il étoit même dans un état en tout pareil à celui dans lequel je le trouvai le 1er. Août. Il me dit alors qu'il y avoit plus de trois ſemaines qu'il n'avoit éprouvé aucune amélioration. Je réſolus

de lui en faire prendre pendant huit autres jours ; après lesquels nous n'apperçumes de mieux ni l'un ni l'autre. Pour tâcher d'achever une guérison qui s'étoit d'abord assez bien annoncée, je l'engageai à finir le mois, ce qu'il fit sans plus de succès. Si, vers les derniers jours du mois, il n'étoit pas survenu un devoiement, qui pensa même l'empêcher de le finir, mon dessein étoit de lui continuer ce remede pendant le mois de Septembre suivant. Cet accident m'en détourna, & l'exemple de *Chervert*, qui l'a continué un mois de plus que lui, sans en avoir obtenu de meilleurs effets, donne lieu de croire que celui-ci n'auroit pas été plus heureux.

Au reste, il est actuellement dans le même état que *Chervert*. L'ulcere droit suppure toujours, le gauche, dont nous avons fait remarquer que la cicatrice étoit foible, suinte souvent, & laisse échapper une humeur lymphatyque, quelquefois assez abondante. A cela près de la gale qu'il a conservée, il jouit d'une bonne santé. Il avoit contracté cette gale par sa faute, ayant toujours couché seul dans un lit où il est encore. Il n'eut besoin, pour ainsi dire, d'aucuns remedes pour arrêter son dévoiement, qui se passa dès qu'il eût cessé les pilules.

TABLEAU

TABLEAU fait jour par jour des Pillules que Pierre Morel *a prises.*

1777.			1777.			1777.		
Quantieme des Mois.	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.	Quantieme des Mois.	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.	Quantieme des Mois.	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.
Juin.			*Juillet.*			*Août.*		
7.	1er.	1	5.	29e.	10	2.	57e.	*Purgé.*
8.	2	2	6.	30	10	3.	58	0.
9.	3	3	7.	31	10	4.	59	10.
10.	4	4	8.	32	10	5.	60	10.
11.	5	5	9.	33	10	6.	61	10.
12.	6	6	10.	34	10	7.	62	10.
13.	7	7	11.	35	10	8.	63	10.
14.	8	7	12.	36	10	9.	64	10.
15.	9	9	13.	37	10	10.	65	10.
16.	10	10	14.	38	10	11.	66	10.
17.	11	11	15.	39	10	12.	67	10.
18.	12	0	16.	40	10	13.	68	10.
19.	13	10	17.	41	10	14.	69	10.
20.	14	10	18.	42	10	15.	70	10.
21.	15	10	19.	43	10	16.	71	10.
22.	16	10	20.	44	10	17.	72	10.
23.	17	10	21.	45	10	18.	73	10.
24.	18	10	22.	46	10	19.	74	10.
25.	19	10	23.	47	10	20.	75	10.
26.	20	10	24.	48	10	21.	76	10.
27.	21	10	25.	49	10	22.	77	10.
28.	22	10	26.	50	10	23.	78	10.
29.	23	10	27.	51	10	24.	79	10.
30.	24	10	28.	52	10	25.	80	10.
Juillet.			29.	53	10	26.	81	10.
1.	25	10	30.	54	10	27.	82	10.
2.	26	10	31.	55	10	28.	83	10.
3.	27	10	*Août.*			29.	84	10.
4.	28	10	1.	56	10	30.	85	10.
						31.	86	10.
		225.			280.			280.

TOTAL. . . . . . 785.

Ce qui fait une once deux gros, soixante-cinq grains de verd-de-gris.

VI.

JULIENNE * * *, fille âgée de vingt-ſix ans, mere d'un ſeul enfant, il y avoit ſix ans, n'ayant point de regles depuis neuf mois, (elles ſe ſupprimerent tout-à-fait à la ſuite d'un mal de gorge & d'un panaris qu'elle eut au pouce, qui lui donna de la fievre) eût deux mois après la ſuppreſſion de regles un écoulement par la vulve qui fut regardé comme vénérien, pour lequel elle s'adreſſa à un Chirurgien privilégié, qui la prit chez lui pour la traiter au mois de Septembre 1776, & lui adminiſtra des frictions mercurielles. Après quelques frictions, il lui vint un mal, d'abord léger, au nez, ſous la forme d'un bouton; elle n'en reçut que douze. Il y avoit deux mois que cet écoulement, par la vulve, duroit lorſquelle commença les frictions. Elle reſta à-peu-près trois mois chez ce Chirurgien, pendant leſquels le mal au nez prit le caractere cancereux. L'écoulement prétendu vénérien fut oublié, & l'on ne s'occupa que du mal ſurvenu au nez, qui cependant ne fut combattu que par des topiques qui l'irriterent. Ennuyée du peu de ſuccès des ſoins qu'on lui rendoit, elle ſortit de chez cet homme; mais comme elle avoit encore quelqu'argent, elle crut n'avoir rien de mieux à faire que de le lui porter. Elle y rentra donc huit jours après. Le mal de nez failoit des progrès, & l'écoulement continuoit. Elle reſta encore plus de quatre mois chez ce Chirurgien. Ce fut pendant ce temps que le mal lui paroiſſant ſans doute rebelle, il prit le parti d'abattre le nez de cette pauvre malheureuſe avec des ciſeaux. Il avoit coupé les cartilages juſqu'à l'endroit de leur inſertion avec les os du nez. Elle reſta chez cet homme juſques vers la fin d'Avril 1777, temps auquel elle ſe rendit à l'Hôpital Saint-Louis, où elle fut miſe en arrivant à l'uſage de la liqueur de *Swieten* dans du lait, qu'elle continua juſqu'au commencement de Juin ſuivant. Elle en prit pendant plus d'un mois ſans en éprouver aucun bien.

Quand elle commença à prendre les pilules de vert-de-gris, il y avoit environ quatre mois qu'on lui avoit fait la ſection dont nous

venons de parler. La plaie, qui en étoit résultée, avoit conservé le caractere cancereux; les bords en étoient frangés, gonflés, renversés & durs; elle y ressentoit une chaleur cuisante & il en suintoit une humeur peu abondante, mais très-âcre. Il y avoit même lieu de craindre que le vice ne s'étendît & ne se communiquât à la levre supérieure qui étoit rouge, tuméfiée, dure & brûlante. Du reste, l'écoulement par la vulve étoit toujours le même. A cet égard, elle disoit que comme ses regles n'avoient point paru depuis plus de neuf mois, cet écoulement n'étoit peut-être que des fleurs blanches; ce qu'elle appuyoit de l'assertion qu'elle n'avoit jamais eu aucun autre symptôme de mal vénérien, à moins qu'on ne voulût regarder comme tel quelques boutons qu'elle avoit eus au visage & dont il lui restoit encore un certain nombre. Il n'y avoit rien aux aines, aux parties de la génération, aux aisselles, à la gorge, ni aux mammelles.

Ayant été purgée le 6 Juin 1777, elle commença le lendemain le remede par une pilule pour le premier jour, & augmenta tous les jours d'une, jusqu'au cinquieme jour inclusivement. Elle ne s'en trouva pas mal jusqu'à ce jour; mais alors elle eut des maux de cœur & des envies de vomir : ce qui fit que je ne lui augmentai point la dose & que je ne lui en ordonnai que cinq pour le sixieme jour. Elle se sentit foible ce sixieme jour & eut encore des envies de vomir. Cependant comme elle ne ressentoit aucune douleur à l'estomac, ni aux intestins, je lui ordonnai six pilules pour le septieme jour. Elle eut des maux de cœur & des nausées. Même dose pour le huitieme. Ses maux de cœur diminuerent, sept pour le neuvieme. Les douleurs d'estomac furent si violentes & durerent si long-temps, que le lendemain elle refusa de prendre les sept pilules que j'avois cru pouvoir lui prescrire pour le dixieme jour. Quand je la vis, elle offrit d'en reprendre, & je lui en fis écrire sept seulement pour le onzieme jour. Elle les prit & les maux de cœur ayant été peu sensibles, je la mis à huit pour le douzieme Les maux de cœur se firent encore sentir, mais n'augmenterent point. La malade ne se trouvoit pas autrement fatiguée. Même dose pour le treizieme. *Idem* pour le quatorzieme. Ce jour elle ne fut nullement

incommodée, & le remede lui procura quelques évacuations par bas; elle fut tenue à huit pour le quinzieme. Elle me dit le quinzieme jour avoir mal à la malleole interne du pied droit; l'ayant examinée, j'y trouvai un peu de gonflement ſans changement de couleur à la peau. Elle ajouta *qu'elle n'avoit commencé à y ſentir de la douleur que depuis le traitement, & que c'étoit apparemment le remede qui lui avoit fait deſcendre l'humeur dans les jambes.* Même doſe pour le ſeizieme & le dix-ſeptieme jours. A cette époque, elle dit qu'elle croyoit que le haut de l'ulcere du nez alloit un peu mieux & commençoit à ſe ſécher; mais la levre ſupérieure étoit plus gonflée & plus douloureuſe qu'elle ne l'avoit jamais été. Elle étoit panſée; je ne jugeai pas à propos de faire ôter un petit cataplaſme émollient qu'on venoit de lui appliquer ſur la levre, & qui lui couvroit auſſi le nez, pour vérifier ce qu'elle me diſoit, aimant mieux attendre que ce mieux fût plus décidé. Je m'apperçus ſeulement que les boutons qu'elle avoit au viſage ſuppuroient beaucoup. La même doſe fut donnée le dix-huitieme & le dix-neuvieme jours. Elle dit qu'elle avoit encore quelques maux de cœur, mais peu conſidérables & qu'ils duroient juſqu'à ce qu'elle eût pris quelques alimens. Le mal léger de la jambe diminuoit, les boutons du viſage jettoient toujours beaucoup, mais ne rendoient qu'une eau rouſſe. Même doſe pour les vingt, vingt-un, & vingt-deuxieme jours. Je viſitai le nez & le trouvai en meilleur état. Un tiers de l'ulcere me parut ſéché, & tout le tour étoit ramolli & déſenflé. Elle y mettoit, de ſon chef, depuis quelques jours, une petite emplâtre d'onguent de la mere, auquel je fis ſubſtituer la pulpe de ciguë. La levre, ſur laquelle on appliquoit un cataplaſme émollient, étoit auſſi déſenflée & moins douloureuſe. L'odeur de la pulpe de ciguë, dont j'avois conſeillé l'application, la dégoûta au point que le vingt-troiſieme jour, elle n'oſa pas avaler ſes pilules, ſe ſentant déjà envie de vomir. Je la remplaçai par celle de carotte & lui ordonnai la même doſe pour le vingt-quatrieme jour, 30 Juin. Elle les prit & n'en fut point incommodée.

Quittant alors l'Hôpital Saint-Louis, j'ordonnai qu'on lui continuât les pilules pendant mon abſence; on s'y conforma, & la malade les

prit très-fidélement à la dose de huit par jour, pendant tout le mois de Juillet.

De retour à Saint-Louis le 1er. Août, je retrouvai cette malade en bon état. Elle me dit qu'à cela près de quelques nausées & de quelques maux d'estomac qu'elle avoit eus presque tous les jours du mois de Juillet, elle avoit été assez bien. L'ulcere cessoit de ronger & se guérissoit; la levre supérieure étoit absolument exempte de douleur & réduite à son volume naturel; les boutons du visage étoient passés. La malade étoit fort contente & prenoit ses pilules avec confiance & avec courage. Le 1er. Août, elle les avoit prises avant mon arrivée: je les interrompis le lendemain pour lui ordonner une médecine qu'elle prit & qui la purgea peu. Le jour d'après, elle recommença les pilules à la dose de huit, comme à l'ordinaire.

Cette malade, qui avoit d'abord été couchée seule, fut changée de lit & mise avec deux autres femmes qui avoient la gale, qu'elle attrapa; & néanmoins pendant tout le mois de Juillet qui venoit de s'écouler, elle s'étoit mieux portée, avoit eu plus d'appétit & avoit pris de l'embonpoint: & ce nonobstant les douleurs d'estomac & même les évacuations que le remede lui avoit occasionnées presque tous les jours.

Le mal de pied étoit entiérement dissipé.

Deux ou trois jours après la médecine, elle sentit des douleurs de colique & des maux de reins assez violens, qui furent suivis, le 7 Août au matin, une heure après avoir pris sa dose de pilules, de l'apparition de ses regles. Elle ne les avoit point eues depuis le mois de Septembre 1776, ce qui faisoit près de onze mois. Le retour de cette évacuation périodique ranima encore son courage, en augmentant beaucoup ses espérances. Dans la crainte d'en troubler le cours, le remede fut interrompu. Elles coulerent pendant trois jours assez bien, à-peu-près autant que lorsqu'elle étoit en pleine santé, selon son rapport. Je la remis dès le 12 d'Août, soixante-septieme jour du traitement, à l'usage des pilules. Mais après cette interruption, je n'osai pas lui en faire reprendre huit tout de suite. Je me contentai de lui en faire écrire six. Elle les prit, n'en ressentit aucune incommodité & en eut huit,

ſa doſe ordinaire, le 13 Août ſoixante-huitieme jour. Elle me dit qu'en ſe panſant, la très-petite plaie qui reſtoit encore au nez, avoit verſé un peu de ſang. Le remede fut continué, & le lendemain ce ſaignement n'avoit pas reparu; mais elle me dit qu'elle n'étoit pas auſſi-bien que de coutume; qu'elle ſe trouvoit dans une eſpece de mal-aiſe, ſans pouvoir dire préciſément ce qu'elle éprouvoit. La même doſe fut continuée, & le lendemain elle étoit aſſez bien. Du ſoixante-douzieme au ſoixante-dix-ſeptieme, rien de nouveau que du mieux: elle alloit très-bien; la petite plaie ſe deſſéchoit & paroiſſoit tendre à ſe cicatriſer entiérement. La gale devenoit plus conſidérable. L'écoulement, depuis que les regles avoient repris leurs cours, étoit beaucoup diminué & réduit à très-peu de choſe; ce qui pourroit ſervir à confirmer l'opinion que nous avons dit qu'avoit la malade ſur la nature de cet écoulement, s'il ne lui étoit pas ſurvenu un petit gonflement à la glande inguinale droite, qui me parut de fort peu d'importance, mais ſuffiſant pour me faire ſuſpendre mon jugement ſur la réalité de l'exiſtence d'un virus vénérien dans ſes humeurs. Cette glande, du gonflement de laquelle il y avoit trois ſemaines qu'elle avoit commencé à s'appercevoir, ne lui faiſoit aucun mal & n'étoit groſſe tout au plus que comme la moitié d'un petit œuf de pigeon. Ne pouvoit on pas croire qu'elle étoit due au remede, qui peut faire cet effet ſur les glandes en général? Outre ce qu'en a dit le ſieur *Gerbier*, voyez l'obſervation ſuivante. Pour ne rien faire de ce qui auroit pu empêcher de reconnoître la cauſe de ce léger engorgement, je réſolus de n'y rien faire appliquer. Pouvant le regarder comme un effet du remede, je lui en abandonnai la cure.

Depuis le ſoixante-dix-ſeptieme juſqu'au quatre-vingt-unieme jours, elle prit la même doſe de pilules ſans en être plus incommodée qu'à l'ordinaire. Mais le quatre-vingt-deuxieme, elle refuſa de les prendre, ſe ſentant malade. Lorſque je la vis, je lui trouvai de la fievre, elle ſe plaignoit de courbature & d'un point de côté. Je fis ceſſer le remede, pour lui preſcrire une boiſſon adouciſſante & une potion huileuſe: elle ſe trouva mieux le quatre-vingt-troiſieme jour. Je lui ordonnai une

médecine pour le quatre-vingt-quatrieme, 29 Août : elle fut bien purgée, & l'ulcere du nez me paroissant parfaitement guéri, je ne jugeai pas à propos de lui faire reprendre le remede.

Cette malade quitta l'Hôpital Saint-louis quelques jours après. J'ai eu occasion de la revoir le mois de Mars dernier, c'est-à-dire, plus de six mois après la fin du traitement. Elle me dit qu'en sortant de cette Maison, elle s'étoit rendue à Bicêtre, autant pour s'y faire traiter de la gale, que pour voir si on jugeroit à propos de lui administrer le traitement anti-vénérien. L'écoulement alors n'étoit presque plus rien & la glande inguinale étoit à peine sensible. On lui fit seulement celui pour la gale, dont elle fut bien guérie.

L'ayant examinée avec soin, le nez me parut en fort bon état; la cicatrice qui s'étoit formée étoit solide & ne s'étoit point rouverte, depuis que j'avois perdu la malade de vue. Elle se disoit guérie & je la regardai comme telle. Ses regles avoient continué à couler à leur temps; avec quelques variations cependant, eu égard à la quantité : variations que suivoit assez exactement l'écoulement par la vulve, qui étoit plus abondant quand elles avoient moins coulé; phénomene, comme on sait, ordinaire aux fleurs blanches. Le gonflement de la glande inguinale étoit absolument dissipé.

Tableau fait, jour par jour, des Pillules de vert-de-gris que Julienne*** *a prises.*

1777			1777			1777		
Quantieme des Mois.	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.	Quantieme des Mois.	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.	Quantieme des Mois	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.
Juin.			*Juillet.*			*Août.*		
7.	1er.	1.	4.	28e.	8.	1.	56e.	8.
8.	2.	2.	5.	29.	8.	2.	57.	*purgée*
9.	3.	3.	6.	30.	8.	3.	58.	8.
10.	4.	4.	7.	31.	8.	4.	59.	8.
11.	5.	5.	8.	32.	8.	5.	60.	8.
12.	6.	5.	9.	33.	8.	6.	61.	8.
13.	7.	6.	10.	34.	8.	7.	62.	*réglée.*
14.	8.	6.	11.	35.	8.			8.
15.	9.	7.	12.	36.	8.	8.	63.	*id.*o.
16.	10.	0.	13.	37.	8.	9.	64.	*id.*o.
17.	11.	7.	14.	38.	8.	10.	65.	*id.*o.
18.	12.	8.	15.	39.	8.	11.	66.	*id.*o.
19.	13.	8.	16.	40.	8.	12.	67.	6.
20.	14.	8.	17.	41.	8.	13.	68.	8.
21.	15.	8.	18.	42.	8.	14.	69.	8.
22.	16.	8.	19.	43.	8.	15.	70.	8.
23.	17.	8.	20.	44.	8.	16.	71.	8.
24.	18.	8.	21.	45.	8.	17.	72.	8.
25.	19.	8.	22.	46.	8.	18.	73.	8.
26.	20.	8.	23.	47.	8.	19.	74.	8.
27.	21.	8.	24.	48.	8.	20.	75.	8.
28.	22.	8.	25.	49.	8.	21.	76.	8.
29.	23.	0.	26.	50.	8.	22.	77.	8.
30.	24.	8.	27.	51.	8.	23.	78.	8.
Juillet.			28.	52.	8.	24.	79.	8.
1.	25.	8.	29.	53.	8.	25.	80.	8.
2.	26.	8.	30.	54.	8.	26.	81.	8.
3.	27.	8.	31.	55.	8.			
		166			224			166.
					TOTAL.			556.

Ce qui fait une once de vert-de-gris moins vingt grains.

VII.

VII.

Marie Deshays, femme Lemblin, âgée de trente-cinq ans, d'une constitution séche & forte, bien réglée, mere de trois enfans, dont aucun n'étoit venu à terme & qui avoient peu vécu, n'ayant jamais nourri, avoit un cancer au sein droit qui en occupoit toute l'étendue; c'est-à-dire, que tout le sein étoit extrêmement dur, & paroissoit ne former qu'une seule & même glande, qui étoit très adhérente. La bouche de ce cancer étoit ouverte à la partie supérieure, latérale, externe de la mammelle, près de l'aisselle.

L'engorgement au sein commença dès sa premiere couche, qui se fit à sept mois : il y avoit dix-neuf ans. Le lait monta bien aux seins & s'écoula ensuite par bas; mais il resta une petite glande roulante au sein droit, à laquelle la malade ne fit rien. Un an après elle eut une seconde couche à huit mois, après laquelle cette petite glande resta comme après la premiere. Elle n'occasionnoit aucune douleur & n'augmenta point de volume pendant l'espace de dix-sept années qui s'écoulerent entre sa seconde & sa troisieme couche. Après ce long laps de temps, sans avoir eu d'enfans, elle devint enceinte & fit à deux mois une fausse couche, qui fut sans doute déterminée par le traitement que l'on fit pour une coqueluche qui lui survint. La malade étoit alors habitante de Sens en Champagne. Un de ces Avanturiers, dont l'engeance est si commune, qui courent les Provinces & qui les dévastent, qu'on voit même s'établir avec audace jusques dans les Capitales des Royaumes, dont ils sont le fléau, à qui elle avoit donné sa confiance, voyant que deux médecines, qu'il lui avoit fait prendre, étoient restées sans effet, s'avisa, malgré le soupçon de grossesse qu'elle lui déclara avoir, de lui donner trois grains de tartre stibié dans un verre d'eau. Ils occasionnerent une perte abondante, qui fut promptement suivie de l'avortement. Il n'y eut après cette fausse couche aucun mouvement de lait dans les seins; mais la petite glande qui, pendant les deux mois qu'avoit duré cette grossesse, étoit augmentée, acquit de plus en plus du volume, se durcit & devint douloureuse. Des cataplasmes,

qu'on y appliqua, l'échaufferent & la firent s'ouvrir six semaines après, environ. Il y avoit, au mois d'Août 1777, près de huit mois que cette tumeur cancereuse étoit ouverte. Cette femme n'avoit jamais eu aucune maladie contagieuse. Sa bouche étoit saine, son teint bon; elle étoit sans fievre, avoit de l'appétit & du sommeil, & jouissoit, à cela près de ce cancer, qui n'étoit pas même très rongeant, d'une bonne santé. Depuis huit mois qu'il s'étoit ouvert, il avoit formé une plaie dont les bords étoient calleux, renversés & remplis d'inégalités, mais qui n'étoit large que comme une piece de vingt-quatre sous, & profonde de trois à quatre lignes. J'avouerai qu'en cédant aux instances, plusieurs fois réitérées, que me fit cette femme pour avoir un remede, auquel je ne trouvois pas de vertus bien étonnantes chez mes autres malades, qui en prenoient alors depuis deux mois, je crus, en l'accordant à celle-ci, le placer dans une circonstance très-favorable à son succès, s'il devoit en avoir.

Elle le commença le 3 Août 1777, par une pilule pour le premier jour (il y avoit deux jours que ses regles étoient passées.) J'augmentai tous les jours d'une pilule jusqu'au cinquieme jour inclusivement : mais la malade ayant vomi ce jour avec assez d'abondance, quoique sans douleur, je la laissai à cinq pilules pour le sixieme. Elle vomit encore; comme elle n'avoit ressenti aucune douleur, je lui en prescrivis sept pour le huitieme; elle les prit, ne vomit point & ne s'en trouva point incommodée Huit pour le neuvieme : ni vomissemens ni douleurs. Neuf pour le dixieme : elle vomit un peu quatre heures après, mais toujours sans douleurs. Dix pour le onzieme : elle les prit; mais comme elle me dit que la veille, sept heures après les avoir prises, c'est-à-dire, à midi, elle avoit encore beaucoup vomi, & que cela l'avoit fatiguée; je jugeai convenable de diminuer la dose, au lieu de l'augmenter, & de ne lui en prescrire que neuf pour le lendemain, douzieme jour. Ce remede, qui ne l'avoit point encore fait vomir lorsque je la vis, lui donnoit des maux d'estomac, qui m'empêcherent d'augmenter la dose. Je la tins donc à neuf pour le treizieme : elle vomit encore beaucoup. Même dose

pour le quatorzieme : elle vomit peu & ſans fatigue. Même doſe pour le quinzieme : elle vomit juſqu'au ſang ; elle en verſa aſſez pour teindre en rouge foncé tout ce qu'elle avoit vomi. Loin de ſonger à augmenter la doſe des pilules pour le lendemain, je n'oſai plus la faire continuer. Je pris le parti de la réduire à ſix, & d'en faire prendre quatre autres le ſoir. Ce fut ainſi qu'elle les prit le ſeizieme jour, qui ſe paſſa ſans vomiſſemens & ſans aucun accident Le lendemain elle me dit que le ſein lui faiſoit beaucoup de mal & que la tumeur étoit augmentée. Le dix-huitieme jour au matin, deux heures après avoir pris les ſix pilules, elle vomit encore un peu de ſang : ce qui, diſoit-elle, étoit ſi peu de choſe, qu'elle vouloit continuer de prendre ſes dix pilules en deux doſes. Le dix-neuvieme, il y eut encore quelques vomiſſemens, mais il ne vint pas de ſang. Continuation de dix pilules en deux doſes pour le vingtieme Les glandes du ſein étoient toujours très douloureuſes & plus tuméfiées. *Idem* pour le vingt unieme : elle les prit ; mais le lendemain elle n'en prit que la doſe du matin, attendu que ſes regles vinrent dans la journée. Elles coulerent d'abord très-abondamment, au point qu'elle craignit une perte ; mais bientôt elles ſe modererent, pour s'arrêter tout-à-fait. Ayant ceſſé de couler le vingt-ſixieme, elle fut purgée le vingt-ſeptieme avec ſuccès. Elle fut remiſe à l'uſage des pilules, de la même maniere, le vingt-huitieme, qui étoit le 30 Août. Cette malade continua la même doſe de pilules pendant tout le mois de Septembre ſuivant avec exactitude, à l'exception des 19, 20, 21, 22 & 23 dudit mois, temps auquel ſes regles revinrent.

Lorſque je retournai auprès d'elle le premier Octobre, elle me dit, 1°. que ſes regles avoient été plus abondantes que jamais ; 2°. qu'elle avoit encore vomi aſſez ſouvent pendant mon abſence, & que quelquefois elle en avoit été très-fatiguée ; 3°. que c'étoit toujours le matin, c'eſt-à dire, après la plus forte de ſes deux doſes ; 4°. qu'elle n'avoit plus vomi de ſang du tout ; 5°. que le Cancer verſoit, depuis environ quinze jours, une ſi grande quantité d'humeurs, qu'elle ſe ſentoit affoiblie ; 6°. que, malgré cette abondante ſuppuration, la

tumeur, ce dont je m'apperçus à l'inſpection, étoit encore augmentée de volume, & s'étendoit juſques ſous l'aiſſelle ; 7°. enfin, que n'augurant pas mal de tous ces changemens, elle deſiroit continuer le remede. Je n'y conſentis qu'avec répugnance, vu qu'elle n'étoit plus dans cet état de vigueur & de ſanté dont elle jouiſſoit auparavant. Elle avoit de la fievre, étoit maigrie & avoit perdu l'appétit & le ſommeil. Cependant elle prit encore la même quantité de pilules en deux doſes juſqu'au ſeize Octobre incluſivement. Ses regles ayant reparu la nuit du 16 au 17, elles les ceſſa pour n'en plus reprendre, quelqu'inſtance qu'elle me fît pour en avoir encore. Les pilules ayant continué à la faire vomir & à procurer une ſuppuration très-copieuſe, elle étoit trop foible pour en riſquer la continuation. La tumeur avoit gagné le bras, qui étoit prodigieuſement gonflé. Quelque temps après, ces accidens allant toujours en augmentant, une partie de l'humeur parut ſe jetter ſur les poumons, quoique la ſuppuration fût toujours de plus en plus abondante : il y eut de la toux qui réſiſta aux béchiques & aux huileux. La malade demanda le lait, qui lui fut accordé ; elle n'en reçut aucun bien. Son état devint tout-à-fait déplorable. Elle traîna une vie languiſſante & malheureuſe juſqu'à la fin de Mai 1778, temps auquel elle ſuccomba, ſept mois après environ avoir ceſſé un remede qui avoit opéré dans ſon état des changemens ſi fâcheux.

TABLEAU fait, jour par jour, des Pillules que Marie Deshays *a prises.*

1777 | 1777

Quantieme des Mois.	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.	Quantieme des Mois.	Jours du traitement.	Nombre des Pillules.	Quantieme des Mois.	Jours du traitement	Nombre des Pillules.
Août.			*Août.*			*Septembre.*		
3.	1er.	1	29.	27e.	*purgée*	23.	52e.	*id.*
4.	2	2	30.	28	10	24.	53	10.
5.	3	3	31.	29	10	25.	54	10.
6.	4	4	*Sept.*			26.	55	10.
7.	5	5	1.	30	10	27.	56	10.
8.	6	5	2.	31	10	28.	57	10.
9.	7	6	3.	32	10	29.	58	10.
10.	8	7	4.	33	10	30.	59	10.
11.	9	8	5.	34	10	*Octobre*		
12.	10	9	6.	35	10	1.	60	10.
13.	11	10	7.	36	10	2.	61	10.
14.	12	9	8.	37	10	3.	62	10.
15.	13	9	9.	38	10	4.	63	10.
16.	14	9	10.	39	10	5.	64	10.
17.	15	9	11.	40	10	6.	65	10.
18.	16	10	12.	41	10	7.	66	10.
19.	17	10	13.	42	10	8.	67	10.
20.	18	10	14.	43	10	9.	68	10.
21.	19	10	15.	44	10	10.	69	10.
22.	20	10	16.	45	10	11.	70	10.
23.	21	10	17.	46	10	12.	71	10.
24.	22	6	18.	47	10	13.	72	10.
25.	23	*reglée.*	19.	48	*reglée.*	14.	73	10.
26.	24	*id.*	20.	49	*id.*	15.	74	10.
27.	25	*id.*	21.	50	*id.*	16.	75	10.
28.	26	*id.*	22.	51	*id.*			
		162			200			230.
				TOTAL.				592.

Ce qui fait une once & seize grains de vert-de-gris.

Régime observé par les Malades ci-dessus.

Le desir que j'avois que les malades auxquels j'administrerois les pilules de vert-de-gris, gardassent un régime convenable, fut cause que, dans le nombre qui me demanda à en faire usage, je ne choisis que ceux qui étoient déjà connus dans l'Hôpital pour les plus sobres & les plus dociles. Je n'eus aucun reproche à leur faire à cet égard. Ils ne se livrerent à aucun excès, ne se permirent pas la plus légere imprudence, & ne prirent pendant tout le traitement que des alimens doux, de facile digestion & en très-petite quantité: ce qu'on obtint d'eux avec d'autant moins de peine, que ce remede, en peu de jours, leur fit perdre à tous l'appétit, à l'exception de *Julienne* *** qui conserva toujours le sien, mais qui ne fut pas pour cela moins reservée que les autres.

RÉSUMÉ.

D'après le tableau fidele que je viens de faire des effets des pilules de vert-de-gris que j'ai fait préparer avec le verdet de Montpellier, ainsi que le sieur *Gerbier* l'a recommandé, en les publiant sous le nom de pilules secondaires, & que j'ai administrées à sept malades cancéreux; on voit, 1°. qu'il n'y en a qu'un (*Julienne* ***) qui ait paru guéri; 2°. que deux autres (*Pierre Morel* & *Pierre Chervert*) paroissent, jusqu'à ce moment, en avoir reçu quelque bien; mais qu'il s'en faut de beaucoup qu'ils soient guéris, & que l'on ne doit pas dire que s'ils en avoient pris plus long-temps, ils auroient obtenu une guérison parfaite, puisque j'ai été obligé de les faire cesser à tous les deux, à raison des accidens qui sont survenus, & que d'ailleurs *Chervert*, qui en a pris un mois de plus que *Morel* *, n'est pas mieux

---

* Il a pris trois cent quarante-neuf grains de vert-de-gris de plus. *Voyez les Tableaux de ces deux malades.*

que lui ; 3°. qu'un quatrieme (*Nicolas Boudin*) chez lequel il y avoit complication de ſcorbut, s'en eſt trouvé plus mal, eu égard à cette derniere maladie, qui, quoique très-légere d'abord, ſe développa rapidement & devint grave, ſans que le mal cancéreux qu'il avoit au nez en ait été aucunement adouci ; 4°. que deux autres (*Jean-Baptiſte Louis* & *Louiſe Delacroix*) ſont morts, l'un peu de temps & l'autre cinq mois après avoir fait uſage de ce remede, ſans qu'il ſoit poſſible de dire qu'il en ait été en aucune maniere la cauſe, n'en ayant pris tous les deux que trop peu, avec trop de ménagement & dans des circonſtances trop fâcheuſes, ſur-tout le premier, pour qu'on puiſſe attribuer au remede une mauvaiſe terminaiſon, uniquement due à la nature de leur maladie. La ſeconde d'ailleurs plus de trois mois après le très-petit nombre de pilules qu'elle avoit pris, n'étoit pas plus mal qu'auparavant. 5°. Enfin qu'il n'en eſt pas de même à l'égard de *Marie Deshays*, qui m'a paru être la victime de ſon courage à prendre un remede qui n'a opéré chez elle que de ſi triſtes effets : elle qui paroiſſoit ſi bien vivre avec ſon cancer, a bientôt éprouvé des changemens tels que, plus j'ai réfléchi ſur tout ce qui s'eſt paſſé, & plus j'ai été convaincu, quoiqu'elle n'ait ſuccombé que ſept mois après le traitement, que le remede avoit bien viſiblement hâté ſa mort.

Ajoutons à cela que je n'ai pu, chez aucun de ces malades, porter la doſe de ces pilules à plus de dix, ſans des accidens aſſez graves, quoique le ſieur *Gerbier* diſe en avoir donné vingt, trente & même quarante par jour, ſans faire aucun mal ; & quoique dans le nombre de mes malades il y en eût de forts & de bien conſtitués, tels que *Chervert*, *Julienne* * * *, & *Marie Deshays*. *Chervert* ſeul en a pris quelque temps douze, mais en deux doſes.

Quant à la couleur verte que donne, ſelon le ſieur *Gerbier*, le verdet aux déjections du ventre, je ne l'ai point obſervée, quoique j'y aie ſouvent pris & fait prendre garde ; ce qui vient ſans doute de ce que mes malades n'en ont pas pris de ſi fortes doſes.

Un effet du vert-de-gris, qui m'a paru aſſez ſenſible pour devoir

être noté, eſt celui de provoquer les regles. *Julienne* *** qui n'avoit point de regles depuis neuf mois, a été bien réglée par ſon uſage, & *Marie Deshays* l'a été beaucoup plus abondamment que de coutume : ce qui s'accorde bien avec ce qu'on lit dans *Etmuller* au ſujet du ſel de Vénus préparé avec le vinaigre, auquel on attribue, entre autres effets, celui d'exciter la menſtruation *.

CONCLUSION.

Pour réduire le remede du ſieur *Gerbier* à ſa juſte valeur, il ſuffira ſans doute de dire:

Premiérement, que l'uſage des préparations de cuivre à l'intérieur n'eſt point nouveau ; qu'on trouve dans *Etmuller*, que nous venons de citer, pluſieurs autres remedes qui en ſont compoſés, & pluſieurs noms d'Auteurs qui les ont conſeillés. Tels que l'Eſprit aſthmatique de *Michel* & de *Langelot* ** ; l'eſprit anti-épileptique de *Baſile*, qui n'eſt autre choſe que le produit de la diſtillation des cryſtaux de Vénus, obtenus par la diſſolution du verdet dans le vinaigre diſtillé, qui eſt non-ſeulement recommandé dans l'épilepſie, mais qui eſt encore vanté comme un excellent remede contre la pierre, donné

---

* *Sal veneris calefacit intenſiùs quam reliqua metallorum ſalia, corroborat ventriculum, &c. uterum frigidum calefacit, ejus ſuffocationem ſanat, menſtrua promovet, renum quoque morbis ſuccurrit. Doſis grana III. ad viii.* Etmullerus in Schroderi dilucidati Mineralogiâ. Tom. 2, pag. 373. Lugduni 1690.

** SPIRITUS ASTHMATICUS MICH.

℞. *Viridis æris* . . . . . . ℥ iv.
Gumm. ammon . . . . ℥ ii.
Sulphuris . . . . ℥ iß.

Hæc invicem mixta & deſtillata ex Arenâ per Retortam dant ſpiritum acidum penetrantiſſimum & oleum admodùm fœtidum, &c.

Egregiè hic incidit pituitam viſcidam tam in ventriculo quam in pulmonibus : in affectibus ſtomachi miſcetur cum elyxir ſtomachali ; in affectibus pectoris cum elyxir pectorali, & mirum quantùm faciat in acidâ, tenaci ac viſcidâ pituitâ temperandâ, adeò ut in affectibus ſtomachi & pectoris eo vix detur par remedium. Ibidem, *pag.* 177 & 375.

à la dose d'un scrupule dans une liqueur appropriée *. Tels que l'esprit & l'huile du vitriol de Vénus, vanté aussi comme souverain dans l'épilepsie à la dose de huit à dix gouttes données dans un bouillon, auquel on recommande de mêler quelques sucs acides, afin qu'il ne fasse point vomir **. On connoît celle dite *Ens veneris* de *Boyle*, que ce même *Boyle* & *Mayow* recommandent dans la chartre des enfans & contre les gonorrhées invétérées, à la dose d'un grain jusqu'à six seulement ***. *Boerhaave*, enfin, qui nous dispensera d'en citer d'autres, ne conseille-t-il pas une teinture diurétique & fondante qui est la dissolution de la limaille de cuivre, faite par le sel volatil huileux **** ?

Secondement, que tous ces Auteurs ont été infiniment moins hardis, quant à la dose de ces sortes de préparations, que le sieur *Gerbier*,

---

* SPIRITUS ANTI-EPILEPTICUS BASILII.

℞ *Viridis æris q. v. superfuso aceto destillato calido extrahe & decanta : liquorem per Alembicum abstrahe, reliquum in aquâ pluviali solve, filtra, coagula ad tertiæ partis remanentiam : repone in loco frigido ad crystallisandum, crystallos toties collige quoties aqua ulteriùs coagulata & reposita illos dabit.*

℞ *Hos crystallos destilla ex retortâ fortiter & prodibit aqua subviridis ; quandò incipit subnigra apparere, cessa, aquamque illam subviridem dein per retortam destilla & extillabit clarissima.*

Usus ejus non modò in epilepsiâ sed & in calculo valdè nobilis perhibetur. Dosis ℈i *in aquâ appropriatâ pœon. fœniculi, &c.* Ibidem pag. 378.

** SPIRITUS ET OLEUM VITRIOLI VENERIS, &c.

Fiat vitriolum veneris methodo crollianâ, hujus ℔ xii. *in retortam, &c.*

Vires *spiritus veneris summum est adversùs epilepsiam sympathicam (imprimis ex utero) Remedium, præmissâ purgatione cum floribus rubris antimonii. Dosis à guttis octo ad decem, in jusculo acidis succis exasperato, aliàs vomitum excitabit.* Ibidem, pag. 372.

*** Mat. Med. de Geoffroy, Tom. 1. pag. 524. & 525.

**** TINCTURA DIURETICA, SOLVENS.

℞. *Limaturæ cupri* . . . . gr. x.
Salis volat. oleosi . . . ʒ vi.

M. F. Tinctura Cærulea.

Capiat Gutt. xii, *ter de die, vacuo stomacho, ex syrupo quinque Radic. Aperient.* ℥ ß. Boerhaav. Mat. Medic. §. 1237. n°. 3. pag. 183. Paris. 1745.

qui, d'après les effets que ses pilules ont produit sous mes yeux, feroit mieux, ce me semble, d'imiter leur prudence.

Troisiémement, qu'il y a cependant lieu de croire, en comptant pour rien même les observations du sieur *Gerbier*, qu'on pourroit obtenir quelques bons effets du verdet * dans le traitement de certaines maladies cancereuses, en le maniant avec toute la prudence qu'un pareil remede exige, & sur-tout en émoussant sa qualité émétique, qui fatigue infiniment les malades, comme nous venons de voir que les Anciens le faisoient par l'addition de quelques sucs acides au véhicule dans lequel ils le faisoient prendre.

Quatriémement enfin, que le sieur *Gerbier* n'est pas le premier qui ait employé le verdet contre les affections cancéreuses. On sait qu'il entre dans un électuaire vanté depuis quelques années comme le spécifique du cancer; & le vendeur de ce prétendu spécifique, assurément beaucoup au dessous de la vogue qu'il a eue, ne méritoit pas que personne lui portât envie. Que par conséquent le sieur *Gerbier* auroit beaucoup mieux fait de ne point s'annoncer, & de s'applaudir en silence de ses succès, si toutefois il croyoit pouvoir le faire, plutôt que de donner avec prétention un remede pour le moins aussi infidele.

Loin donc d'avoir quelque mérite en tout ceci, il n'a fait avec la même substance qu'un médicament, non seulement inutile, mais dont l'admistration même est remplie de dangers, donné sur-tout à la dose qu'il n'a pas craint d'indiquer : à moins cependant qu'on ne voulût lui savoir gré d'avoir inventé ou ramassé quelque part ses pilules qu'il appelle *premieres*, qui n'offrent dans leur composition qu'un mélange informe tout-à-fait ridicule, & qui ne doivent avoir d'autres vertus que celles du vitriol de Mars, qui en est la base.

---

* En lisant l'Histoire du Traitement de ces Malades, on a pu observer que son action la plus marquée sur les Cancers, a été de leur faire verser une suppuration très-abondante.

FIN

Typis mandetur, J. C. DES-ESSARTZ, Decanus.